ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA

Rapport de gestion 2015

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2016
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association de communes Sécurité Riviera du 3 mai 2007 (art. 72);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2015.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2015
Vu le rapport de la Commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2015 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président — Le Secrétaire

Lyonel Kaufmann — Michel Francey

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation ____ *4*

1.1 Organigramme au 31.12.2015 ____ 5

2. Les autorités au 31.12.2015 ____ *6*

2.1 Le Comité de direction ____ 6

2.2 Le Conseil intercommunal au 31.12.2015 ____ 9

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal ____ 11

2.4 Planning de toutes les séances 2015 ____ 14

2.5 Eléments clés ____ 15

3. Résumé des comptes 2015 ____ *17*

4. Direction ____ *19*

4.1 Ressources Humaines ____ 20

4.2 Finances ____ 24

4.3 Secrétariat ____ 24

4.4 Chancellerie ____ 25

5. Police Riviera ____ *26*

5.1 Corps de police ____ 26

5.2 Bilan des manifestations ____ 38

5.3 Prévention ____ 41

6. Services généraux ____ *48*

6.1 Unité Technique Logistique & Informatique ____ 48

6.2 Amendes d'ordre ____ 51

6.3 Police du commerce ____ 55

6.4 Signalisation ____ 61

6.5 Office du Stationnement ____ 64

7. Ambulance Riviera ____ *75*

7.1 Organisation générale ____ 75

7.2 Opérationnel ____ 76

7.3 Aspects financiers ____ 79

7.4 Personnel ____ 79

7.5 Formation ____ 80

7.6 Technique ____ 81

7.7 Prévention ____ 84

7.8 Eléments cantonaux ____ 86

7.9 Données complémentaires ____ 87

8. Protection civile Riviera ____ *90*

8.1 Bilan de capacité Riviera ____ 91

8.2 Instruction ____ 94

8.3 Engagements et prestations subsidiaires ____ 95

8.4 Interventions d'urgence Riviera ____ 96

8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR), Protection civile Riviera ____ 97

9. SDIS Riviera ____ *99*

9.1 Préambule ____ 99

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers ____ 99

9.3 Organisation opérationnelle ____ 100

9.4 Formation ____ 103

9.5 Prévention ____ 105

9.6 Perspectives 2016 ____ 105

1. Notre organisation

ASR
ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA

Urgences

Police :	117
Feu :	118
Ambulance :	144

POLICE RIVIERA — SERVICES GENERAUX RIVIERA

Sites

CLARENS (Montreux) - Rue du Lac 118

- **COMITE DE DIRECTION**
- **DIRECTION**
- **CORPS DE POLICE**
  - POLICE RIVIERA
  - REPONDANTS DE PROXIMITE
  - PREVENTION
- **SERVICES GENERAUX**
  - UTLI (unité technique, logistique et informatique)
  - OFFICE DU STATIONNEMENT
  - POLICE DU COMMERCE

VEVEY - Rue du Simplon 38

- **CORPS DE POLICE**
  - POLICE RIVIERA
  - REPONDANTS DE PROXIMITE
- **SERVICES GENERAUX**
  - AMENDES D'ORDRE
  - OFFICE DU STATIONNEMENT
  - SIGNALISATION

24h/24h, 7 jours sur 7

AMBULANCE RIVIERA

LA TOUR-DE-PEILZ - Ch. de Béranges 111

Tél. : **021 966 83 63** - Fax : **021 966 83 01**
mail : **info@securiv.ch**

PROTECTION CIVILE RIVIERA

MONTREUX - Rue de la Corsaz 2

Tél. : **021 966 84 50** - Fax : **021 966 83 06**
mail : **orpcriviera@securiv.ch**

SDIS RIVIERA

MONTREUX - Rue de la Corsaz 4

Tél. : **021 966 84 60** - Fax : **021 966 84 73**
mail : **sdis@securiv.ch**

Adresse unique

Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél. : **021 966 83 00** - Fax : **021 966 83 01** - Site internet : **www.securite-riviera.ch** - mail : **info@securiv.ch**

1.1 Organigramme au 31.12.2015

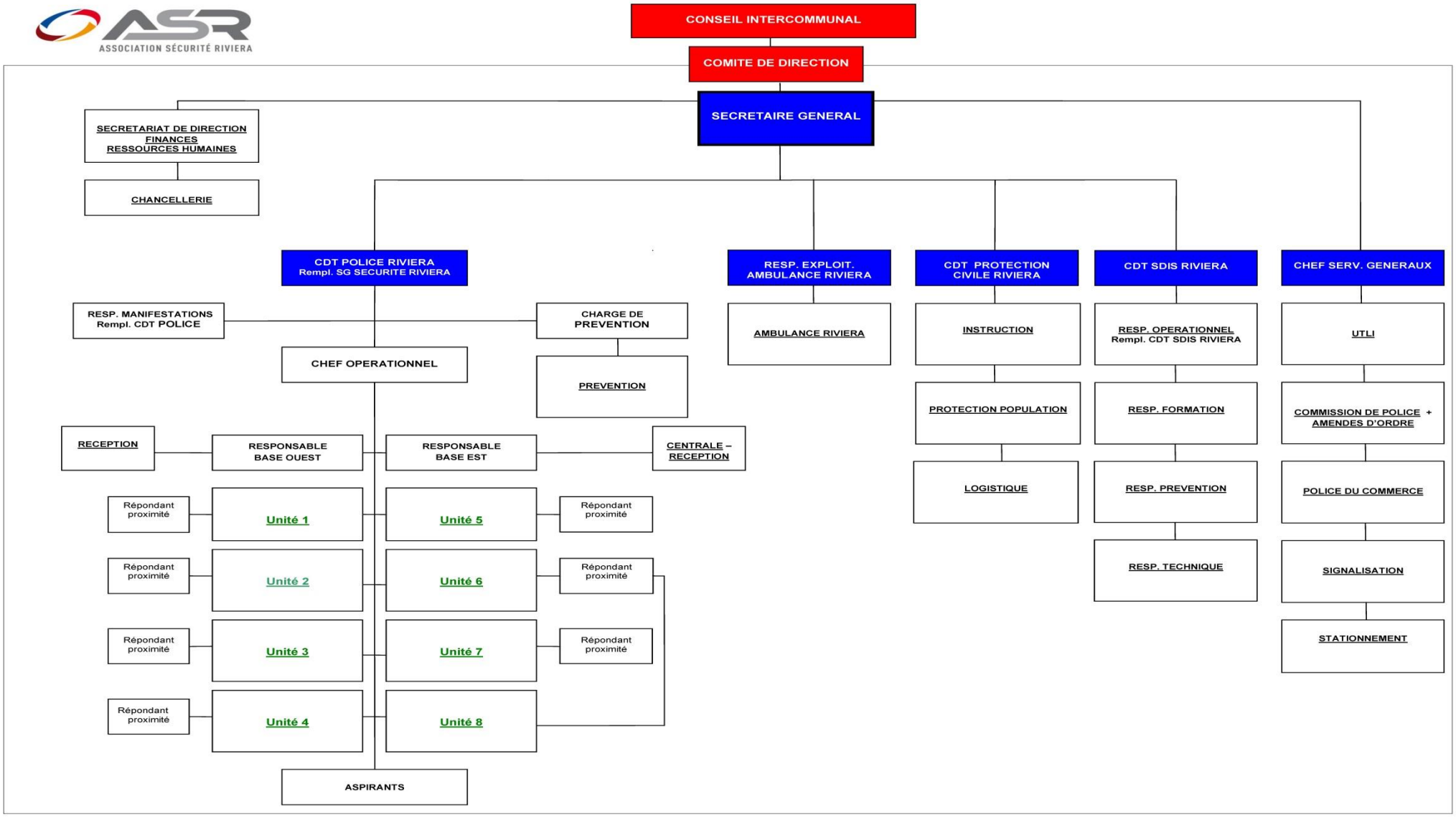

2. Les autorités au 31.12.2015

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

Depuis le 1er janvier 2014, l'Association de communes Sécurité Riviera (ASR) joue pleinement son rôle de plate-forme sécuritaire régionale puisqu'elle est désormais constituée de l'ensemble des Corps-métier actifs dans la sécurité civile opérant sur son territoire.

Les buts fixés à la création de l'Association Sécurité Riviera ayant globalement été atteints, avec l'intégration des quatre Corps-métier et la mise en œuvre des dispositions réglementaires en découlant, le Comité de direction a adopté, en mars 2015, ses nouveaux objectifs, de manière à répondre aux attentes de la population et des autorités de la région. Ses intentions ont été répertoriées dans une Feuille de route (Communication No 02/2015 au Conseil intercommunal - Feuille de route du Comité de direction 2015-2016), qui fixe les attentes et objectifs du Comité de direction pour la période 2015-2016. Un premier état de situation positif a été établi par le Comité de direction à mi-août 2015 (Communication No 08/2015 - Suivi de la Feuille de route du Comité de direction pour 2015-2016 - Etat de situation à mi-août 2015).

Inscrite dans une conception cantonale et fédérale plus large, notre plate-forme sécuritaire régionale doit constamment s'adapter, tant aux nouvelles législations qu'aux défis et aléas sécuritaires du moment. Preuve en est l'adoption par le Grand Conseil vaudois, à fin 2014, d'une nouvelle Loi cantonale sur la protection civile, impliquant un rapprochement administratif avec le Pays-d'Enhaut. Soucieux de concrétiser le plus rapidement possible ce rapprochement, le Comité de direction de l'ASR et les autorités communales du Pays-d'Enhaut se sont attelés sans retard à conclure un contrat de prestations et à obtenir sa ratification par les autorités cantonales. C'est ainsi qu'au 1er janvier 2016, la protection civile du Pays-d'Enhaut sera intégrée à notre organisation. A cette occasion, il faut saluer l'attitude et la considération accordée à l'Association Sécurité Riviera par les autorités communales du Pays-d'Enhaut. En effet, ce rapprochement conduit, pour elles, à une perte d'autonomie communale relativement à la protection civile. Merci à elles pour cette marque de confiance qui nous honore et nous oblige.

En 2015, le Comité de direction a déposé 5 préavis au Conseil intercommunal. Parmi ceux-ci, une demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'000.00 pour le remplacement des logiciels de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons (Préavis No 05/2015). En outre, le préavis No 03/2015 répondait à la motion déposée par Monsieur René Chevalley et Madame Carole Grangier intitulée « Pour une analyse spécifique de périmètres à risques et de leurs genres sur le territoire de l'ASR » et donnait lieu également à la Communication No 06/2015 présentant un Bilan de la criminalité sur les 10 communes de l'Association Sécurité Riviera entre 2011 et 2014.

Le Comité de direction a tenu 12 séances et validé 109 propositions en 2015, parmi lesquelles :

- les Prescriptions d'application du Règlement sur le service des taxis de l'Association de communes Sécurité Riviera;
- un mandat d'étude en vue du remplacement du système ERP;
- la réorganisation opérationnelle du Corps de Police Riviera;
- l'adaptation des indemnités de service pour les permanents de l'Etat-Major du SDIS et la mise en oeuvre d'un nouvel horaire de travail;
- un crédit supplémentaire au budget 2015 pour les aménagements visant à l'accueil de l'entier de l'effectif d'Ambulance Riviera à Béranges, à La Tour-de-Peilz;
- l'engagement, au 1er janvier 2016, du Commandant de la compagnie PCi du Pays-d'Enhaut;
- l'engagement de 7 aspirants pour l'Académie de Savatan (2016-2017);
- la nomination définitive de 17 collaborateurs de l'ASR;
- le versement une prime d'assiduité pour remercier les collaboratrices et collaborateurs qui endossent la charge de travail de collègues absents et pour renforcer la prévention de l'absentéisme; cette prime correspond à une 13ème indemnité pour celles et ceux qui bénéficient d'une indemnité supérieure à CHF 300.00 par mois et un montant de CHF 300.00 pour les collaboratrices et collaborateurs ne disposant pas d'indemnités, respectivement touchant des indemnités inférieures à CHF 300.00 par mois.

Le Comité de direction se plaît à relever les bonnes relations qui prévalent avec le Conseil intercommunal et les différentes commissions. Il les remercie sincèrement de leur investissement et souhaite que perdure cet état d'esprit positif, basé sur le respect et la confiance réciproques.

Le Comité de direction tient à faire part de sa vive gratitude aux hommes et aux femmes travaillant 24h/24 au service de notre population et à les remercier vivement. La disponibilité, la motivation et l'implication de chacune et chacun sont requises pour permettre non seulement le maintien de la qualité élevée des prestations fournies à la population, mais également pour répondre aux défis à venir.

Rapport de législature de l'ASR, 13 septembre 2014 à La Tour-de-Peilz

2.1.2 Ses membres

Lyonel Kaufmann
La Tour-de-Peilz
Président

Caleb Walther
Montreux
Vice-Président

Bernard Degex
Blonay

Michel Jaccoud
Chardonne

Yves Raboud
Corseaux

Thérèse Volet
Corsier

Claude Cherbuin
Jongny

Antoinette Siffert
St-Légier

Etienne Rivier
Vevey

Laurent Croset
Veytaux

2.2 Le Conseil intercommunal au 31.12.2015

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	**Ming**	**Christophe**	Vevey
Vice-Président	**Espinosa**	**José**	La Tour-de-Peilz
Scrutateur	**Gori**	**Mario**	Montreux
Scrutateur	**Vionnet**	**Alain**	St-Légier
Scrutateur-suppl.	**Wyss**	**Emmanuelle**	La Tour-de-peilz
Scrutateur-suppl.	**Zaugg**	**Jacques**	Vevey
Secrétaire	**Dind**	**Carole**	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Jaunin	**Gilbert**	Blonay
Mercier	**Philippe**	Chardonne
Michaux	**Patrick**	Corseaux
Layaz	**Michel**	Corsier
Durussel	**Dominique**	Jongny
Urech	**Roger**	La Tour-de-Peilz,
Hess	**Yanick**	Montreux
Besson	**Pierre-Alain**	St-Légier
Baud	**Francis**	Vevey
Grandchamp	**John**	Veytaux, **Président**

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Favre	**Patrick**	Blonay
Cossy	**Laurent**	Chardonne
vacant		Corseaux
Bucher	**Yves**	Corsier
De Quattro	**Angelo**	Jongny
Wyss	**Emmanuelle**	La Tour-de-Peilz
Jost	**Marcel**	Montreux
Burgy	**Jean-Luc**	St-Légier
Jerbia	**Isabel**	Vevey
Emery	**Huguette**	Veytaux

Conseil intercommunal

Nom	Prénom	Commune politique
Blanchod	**Charles**	Blonay
Boraley	**Claude**	Blonay
Favre	**Patrick**	Blonay
Jaunin	**Gilbert**	Blonay
Vuadens	**Aurèle**	Blonay
Cossy	**Laurent**	Chardonne
Mercier	**Philippe**	Chardonne
Neyroud	**Eric**	Chardonne
Signorell	**Arsène**	Chardonne
Marmier	**Jacques**	Corseaux
Michaux	**Patrick**	Corseaux
Müller-Hermann	**Hans Jörg**	Corseaux
Volet	**Alain**	Corseaux
Bucher	**Yves**	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	**Pierre-André**	Corsier-sur-Vevey
Layaz	**Michel**	Corsier-sur-Vevey
Schopfer	**Eddy**	Corsier-sur-Vevey
Pointet	**Nicole**	Jongny
De Quattro	**Angelo**	Jongny
Durussel	**Dominique**	Jongny
Aminian	**Taraneh**	La Tour-de-Peilz
Chervet	**Roland**	La Tour-de-Peilz
Culand	**Michel**	La Tour-de-Peilz
Espinosa	**José**	La Tour-de-Peilz
Gambardella	**Luigi**	La Tour-de-Peilz
Urech	**Roger**	La Tour-de-Peilz
Wyss	**Emmanuelle**	La Tour-de-Peilz
Ziehli	**Yohan**	La Tour-de-Peilz
Chevalley	**René**	Montreux
Filippone	**Joseph**	Montreux
Gaillet	**Prisca**	Montreux
Gori	**Mario**	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Granato	**Michel**	Montreux
Grangier	**Carole**	Montreux
Hess	**Yanick**	Montreux
Jost	**Marcel**	Montreux
Kiala	**Jean-Jacques**	Montreux
Kundert	**Yves-Laurent**	Montreux
Muggli	**Marcel**	Montreux
Staeger	**Alexandre**	Montreux
Tschopp	**Vincent**	Montreux
Wehrli	**Laurent**	Montreux
Winkler	**Lionel**	Montreux
Besson	**Pierre-Alain**	St-Légier
Burgy	**Jean-Luc**	St-Légier
Gygli	**Gérald**	St-Légier
Schlaeppi	**Martine**	St-Légier
Vionnet	**Alain**	St-Légier
Baud	**Francis**	Vevey
Branquinho	**Tiago**	Vevey
D'Inverno	**Jérémy**	Vevey
Ferland Fürst	**Carole**	Vevey
Jerbia	**Abdelkarim**	Vevey
Jerbia	**Isabel**	Vevey
Marques	**Sandra**	Vevey
Ming	**Christophe**	Vevey
Riesen	**Werner**	Vevey
Rizzello	**Vittorio**	Vevey
Zaugg	**Jacques**	Vevey
vacant		Vevey
Emery	**Huguette**	Veytaux
Grandchamp	**John**	Veytaux
Rinaldi	**Igor**	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 23 avril 2015, Salle des Remparts, La Tour-de-Peilz

- Election de la secrétaire du Conseil intercommunal : Madame Carole Dind en remplacement de Madame Françoise Jordan (démissionnaire).

- Assermentation de 3 Conseillers : Messieurs Jérémy D'Inverno (Vevey) en remplacement de Monsieur Charles Post (démissionnaire), Michel Culand La Tour-de-Peilz) en remplacement de Monsieur Michel Bloch (démissionnaire) et Jacques Marmier (Corseaux) en remplacement de Monsieur Didier Raboud (démissionnaire).

- Préavis du Comité de direction déposés :
  - No 01/2015 – Comptes 2014 de l'Association Sécurité Riviera.
  - No 02/2015 – Rapport de gestion 2014.
  - No 03/2015 – Réponse à la motion déposée par Monsieur René Chevalley et Madame Carole Grangier (Montreux) : « Pour une analyse spécifique de périmètres à risques et de leurs genres sur le territoire de l'ASR ».

- Communications du Comité de direction :
  - No 01/2015 – Réponse à l'interpellation de Monsieur Marcel Jost (Montreux) : « Avenue de Belmont à Montreux, présence policière durant les travaux de 2014 ».
  - No 02/2015 – Feuille de route du Comité de direction 2015-2016.

- Election et assermentation d'un membre du Comité de direction : Monsieur Etienne Rivier (Vevey) en remplacement de Madame Annick Vuarnoz (démissionnaire).

- Dépôt de 2 motions et de 2 interpellations :
  - Motion de Monsieur Yohan Ziehli (La Tour-de-Peilz) : « Simplifier la vie des honnêtes automobilistes pour la population et les commerces locaux ».
  - Motion de Monsieur Marcel Jost (Montreux) : « Les voies de bus et les motos».
  - Interpellation de Madame Isabel Jerbia (Vevey) : « Trottoirs et chantiers en sécurité », à laquelle il est répondu par oral.
  - Interpellation de Monsieur Marcel Jost (Montreux) : « La formation des apprentis Protection civile circulation aux carrefours ».

Deuxième séance – jeudi 11 juin 2015, Maison Hugonin, La Tour-de-Peilz

- Assermentation de 3 Conseillers : Madame Martine Schlaeppi (St-Légier) en remplacement de Monsieur Gregory Bovay (démissionnaire), Messieurs Aurèle Vuadens (Blonay) en remplacement de Monsieur Bernard Degex (proposé en qualité de membre du Comité de direction) et Hans Jörg Müller-Hermann (Corseaux) en remplacement de Monsieur Daniel Mangili (démissionnaire).

- Préavis du Comité de direction déposé :
  - No 04/2015 – Budget de l'Association Sécurité Riviera - Année 2016.

- Communications du Comité de direction :
  - No 03/2015 – Réponse à l'interpellation de Monsieur Marcel Jost (Montreux) : « La formation des apprentis Protection civile circulation aux carrefours ».
  - No 04/2015 – Réponse à la question de Monsieur Jacques Zaugg (Vevey) au sujet de feux de signalisation à hauteur des yeux pour les automobilistes.

- Election et assermentation d'un membre du Comité de direction : Monsieur Bernard Degex (Blonay) en remplacement de Madame Christine Winkler (démissionnaire).

- Election du Président du Conseil intercommunal pour l'année 2015-2016 : Monsieur Christophe Ming (Vevey) est élu par 35 voix.

- Election du Vice-Président du Conseil intercommunal pour l'année 2015-2016 : Monsieur José Espinosa (La Tour-de-Peilz) est élu par 37 voix.

- Election de 2 scrutateurs pour l'année 2015-2016 : Messieurs Mario Gori (Montreux) et Alain Vionnet (St-Légier) sont élus à mains levées à la quasi-unanimité (1 abstention).

- Election de 2 scrutateurs-suppléants pour l'année 2015-2016 : Madame Emmanuelle Wyss (La Tour-de-Peilz) et Monsieur Jacques Zaugg (Vevey) sont élus à mains levées à l'unanimité.

- Rapports des commissions :
  - Rapport de la Commission de gestion concernant les comptes 2014 (préavis No 01/2015), adopté à la quasi-unanimité (une abstention).
  - Rapport de la Commission de gestion concernant la gestion 2014 (préavis No 02/2015), adopté à l'unanimité.
  - Rapport relatif au préavis en réponse à la motion intitulée « Pour une analyse spécifique de périmètres à risques et de leurs genres sur le territoire de l'ASR » (préavis No 03/2015), adopté avec un amendement à l'unanimité.

- Nomination de la Commission chargée de l'examen de la prise en considération ou non de la motion de Monsieur Yohan Ziehli intitulée « Simplifier la vie des honnêtes automobilistes pour la population et les commerces locaux ».

Troisième séance – jeudi 24 septembre 2015, Salle des Remparts, La Tour-de-Peilz

- Communications du Comité de direction :
  - No 05/2015 – Contrat de prestations entre l'Association Sécurité Riviera et la Commune de St-Légier - La Chiésaz concernant l'activité de l'Office du Stationnement de Vevey au profit de St-Légier - La Chiésaz.
  - No 06/2015 – Bilan de la criminalité sur les dix communes de l'Association Sécurité Riviera entre 2011 et 2014.
  - No 07/2015 – Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2016.
  - No 08/2015 – Suivi de la Feuille de route du Comité de direction pour 2015-2016 – Etat de situation à mi-août 2015.

- Rapports des commissions :
  - Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2016 (préavis No 04/2015), adopté à une très large majorité (2 abstentions).
  - Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération ou non de la motion de Monsieur Yohan Ziehli intitulée « Simplifier la vie des honnêtes automobilistes pour la population et les commerces locaux », adopté à la quasi-unanimité (1 abstention).

- Dépôt de 2 motions :
  - Motion de Monsieur Francis Baud (Vevey) relative aux dépôts de déchets sauvages et demandant une application rapide de la Loi cantonale sur les amendes d'ordre communales.
  - Motion de Monsieur Vincent Tschopp (Montreux) demandant une modification du règlement adéquat permettant de prolonger l'heure d'ouverture des discothèques d'au moins une heure.

- Nomination de 5 nouveaux membres de la Commission chargée d'étudier le préavis No 03/2014 « Modification du Règlement du Conseil intercommunal, suite aux nouvelles dispositions de la Loi sur les communes ».

Quatrième séance – jeudi 26 novembre 2015, Salle des Remparts, La Tour-de-Peilz

- Préavis du Comité de direction :
  - No 05/2015 – Remplacement des logiciels de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'000.00.

- Nomination de la Commission chargée de la prise en considération ou non de la motion de Monsieur Vincent Tschopp demandant une modification du règlement adéquat permettant de prolonger l'heure d'ouverture des discothèques d'au moins une heure.

2.4 Planning de toutes les séances 2015

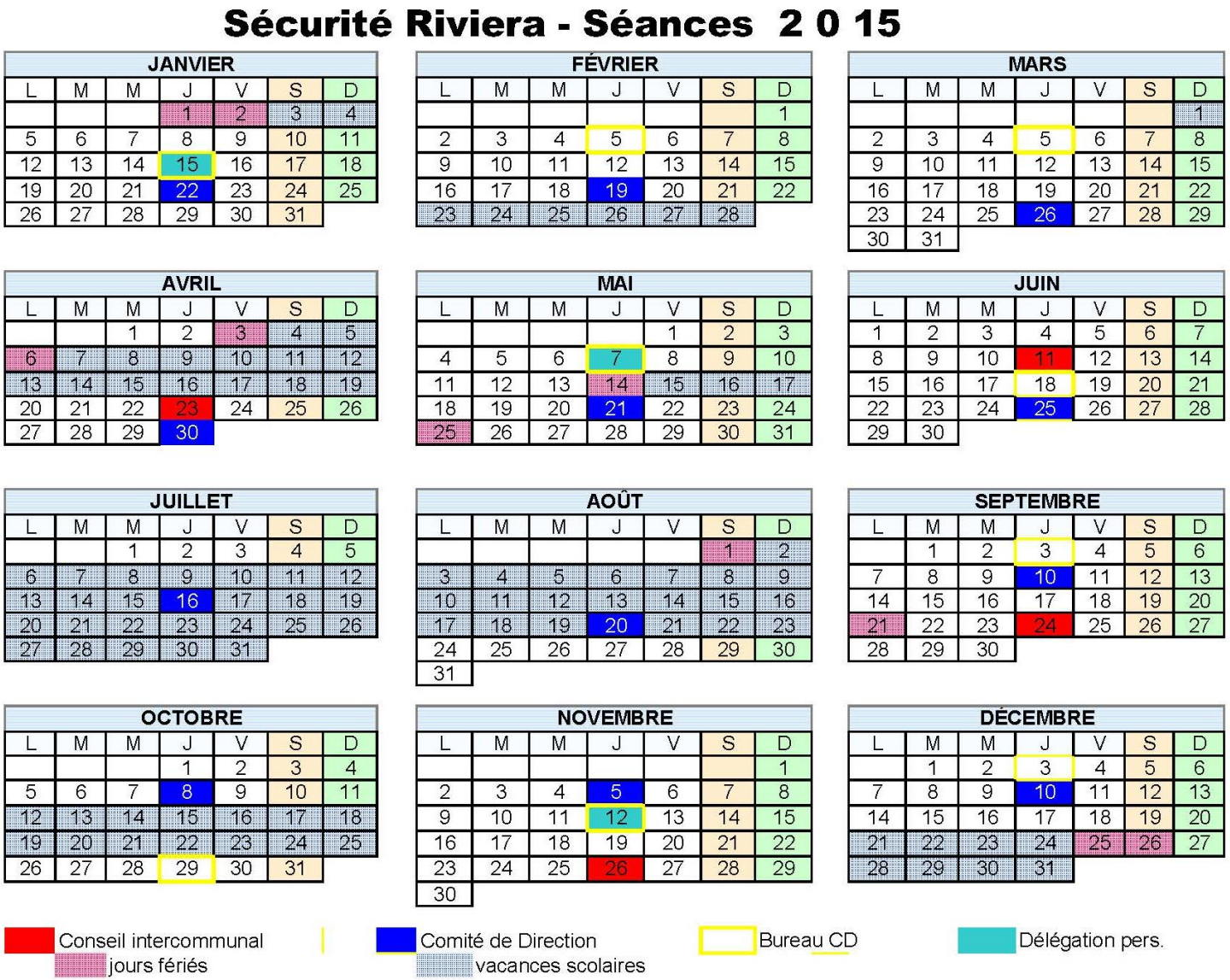

2.5 Eléments clés

- ***15 janvier***
  Brigandage dans une bijouterie de Montreux; les malfrats emportent un important butin. L'enquête menée par les instances compétentes permet d'appréhender les auteurs.
- ***24 janvier***
  Important incendie à la Rue de la Demi-Lune, à Chardonne.
- ***06 février***
  Validation, par le Grand Conseil, de la Loi modifiant celle du 11 septembre 1995 d'exécution fédérale sur la PCi, qui découpe le Canton de Vaud en 10 régions (au lieu de 21).
- ***02-05 mars***
  Conférence sur le nucléaire USA – Iran, à Montreux, entre le secteur du Fairmont Montreux Palace, Royal Plaza et Suisse Majestic. Important concept de sécurité mis en place par la Police cantonale, avec l'appui des polices communales et les nombreux partenaires de la sécurité, comme Protection civile Riviera.
- ***Février, mars, puis avril***
  Dans le cadre des négociations sur le nucléaire iranien à Montreux, puis à Lausanne, engagement de plusieurs équipages ambulanciers pour contribuer à la sécurité des délégations.
- ***10 mars***
  Regroupement d'Ambulance Riviera sur sa nouvelle base unique de La Tour-de-Peilz, au chemin de Béranges 111.
- ***17 mars***
  Rapport d'assermentation et de promotion de Police Riviera à Jongny.
- ***1er avril***
  Adhésion à la plate-forme Easyfind, application de gestion informatisée des objets trouvés/perdus couvrant la majorité du territoire suisse.
- ***1er avril***
  Entrée en vigueur du nouveau Règlement sur le service des taxis.
- ***Fin avril-début mai***
  Fortes intempéries sur l'ensemble de la Riviera et interventions des 4 Corps-métier pour lutter contre les inondations, particulièrement à Blonay et St-Légier.
- ***06 mai***
  Brigandage à l'Office postal de Montreux. L'enquête menée par la Police cantonale permet d'appréhender les auteurs.
- ***21-24 mai***
  Giron des musiques de la Veveyse 2015 organisé à Corsier. 10 sociétés de la Veveyse et 2 sociétés invitées concourent durant les 4 jours.
- ***30 mai***
  Fête des Narcisses à Montreux, avec son traditionnel corso fleuri défilant de la Maison des Congrès à la Place du Marché.
- ***05-06 juin***
  Inauguration de la Place des Anciens-Fossés organisée par la Commune de La Tour-de-Peilz. Concerts et animations ravissent le public présent.
- ***14 juin***
  Aux Monts-de-Corsier, personne bloquée sur un rocher, dans le lit de la Veveyse. Localisée par les ambulanciers, elle est hélitreuillée par la Rega.
- ***Juillet***
  Canicule nécessitant l'engagement de Protection civile Riviera en appui.
- ***03 au 18 juillet***
  49ème Festival de Jazz de Montreux, avec l'engagement des 4 Corps-métier de l'ASR.

- ***09 juillet***
  Important incendie dans un hangar à bois à Veytaux, sous le viaduc de Glion. Le sinistre est maîtrisé par les services de secours. L'enquête menée par la Police cantonale permet d'identifier les auteurs de l'incendie.
- ***31 juillet-02 août***
  Réunion des Communes de Vevey et La Tour-de-Peilz pour proposer les Quais en fête, manifestation liée aux festivités du 1er Août.
- ***1er août***
  Feu de chalet à Sonchaux.
- ***18 août***
  Brigandage dans une bijouterie de Vevey; 2 personnes sont blessées. L'enquête menée par la Police cantonale permet l'appréhension des auteurs.
- ***1er septembre***
  Mise à disposition de l'EVAM, par Protection civile Riviera, du CSP Vinet pour l'accueil de 75 réfugiés, selon une convention passée avec la Commune de Montreux.
- ***10 septembre***
  Séance du Comité de direction, puis déplacement au Col de Jaman pour une démonstration de la Colonne de Secours de Montreux.

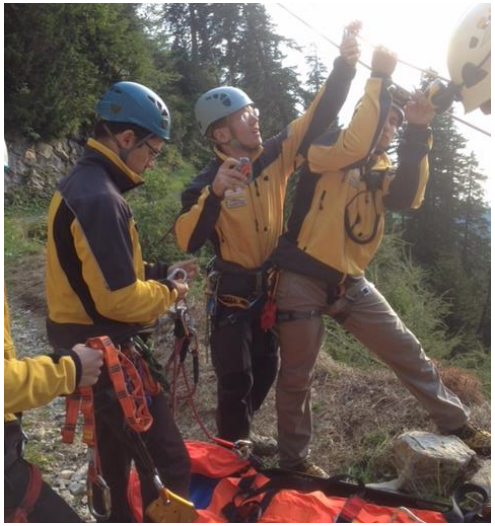

- ***13 septembre***
  Accident mortel de la circulation sur l'autoroute A9, nécessitant l'intervention du SDIS Riviera.
- ***18-20 septembre***
  Montreux Tattoo Convention réunissant les meilleurs artistes tatoueurs locaux et internationaux.
- ***07-09 octobre***
  4ème Congrès international Francopol au 2M2C, à Montreux, sur le thème de la gestion des foules et des droits du citoyen.
- ***04 novembre***
  A Rivaz, accident impliquant 2 voitures et 1 moto; 7 personnes sont blessées. Intervention de 5 ambulances et de la Rega.
- ***18 novembre***
  Rapport annuel de Protection civile Riviera.
- ***05 décembre***
  Rapport annuel du SDIS Riviera au Casino de Montreux.
- ***07 décembre***
  Accréditation définitive de Police Riviera par le Département des institutions et de la sécurité. Le Corps de police répond ainsi aux exigences de la Loi sur l'organisation policière vaudoise, franchissant un nouveau pas réjouissant vers la consolidation de la police coordonnée.
- ***09 décembre***
  Approbation, par le Conseil d'Etat, du contrat de droit administratif définissant la structure de l'Organisation régionale de protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut conclu entre l'ASR et les Municipalités de Château-d'Oex, de Rossinière et de Rougemont.

3. Résumé des comptes 2015

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2015

600	Autorités
charges	298'696.25
revenus	
total	298'696.25

601	Direction
charges	1'397'277.70
revenus	119'213.05
total	1'278'064.65

602	Chancellerie
charges	440'603.75
revenus	387'203.45
total	53'400.30

603	Police Riviera
charges	14'614'979.72
revenus	2'584'429.72
total	12'030'550.00

604	Prévention
charges	758'254.53
revenus	23'688.15
total	734'566.38

650	SDIS Riviera
charges	3'558'980.92
revenus	1'062'858.85
total	2'496'122.07

605	Ambulance Riviera
charges	4'625'850.89
revenus	4'495'026.59
total	130'824.30

606	SG - utli
charges	1'095'067.55
revenus	6'556.40
total	1'088'511.15

607	Amendes d'ordre
charges	1'288'483.18
revenus	794'932.04
total	493'551.14

608	Polcom / admin
charges	973'041.74
revenus	943'331.15
total	29'710.59

609	Signalisation
charges	1'313'540.68
revenus	140'057.80
total	1'173'482.88

66	Protection Civile
charges	2'195'865.31
revenus	439'642.90
total	1'756'222.41

610	Off. du Stat. Personnel
charges	0.00
revenus	0.00
total	0.00

610.01	Stat. Montreux
charges	1'249'508.62
revenus	3'582'797.47
total	-2'333'288.85

610.02	Stat. Vevey
charges	1'638'949.39
revenus	4'764'410.91
total	-3'125'461.52

610.03	Stat. La Tour-de-Peilz
charges	239'337.25
revenus	674'117.65
total	-434'780.40

	cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608
total charges	**15'670'171.35**	**11'417'826.87**	**16'137'874.76**
total charges	35'688'437.48	29'933'591.25	25'492'255.31
total revenus	20'018'266.13	18'515'764.38	9'354'380.55
total contrôle	*15'670'171.35*	*11'417'826.87*	*16'137'874.76*

total charges brutes	35'688'437.48	29'933'591.25	25'492'255.31
total revenus	20'018'266.13	18'515'764.38	9'354'380.55

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2015

				600	601	602	607	605	606	604	603	608				
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction	Chancellerie	Amendes	Ambulance	SG+utli	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	budget 2015	comptes 2014
Blonay	6'110	5	30'550	22'382.29	95'769.58	4'001.46	36'983.41	9'803.09	81'565.71	55'043.47	901'488.62	2'226.31	1'209'263.95	**197.92**	219.62	209.21
Chardonne	2'835	3	8'505	6'231.14	26'661.88	1'113.99	10'296.04	2'729.14	22'707.57	15'323.89	250'970.89	619.80	336'654.33	**118.75**	131.77	125.53
Corseaux	2'172	3	6'516	4'773.91	20'426.66	853.47	7'888.18	2'090.90	17'397.13	11'740.20	192'278.23	474.85	257'923.53	**118.75**	131.77	125.53
Corsier	3'393	3	10'179	7'457.59	31'909.61	1'333.25	12'322.56	3'266.31	27'177.00	18'340.02	300'368.33	741.79	402'916.46	**118.75**	131.77	125.53
Jongny	1'475	3	4'425	3'241.95	13'871.70	579.59	5'356.84	1'419.92	11'814.35	7'972.74	130'575.68	322.47	175'155.25	**118.75**	131.77	125.53
Montreux	26'072	6	156'432	114'609.05	490'390.41	20'489.57	189'374.42	50'196.98	417'659.18	281'851.40	4'616'093.85	11'399.88	6'192'064.74	**237.50**	263.54	251.05
St-Légier	5'084	4	20'336	14'899.06	63'750.25	2'663.62	24'618.48	6'525.56	54'295.27	36'640.39	600'087.48	1'481.97	804'962.08	**158.33**	175.69	167.37
La Tour-de-Peilz	11'207	5	56'035	41'053.74	175'661.16	7'339.50	67'835.20	17'980.90	149'608.34	100'961.08	1'653'516.02	4'083.52	2'218'039.45	**197.92**	219.62	209.21
Vevey	18'838	6	113'028	82'809.35	354'325.51	14'804.48	136'830.13	36'269.20	301'774.46	203'648.23	3'335'301.32	8'236.84	4'473'999.52	**237.50**	263.54	251.05
Veytaux	845	2	1'690	1'238.17	5'297.89	221.36	2'045.89	542.30	4'512.15	3'044.96	49'869.58	123.16	66'895.45	**79.17**	87.85	83.68
	scris 31.12.2014		total pour contrôle	298'696.25	1'278'064.65	53'400.30	493'551.14	130'824.30	1'088'511.15	734'566.38	12'030'550.00	29'710.59	16'137'874.76			
total	78'031		407'696									TOTAL	16'137'874.76			

	609	610.01-02-03				
	Signalisation	Stationnement	TOTAL	coût/hab	budget 2015	comptes 2014
3 villes/609 56'117						
Montreux	545'201.02	-2'333'288.85	4'403'976.91	**168.92**	204.72	186.63
La Tour-de-Peilz	234'353.63	-434'780.40	2'017'612.68	**180.03**	224.46	207.84
Vevey	393'928.23	-3'125'461.52	1'742'466.23	**92.50**	110.77	78.69

	Protection Civile Riviera			SDIS Riviera		ASR - brut
	coût/hab 2014	22.91	66	32.87	650	sans 609-610
Communes	n/habitants	coût/hab		coût/hab		
Blonay	6'110	22.51	137'516.10	31.99	195'451.88	1'542'231.93
Chardonne	2'835	22.51	63'806.57	31.99	90'688.39	491'149.30
Corseaux	2'172	22.51	48'884.61	31.99	69'479.79	376'287.93
Corsier	3'393	22.51	76'365.32	31.99	108'538.17	587'819.95
Jongny	1'475	22.51	33'197.42	31.99	47'183.56	255'536.23
Montreux	26'072	22.51	586'795.38	31.99	834'013.34	7'612'873.46
St-Légier	5'084	22.51	114'424.20	31.99	162'631.32	1'082'017.60
La Tour-de-Peilz	11'207	22.51	252'232.89	31.99	358'499.06	2'628'771.40
Vevey	18'838	22.51	423'981.72	31.99	602'605.98	5'500'587.23
Veytaux	845	22.51	19'018.18	31.99	27'030.58	112'944.22
	total pour contrôle		1'756'222.41		2'496'122.07	20'390'219.24

coût total ASR net cptes 600 à 66		coût/hab	budget 2015	comptes 2014
Blonay	1'542'231.93	252.41	277.57	264.98
Chardonne	491'149.30	173.24	189.72	181.30
Corseaux	376'287.93	173.24	189.72	181.30
Corsier	587'819.95	173.24	189.72	181.30
Jongny	255'536.23	173.24	189.72	181.30
Montreux	5'824'785.63	223.41	262.67	242.40
St-Légier	1'082'017.60	212.83	233.64	223.14
La Tour-de-Peilz	2'628'344.63	234.53	282.41	263.61
Vevey	2'769'053.94	146.99	168.72	134.46
Veytaux	112'944.22	133.66	145.80	139.46
	15'670'171.35			

Sécurité Riviera Comptes 2015 Charges et revenus par nature

		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
3	**CHARGES**	**35'688'437.48**	**37'136'163.00**	**35'570'342.70**
30	**AUTORITES ET PERSONNEL**	**29'203'490.18**	**29'970'204.00**	**29'031'584.73**
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	252'463.15	265'800.00	256'714.35
301	PERSONNEL ADMINISTRATIF	22'453'373.65	22'951'741.00	22'543'656.42
303	CHARGES SOCIALES 1ER PILIER	1'917'218.00	1'943'874.00	1'805'331.20
304	CAISSE DE PENSIONS	3'254'180.05	3'389'799.00	3'217'842.15
305	ASSURANCES ACCIDENTS	360'294.40	376'255.00	360'800.85
306	DEBOURS	441'321.74	569'285.00	466'515.73
309	AUTRES FRAIS	524'639.19	473'450.00	380'724.03
31	**BIENS, SERVICES, MARCHANDISES**	**5'517'524.55**	**6'188'159.00**	**5'498'443.53**
310	FOURNITURES DE BUREAU	197'427.93	252'650.00	211'341.58
311	ACHATS EQUIPEMENTS	598'723.15	773'800.00	565'113.17
312	EAU ET ENERGIES	210'832.50	228'700.00	220'010.90
313	MARCHANDISES ET MP	269'945.46	316'150.00	207'612.56
314	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	211'741.42	220'100.00	241'812.95
315	Entretien des équipements	958'955.99	1'144'384.00	993'362.85
316	LOYERS	1'545'635.50	1'550'650.00	1'475'501.20
317	RECEPTIONS	48'378.76	60'500.00	59'108.94
318	HONORAIRES ET FRAIS BANCAIRES	1'343'611.88	1'447'400.00	1'326'441.32
319	FRAIS DIVERS	132'271.96	193'825.00	198'138.06
32	**INTERETS**	**11'362.30**	**12'400.00**	**12'350.53**
33	**AMORTISSEMENTS**	**298'654.70**	**347'300.00**	**392'321.65**
330	Amortissement du patrimoine financier	184'825.40	226'700.00	254'008.41
331	Amortissements patrimoine adm.	113'829.30	120'600.00	138'313.24
35	**CHARGES CANTONALES ET INTERCOM**	**642'920.75**	**603'600.00**	**621'831.26**
351	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	507'201.50	500'000.00	500'246.50
352	Communes et associations de communes	135'719.25	103'600.00	121'584.76
36	**SUBVENTIONS**	**14'485.00**	**14'500.00**	**13'811.00**

Sécurité Riviera Comptes 2015 Charges et revenus par nature

		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
4	**REVENUS**	**35'688'437.48**	**19'339'701.00**	**35'570'342.70**
42	**REVENUS DU PATRIMOINE**	**6'578'321.99**	**6'222'600.00**	**6'257'000.05**
422	REVENUS PLACEMENTS	887.31	3'000.00	3'188.34
423	REVENUS PATRIMOINE	582'793.53	590'000.00	594'902.40
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5'994'641.15	5'629'600.00	5'658'909.31
43	**TAXES, EMOLUMENTS**	**26'814'057.24**	**10'776'746.00**	**27'064'940.75**
431	EMOLUMENTS	482'896.80	466'100.00	481'253.15
435	PRESTATIONS DIVERSES	19'864'989.65	3'966'500.00	19'996'001.42
436	REMBOURSEMENTS	1'672'033.72	1'034'146.00	1'271'702.46
437	AMENDES	4'794'137.07	5'310'000.00	5'315'983.72
45	**PARTICIPATIONS CHARGES CANTON**	**2'296'058.25**	**2'340'355.00**	**2'248'401.90**
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'296'058.25	2'340'355.00	2'248'401.90

NB. Le budget ne tient pas compte de la participation des communes au chiffre 435 prestations diverses

4. Direction

Michel Francey :
Secrétaire général de l'Association Sécurité Riviera et
Secrétaire du Comité de direction

Responsable administratif de l'organisation régionale, le Secrétaire général assume la gestion administrative et financière globale, ainsi que celle des Ressources Humaines. Il garantit la coordination et la transversalité entre les 4 Corps-métier (Police Riviera, Ambulance Riviera, Protection civile Riviera, SDIS Riviera), ainsi qu'avec les Services généraux.

Il est le répondant de la bonne marche du service auprès du Comité de direction, dont il est le Secrétaire.

4.1 Ressources Humaines

Madame Christiane MATTHEY, Responsable RH depuis la création de l'ASR, a pris sa retraite à fin novembre. Pour lui succéder, le Comité de direction a désigné son adjoint, Monsieur Dario PIRAS. Tous deux ont eu la délicate mission de régir l'ensemble des dossiers relatifs au personnel et ont assuré, pour un peu plus de 220 collaboratrices et collaborateurs, la synthèse des évaluations annuelles. Ils ont géré les dossiers de candidature, la mise sur pied des entretiens de sélection, la rédaction des contrats. Ils ont estimé le budget pour les charges du personnel et établi les salaires mensuels. Ils ont été actifs et présents lors des entretiens de fin de période d'essai, comme des entretiens d'engagement.

Journellement, ils sont en contact avec les partenaires des assurances pour le traitement des absences pour maladies et accidents, professionnels ou non.

Depuis l'année 2012 et à leur initiative, des entretiens de reprise d'activité pour toute collaboratrice ou tout collaborateur ayant été absent pour une longue période ou pour des motifs particuliers sont organisés. Dès l'entrée en vigueur de ce principe, il a été possible de mesurer les effets positifs de cet appui au moment du retour, qui témoigne également de l'intérêt de la Direction pour le personnel, tout comme de l'ouverture accordée à l'écoute et au soutien.

Quinze collaborateurs ont quitté l'organisation durant l'année 2015, alors que 18 sont venus renforcer ses rangs. Chaque personne quittant l'organisation est reçue pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuels motifs d'insatisfaction. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Au chapitre des départs, 3 collaboratrices ont saisi l'opportunité de prendre leur retraite. Il s'agit de Mesdames Francesca CROSET, aide-concierge à la cellule UTLI, Madeline RUCHET, secrétaire à l'Office du Stationnement de Montreux, et Madame Christiane MATTHEY, Responsable des Ressources Humaines.

Les 18 nouveaux collaborateurs engagés se répartissent de la manière suivante :

- 7 aspirants qui ont débuté l'Académie en mars,
- 1 collaborateur à la Chancellerie,
- 1 secrétaire à l'Office du Stationnement de Montreux,
- 1 aide-concierge à la cellule UTLI (par contrat à durée déterminée),
- 6 agents de police,
- 2 assistants de sécurité publique.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2015, les jubilaires ont été les suivants :

20 ans de service : Messieurs Marc FRANCOIS, Responsable d'exploitation d'Ambulance Riviera, et Dominique FÜRST, Responsable du groupe signalisation

25 ans de service : Monsieur Michel FRANCEY, Secrétaire général de Sécurité Riviera, lt-col Pierre-Alain MASSON, Commandant de la Protection civile Riviera, et sgt Roger TROLLIET, agent de police à la cellule Prévention

30 ans de service : sgtm Vincent SCHOTT, Répondant de proximité, sgt Stéphane MÄDER, opérateur CRI, et sgt Jean-Pierre GRUSSEL, agent de police

35 ans de service : maj Michel BEAUD, Chef instructeur et Remplaçant du Commandant de Protection civile Riviera.

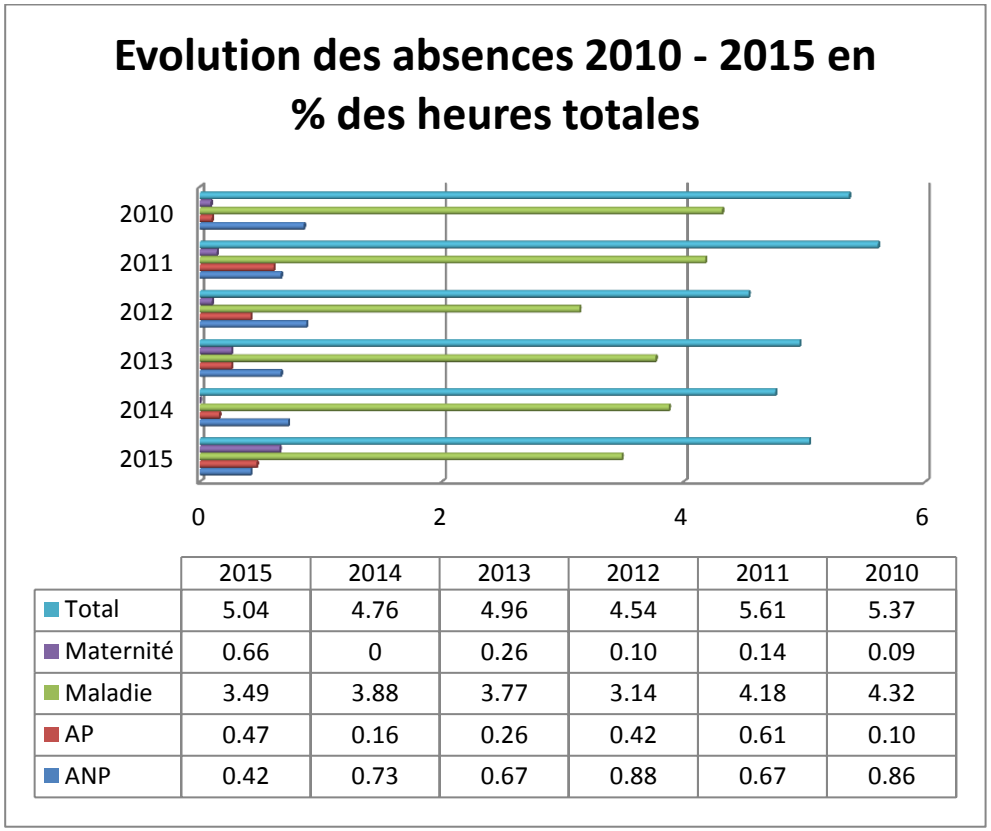

	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Total	5.04	4.76	4.96	4.54	5.61	5.37
Maternité	0.66	0	0.26	0.10	0.14	0.09
Maladie	3.49	3.88	3.77	3.14	4.18	4.32
AP	0.47	0.16	0.26	0.42	0.61	0.10
ANP	0.42	0.73	0.67	0.88	0.67	0.86

AP : Accident professionnel

ANP : Accident non professionnel

EPT / nombre de personnes 2008-2015

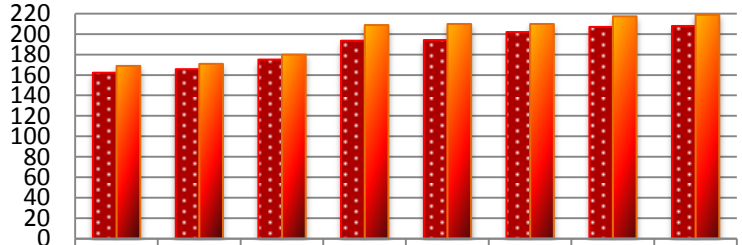

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
EPT	162.3	165.8	175.1	193.7	194.4	202.1	207.3	208
Personnes	169	171	180	209	210	210	217.5	219

Effectifs comparés budget/comptes 2008-2015

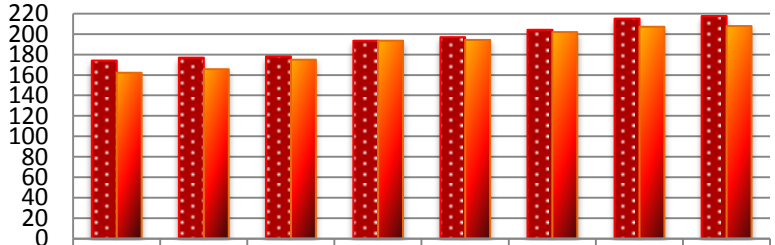

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Budget	174.4	177.2	178.2	193.8	197.3	204.4	215.3	217.7
EPT	162.3	165.8	175.1	193.7	194.4	202.1	207.3	208

Evolution de l'effectif par Corps-métier, Direction et Service généraux 2008-2015

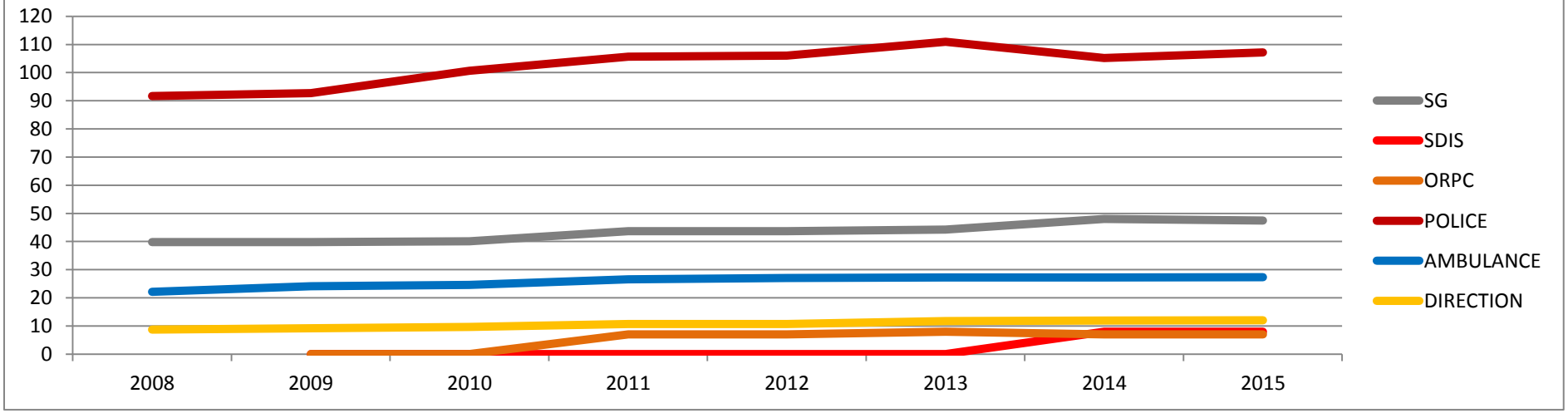

RECAPITULATIF DES ETP PAR CELLULE AU 31.12.2015					
CELLULES	ETP POLICIERS	ETP NON POLICIERS	TOTAL ETP REEL	TOTAL ETP ADMIS	NOMBRE D'EMPLOYES REEL
DIRECTION					
Secrétaire général Sécurité Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat de direction	1.5		1.5		2
Comptabilité / Facturation	3.0		3.0		4
Ressources Humaines	1.0		1.0		1
Chancellerie	4.5		4.5		6
Total	**11.0**		**11.0**	**12.0**	**14.0**
POLICE RIVIERA					
Commandant Police Riviera	1.0		1.0		1
Secrétaire	0.0	0.7	0.7		1
Resp. manifestations / Rpl Cdt Police Riviera	1.0		1.0		1
Chef opérationnel	1.0		1.0		1
Chargé de prévention	1.0		1.0		1
Cellule de Prévention	2.0		2.0		2
Réception Vevey	3.0		3.0		3
Centrale CRI	6.0	3.0	9.0		10
Responsable base Ouest	1.0		1.0		1
Responsable base Est	1.0		1.0		1
Répondants proximité	7.0		7.0		7
Agents de police administratifs	1.5		1.5		2
Agents de Police	71.0		71.0		71
Aspirants	7.0		7.0		7
Total	**103.5**	**3.7**	**107.2**	**113.7**	**109.0**
AMBULANCE RIVIERA					
Responsable d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
Ambulanciers diplômés	21.3		21.3		23
Techniciens ambulanciers	5.0		5.0		5
Total	**27.3**		**27.3**	**28.0**	**29.0**
PROTECTION CIVILE RIVIERA					
Commandant Protection civile Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat	2.0		2.0		2
Instruction-Opération	1.0		1.0		1
Protection population + informatique	1.0		1.0		1
Entretien matériel	2.0		2.0		2
Total	**7.0**		**7.0**	**7.0**	**7.0**
SDIS RIVIERA					
Commandant SDIS Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat	1.0		1.0		2
Responsable opérationnel	1.0		1.0		1
Responsable formation	1.0		1.0		1
Responsable prévention	1.0		1.0		1
Responsable technique	1.0		1.0		1
Technicien	2.0		2.0		2
Total	**8.0**		**8.0**	**8.0**	**9**
SERVICES GENERAUX					
Chef Services Généraux	1.0		1.0	1.0	1
Signalisation	8.0		8.0	8.0	8
UTLI	5.5		5.5	6.0	6
Amendes d'ordre / Comm. Police	5.1		5.1	5.1	7
Police du commerce	6.4		6.4	6.4	7
Stationnement Montreux	8.5		8.5	8.5	9
Stationnement Vevey	13.0		13.0	14.0	13
Total	**47.5**		**47.5**	**49.0**	**51.0**
TOTAL ASR	**208.0**		**208.0**	**217.7**	**219.0**

Cours suivis en 2015

Cours CEP	Particip.	Cellule
Accueil téléphonique : l'art et la manière	1	Celao
Anticiper et planifier avec l'analyse systémique	1	SDIS Riviera
Communiquer : écouter et se faire entendre	1	Ofstat Vevey
Conduire et animer une équipe	1	Police Riviera
Connaissance de soi	1	Police Riviera
Excel à votre rythme et selon vos besoins	1	SDIS Riviera
Génération Y : ce qui change dans le management	4	SDIS Riviera
La retraite : un temps à vivre pleinement	1	PC Riviera
Maîtriser sa fonction et son temps	1	Police Riviera
S'exprimer en public	1	Police Riviera
CAS CEP, Médias	5	Police Riviera
CAS CEP, Tactique 1	5	Police Riviera
Journée de préparation au TFE, CAS CEP	1	Police Riviera
CAS CEP, Droit et éthique policière	5	Police Riviera
Cours ISP		
Tir police, instructeurs, formation de base et du corps	6	Police Riviera
Moniteur ISP en sécurité personnelle : préparation technique au test d'entrée	5	Police Riviera
La sécurité dans l'environnement des manifestations sportives	5	Police Riviera
CCI VD, cours réservé en priorité aux policiers vaudois	7	Police Riviera
Animer des sessions de formation pour adultes / FFA-BF-M1 – UF 1	4	Police Riviera
Cours ECA		
Aide à la conduite – Base	1	SDIS Riviera
Conduite d'intervention – Chef d'intervention	1	SDIS Riviera
Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe	2	SDIS Riviera
Cours chimique de base	1	SDIS Riviera
Cours fédéral conduite lors d'événements majeurs	2	SDIS Riviera
Formateur maison de feu	1	SDIS Riviera
Formation conduite IFA	1	SDIS Riviera
Formation continue des instructeurs	4	SDIS Riviera
Formation route (Partie 1) IFA	2	SDIS Riviera
Formation route (Partie 2) IFA	1	SDIS Riviera
Journée technique des commandants	1	SDIS Riviera
Journée technique des instructeurs	4	SDIS Riviera
ORCA/EMCC – Généralités	2	SDIS Riviera
ORCA/EMCC - Plans coordination	2	SDIS Riviera
ORCA/EMCC - Structure conduite & outils AIC	2	SDIS Riviera
ORCA/EMCC - Technique de travail EM	2	SDIS Riviera
Phénomènes Thermiques	1	SDIS Riviera
Piste gaz & vélo de 5 à 12 personnes	6	SDIS Riviera
Protection - Formation barrages	2	SDIS Riviera
Protection respiratoire - Formateur cantonal APR	1	SDIS Riviera
Remorque mousse	1	SDIS Riviera

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

Suzana Vasiljevic, Vibesanth Wijeyakumar et Sebastian Grob ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage et obtenu un CFC d'employés de commerce. Nous formons tous nos vœux pour leur début de carrière.

Trois nouveaux apprentis œuvrent au sein de nos différentes cellules, encadrés par cinq formatrices, toutes volontaires.

Apprentis	ETP	Nbre
Direction	1	1
Services généraux :		
Amendes / Signalisation	1	1
Polcom / UTLI	1	1
Total	**3**	**3**

4.2 Finances

Le Responsable financier bénéficie de l'appui de 3 collaboratrices, l'une assumant la gestion des factures fournisseurs, les 2 autres étant en charge de la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera, d'Ambulance Riviera et de la Signalisation.

Les procédures appliquées et mises en œuvre dès la création de l'Association Sécurité Riviera sont naturellement étendues à l'ensemble des Corps-métier et cellules. La gestion des factures fournisseurs est également traitée à satisfaction et dans des délais qui garantissent le paiement dans les délais prescrits, neutralisant du même coup les démarches complémentaires imposées par la réception de rappels. L'image de Sécurité Riviera auprès des fournisseurs est ainsi également garantie.

Le contentieux demeure contractuellement géré par le service des Finances de Montreux. La charge est relativement importante, notamment en matière de facturation des prestations fournies par Ambulance Riviera.

4.3 Secrétariat

Le Comité de direction, le Bureau du Comité de direction et le Secrétaire général bénéficient du soutien précieux de 2 collaboratrices rodées à l'ensemble des tâches de secrétariat. Plaque tournante de l'organisation, elles en connaissent tous les détails, ce qui leur permet d'œuvrer occasionnellement au profit de tous les Corps-métier et cellules pour les relations administratives avec les Autorités.

Outre l'établissement des propositions et correspondances découlant des décisions du Comité de direction, elles sont en lien avec les Greffes pour la présentation et le suivi des propositions qui sont dressées à l'attention des Municipalités. Elles sont également très fortement impliquées à l'élaboration des outils de communication, avec notamment la mise à jour permanente du site internet, des dossiers protégés au profit du Comité de direction, ainsi qu'au suivi des différentes procédures et dossiers en cours.

Les 2 secrétaires à temps partiel (80 % et 70 %) peuvent compter sur l'appui des apprentis dont elles assument la formation. L'une d'elles est en charge du suivi global de la formation de l'ensemble des apprentis. Elle encadre les diverses formatrices et assume les contraintes des employeurs à l'égard des centres de formation. Elle procède également au travail de sélection en vue du renouvellement des jeunes bénéficiant d'une formation dans notre organisation.

4.4 Chancellerie

La Chancellerie constitue la plate-forme du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour remplir sa mission avec rigueur et précision.

Les collaboratrices et collaborateurs procèdent également à la notification des commandements de payer auprès des habitants des 10 communes de l'ASR. La modification de procédure mise en œuvre dès le mois de juin 2013 par les Offices des poursuites a conduit à une importante diminution du nombre de commandements de payer à notifier, puisqu'une étape supplémentaire de tentative de notification est effectuée par la Poste hors des heures d'exploitation de celle-ci. Cette baisse a été constatée de manière flagrante en 2014; en 2015, les effets ont déjà été diminués, puisque le nombre de notifications est à nouveau en voie ascendante.

Nombre de commandements de payer

Année	Mois	Base Ouset	Base Est	Total	*Par mois*
2009	janv-déc	7122	5862	12984	*1082*
2010	janv-déc	8549	7735	16284	*1357*
2011	janv-déc	8745	7724	16469	*1372*
2012	janv-déc	9032	7873	16905	*1409*
2013	janv-déc	6266	5742	12008	*1001*
2014	janv-déc	3991	3487	7478	*623*
2015	**janv-déc**	**4503**	**3517**	**8020**	***668***

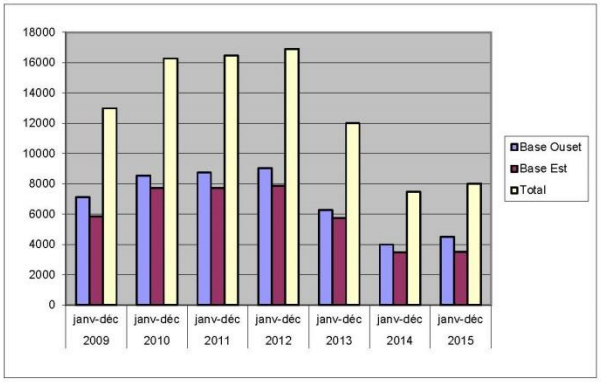

Néanmoins, les notifications auxquelles doit procéder le personnel de la Chancellerie demeurent les plus délicates, où les destinataires sont les plus difficiles à trouver.

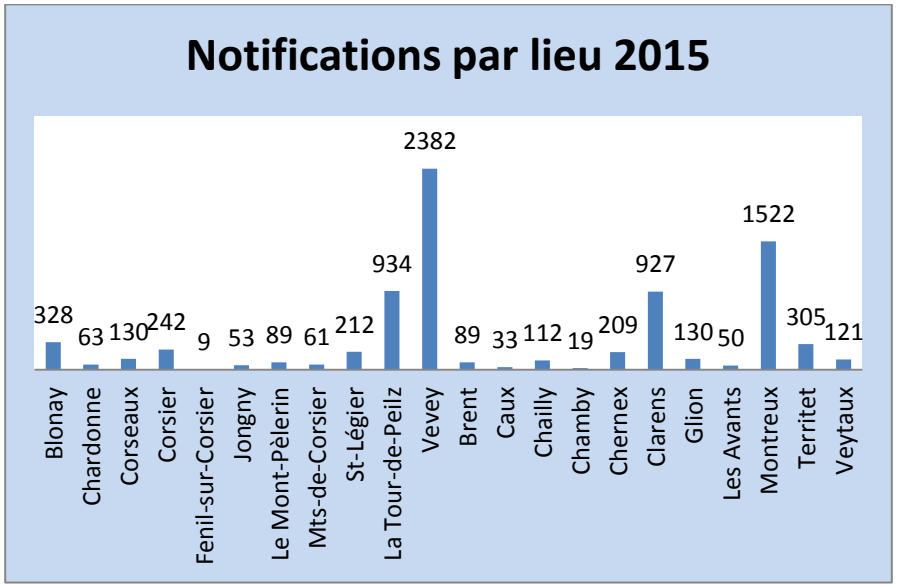

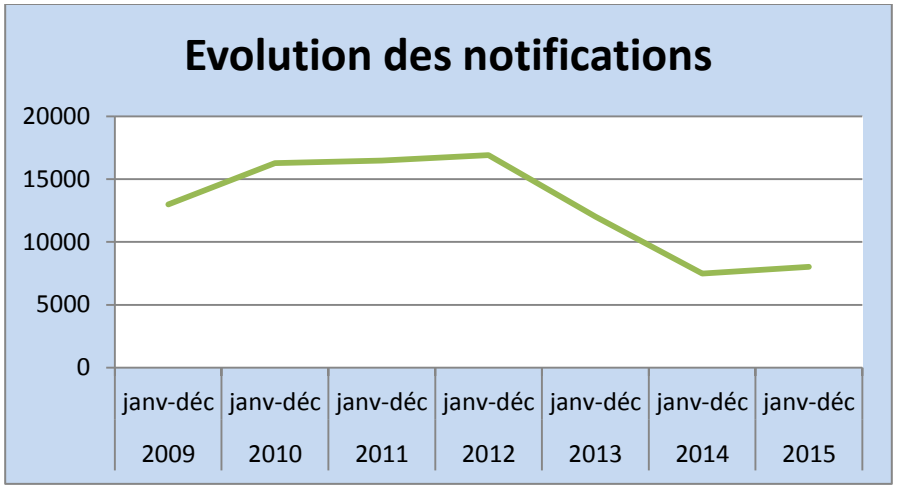

5. Police Riviera

Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera et
Secrétaire suppléant du Comité de direction

5.1 Corps de police

5.1.1 Fonctionnement

Police Riviera est composée de près de 50 % de l'effectif de l'Association Sécurité Riviera, représentant 113.7 postes de travail. Elle englobe le Centre de Régulation de l'Information (CRI), les 2 bases opérationnelles de Clarens et Vevey, la gestion des manifestations et la cellule Prévention. Les bases opérationnelles sont composées de 4 unités d'intervention (24h/24), comptant chacune entre 9 et 10 policiers. Sept répondants de proximité sont attribués chacun à des secteurs comprenant environ 10'000 habitants; ils ont pour mission de prendre en charge des problèmes récurrents, non urgents, et de constituer un lien étroit entre les autorités, les acteurs de la vie locale (commerçants, associations), la population de leur secteur et l'Etat-major.

La cellule Prévention, composée de 5 policiers, dispense les programmes de prévention dans l'ensemble des classes de la Riviera et développe de nombreuses campagnes de prévention dans les lieux fréquentés par un large public (voir plus de détails au chapitre 5.3). Cette cellule est également chargée des contrôles de vitesse.

Le CRI (24h/24), situé dans les locaux de Clarens, est administré par 8 policiers - dont 2 policières à 50 % - et par 3 réceptionnistes-téléphonistes. Ce personnel gère toutes les demandes d'intervention, la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation, ainsi que l'accueil du public à la réception. La réception de la base de Vevey est gérée, en journée, par 3 sous-officiers de police et des assistants de sécurité publique, ainsi que par des policiers en rotation complète, en dehors des heures de bureau.

Dès la rentrée du mois d'août 2014, une analyse du fonctionnement de Police Riviera a été initiée avec l'ensemble des cadres. Ce processus, qui a généré de nombreux entretiens de service et séances de travail, a conduit l'Etat-major à élaborer des propositions au Comité de direction, en juin 2015, afin de dynamiser la structure opérationnelle. La nouvelle organisation du Corps de police débutera formellement le 08 janvier 2016. Elle induit principalement un nouvel horaire pour les policiers en service irrégulier, qui a pour conséquence un renforcement des effectifs en journée, la prise de service de tous les policiers à la base opérationnelle de Clarens, ainsi que la désignation d'un Répondant de proximité suppléant pour le secteur de Vevey. Cette réorganisation s'opérera grâce aux locaux laissés vacants à Clarens par Ambulance Riviera, suite à sa centralisation à la caserne de Béranges à La Tour-de-Peilz. Les deux bases opérationnelles de Clarens et de Vevey seront toujours ouvertes au public 24h/24 – 365j.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Corps de police

Sur le plan des effectifs, 8 policiers ont quitté l'organisation durant l'année. Les postes vacants sont compensés par l'engagement de policiers déjà formés et de 7 aspirants qui débuteront leur formation à l'Académie de police de Savatan, dès le mois d'avril 2016.

5.1.3 Diminution du nombre d'interventions

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'organisation policière, le 1er janvier 2012, respectivement le décloisonnement des prérogatives entre la Police cantonale et les polices communales, 2013 s'est présentée comme une « année de consolidation » avant que le rythme de croisière soit atteint, dès 2014.

Après une diminution de plus de 2'800 interventions entre 2013 et 2014, une légère réduction de 621 interventions est à nouveau constatée en 2015. Elle s'explique par une tendance à la baisse des délits observée depuis 2013.

Il s'agit de relever l'excellente collaboration entretenue avec la Police cantonale et tous nos différents partenaires, sans qui les actions de Police Riviera n'auraient à l'évidence pas la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Aucun accident de la circulation mortel en 2015

La région, hors autoroute, n'a fort heureusement connu aucun accident de la circulation mortel en 2015.

5.1.5 Actions de prévention

Les actions de prévention ont légèrement augmenté par rapport à 2014. Ce résultat positif est à nouveau la conséquence d'une planification rigoureuse et rationnelle du service, qui nous permet de cibler la présence préventive et dissuasive dans les lieux où règne précisément un sentiment d'insécurité, objectif ou subjectif.

5.1.6 Outil d'analyse et de statistiques

L'Etat-major de Police Riviera, en étroite collaboration avec le Responsable du SIT (Système d'Information du Territoire) de la Ville de Vevey, a poursuivi le développement du portail internet www.cartoriviera.ch en y intégrant des outils de gestion et de conduite permettant d'effectuer des études spécifiques et localisées en fonction des événements. Cette démarche permet d'affiner encore l'analyse de Police Riviera et du Comité de direction, dans la perspective de définir des objectifs et de visualiser le résultat des mesures prises.

A titre d'exemple :
Evolution des interventions sur la commune de Chardonne, de 2011 – 2015, durant les mois de mars à septembre

Total des interventions réactives : 14'844

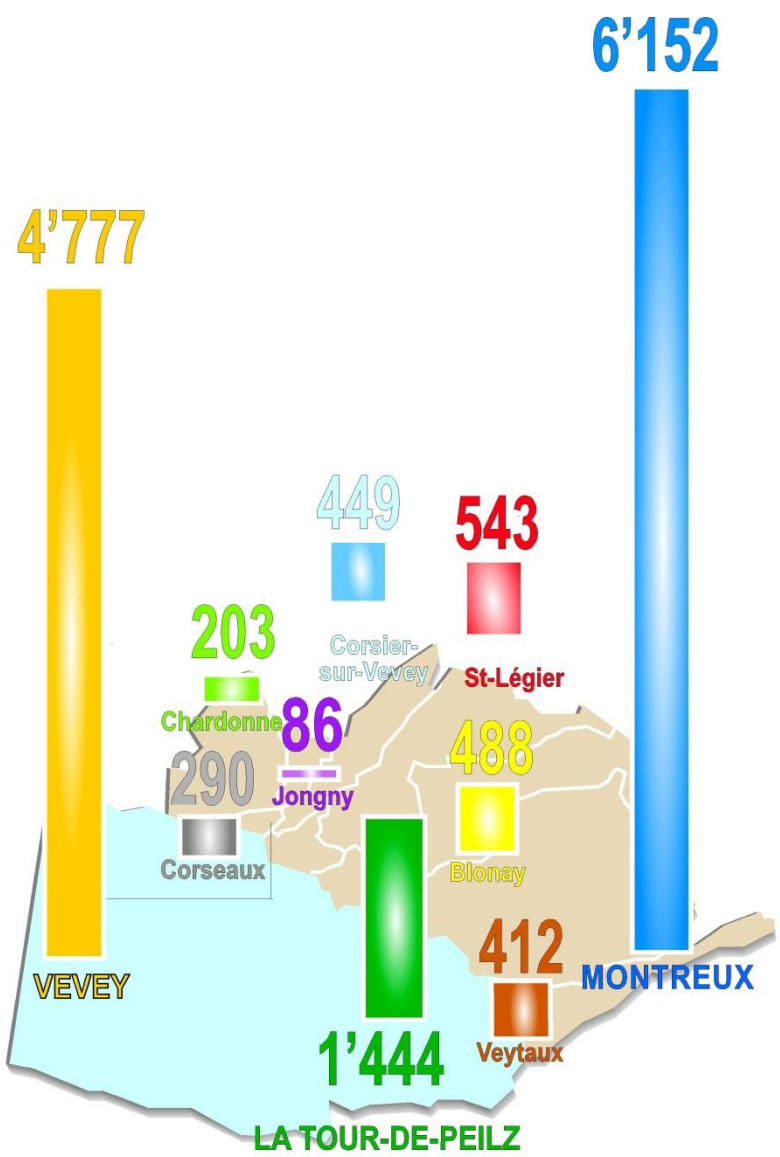

Total des actions proactives : 37’213

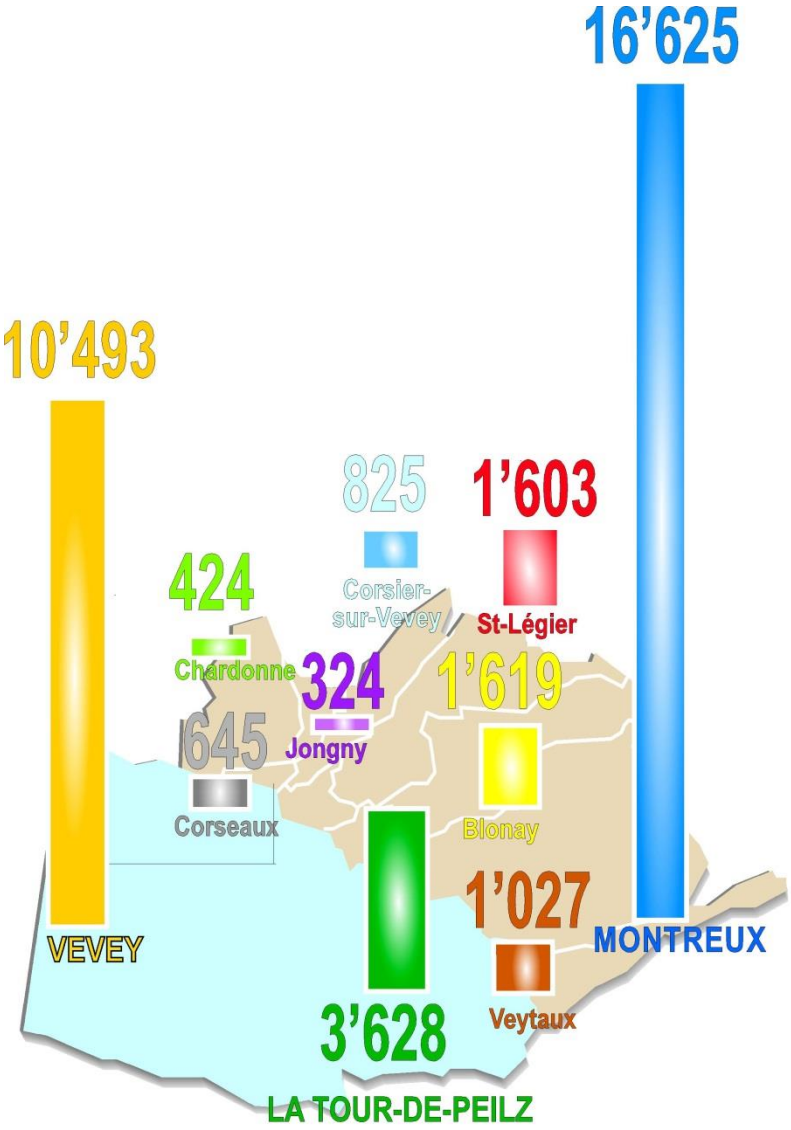

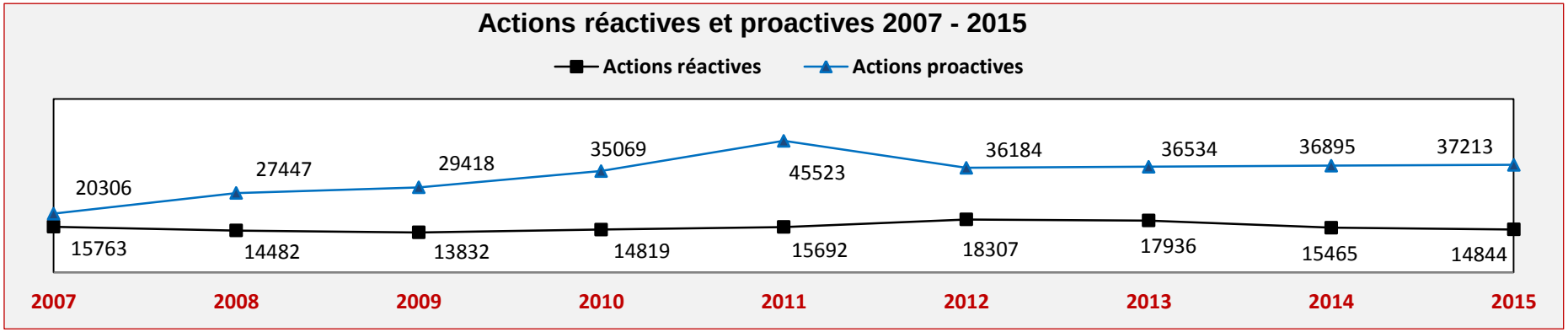

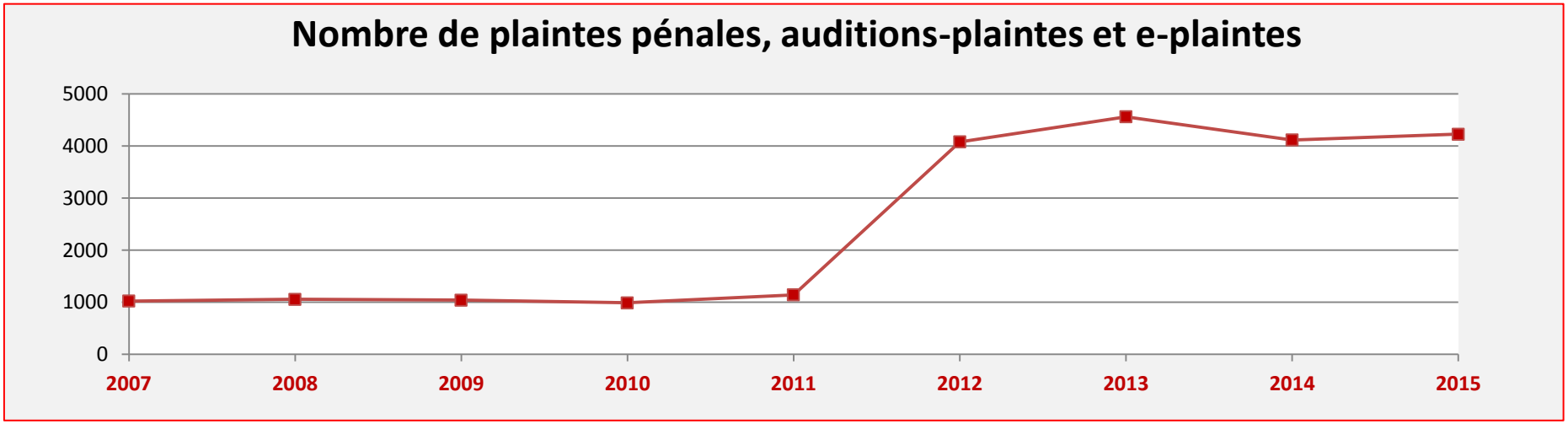

Dès le 1er janvier 2012, extension des compétences judiciaires de constat, selon Loi sur l'organisation policière vaudoise

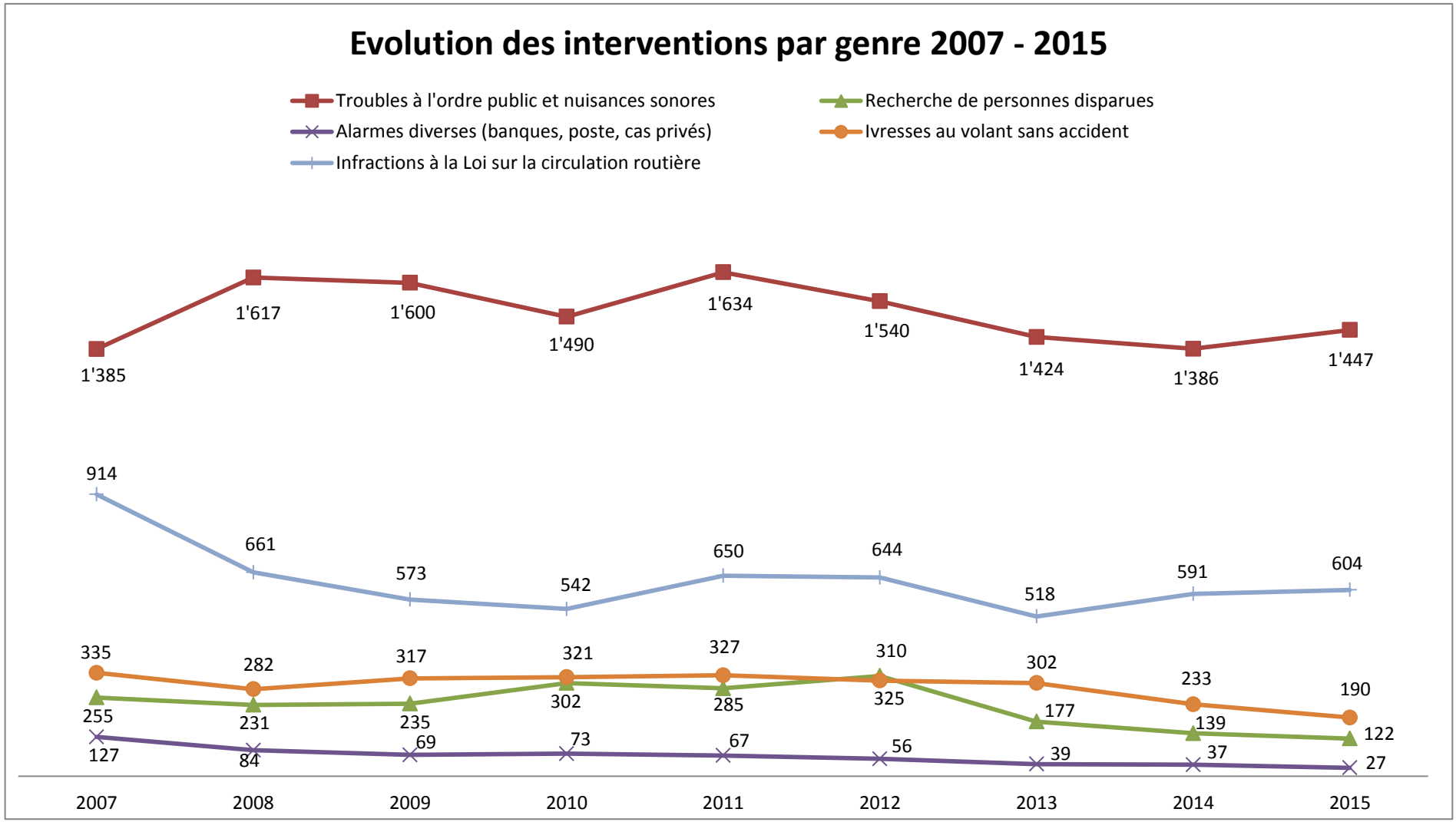

Le tableau ci-dessus démontre une relative stabilité dans le domaine des interventions courantes. Les ivresses au volant sont en forte diminution en 2015 qui, avec 190 dénonciations, est l'année la plus faible depuis la création de Sécurité Riviera.

Pages 31 à 37 - Statistiques des d'interventions s'agissant des « demandes d'assistance », des « dommages à la propriété », des « interventions à caractère judiciaire », des « nuisances sonores » et des « troubles à la tranquillité », ainsi que des actions de prévention effectuées par Police Riviera afin de prévenir les infractions et les délits.

Montreux - Gare et environs

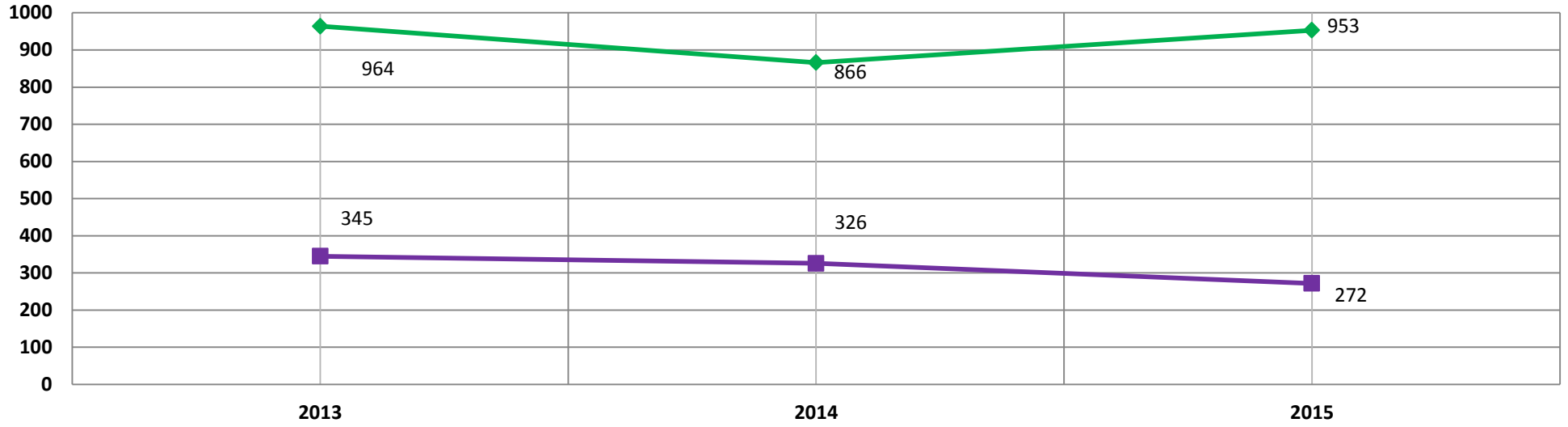

2015 par mois

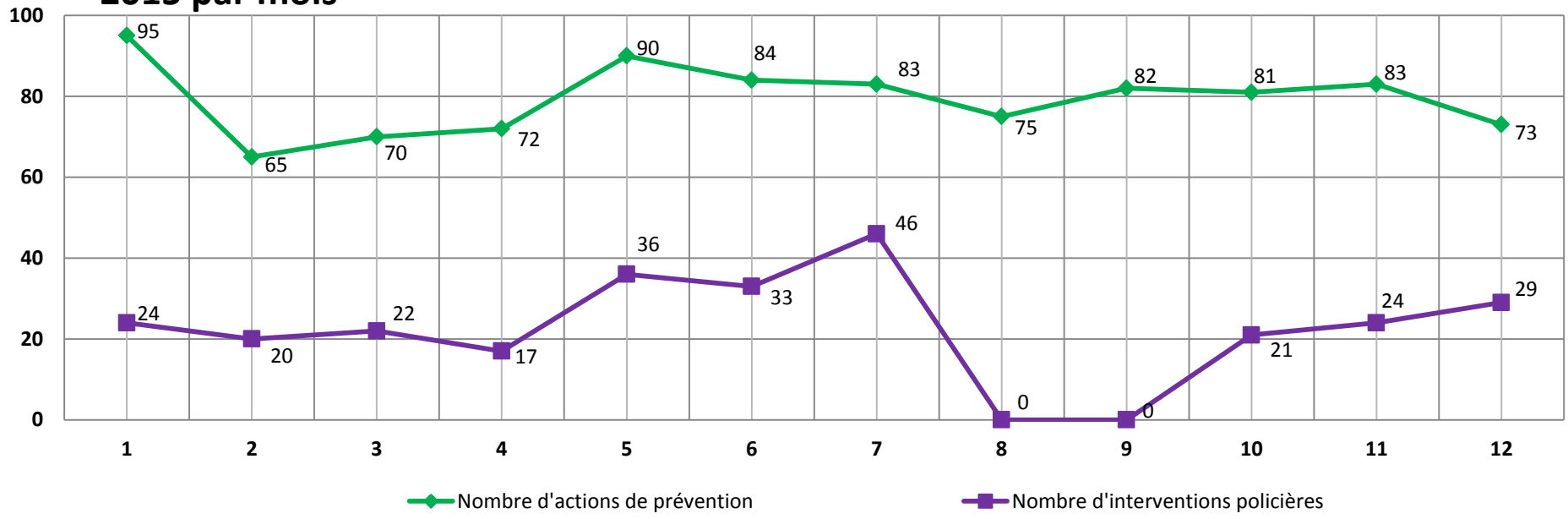

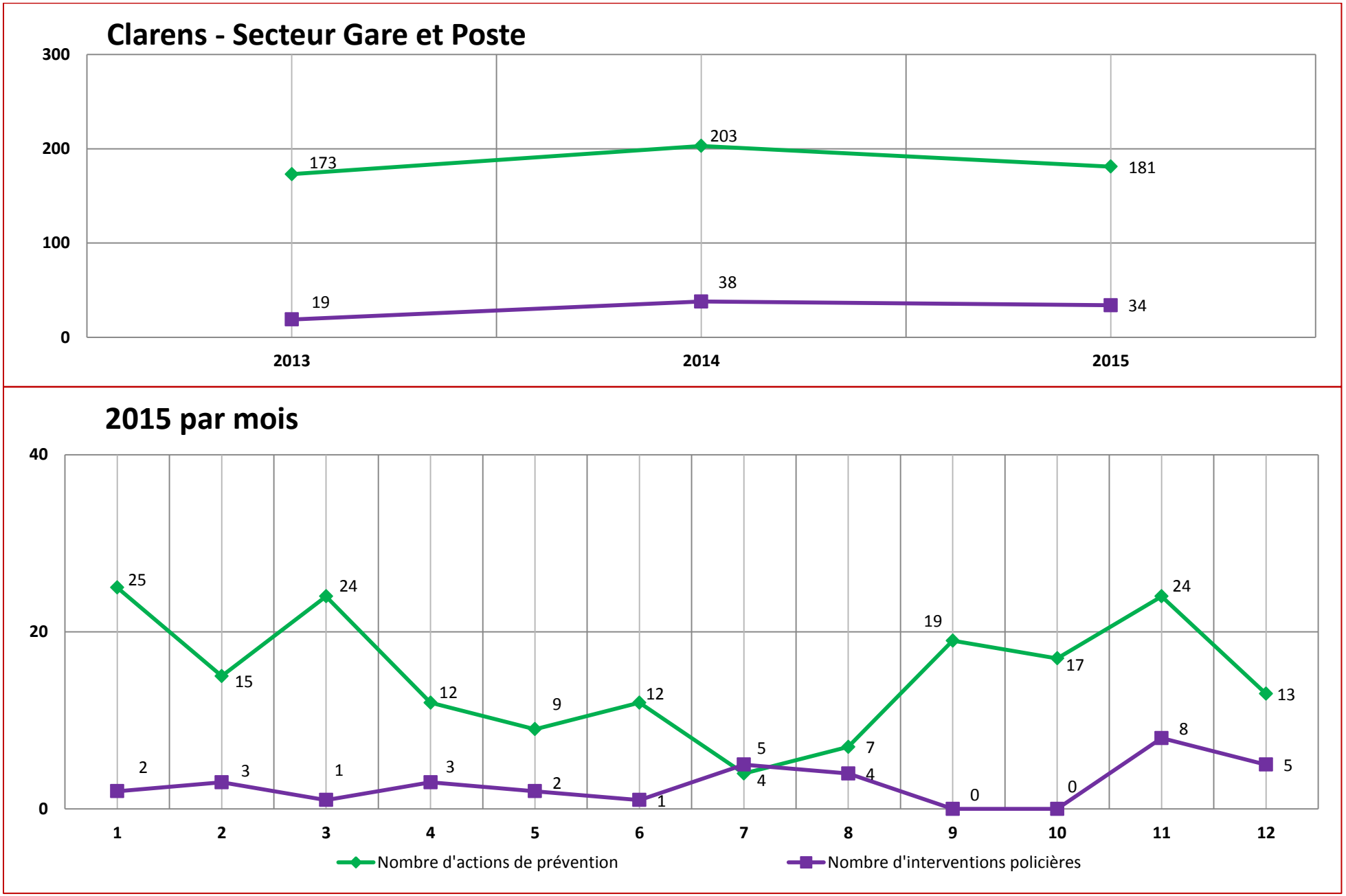
Clarens - Secteur Gare et Poste
300
200
100
0
173
203
181
19
38
34
2013
2014
2015
2015 par mois
40
20
0
25
15
24
12
9
12
4
7
19
17
24
13
2
3
1
3
2
1
5
4
0
0
8
5
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Nombre d'actions de prévention
Nombre d'interventions policières

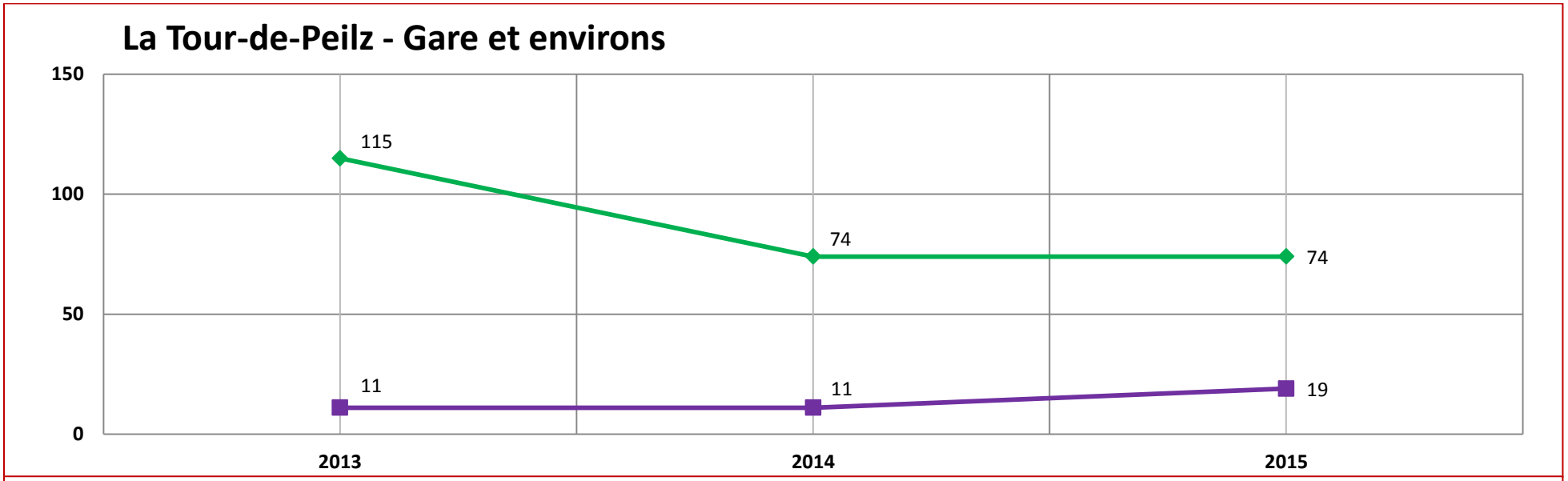
La Tour-de-Peilz - Gare et environs
150
100
50
0
115
74
74
11
11
19
2013
2014
2015

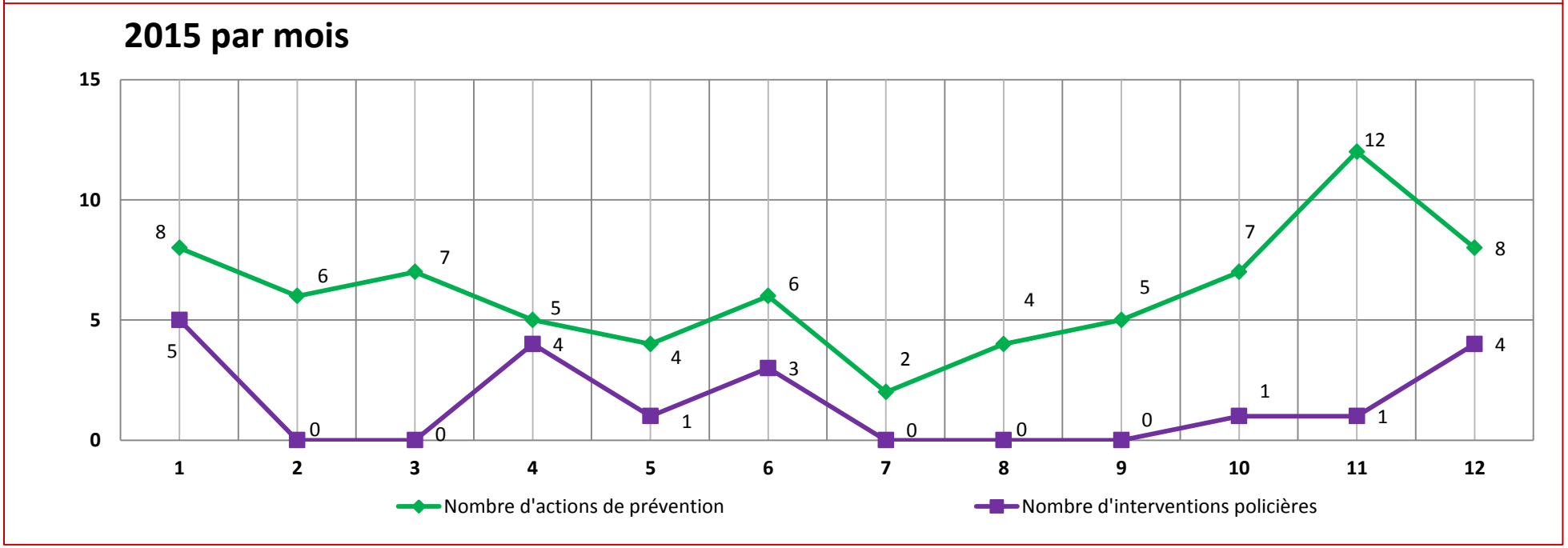
2015 par mois
15
10
5
0
8
6
7
5
4
6
2
4
5
7
12
8
5
0
0
4
1
3
0
0
0
1
1
4
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Nombre d'actions de prévention
Nombre d'interventions policières

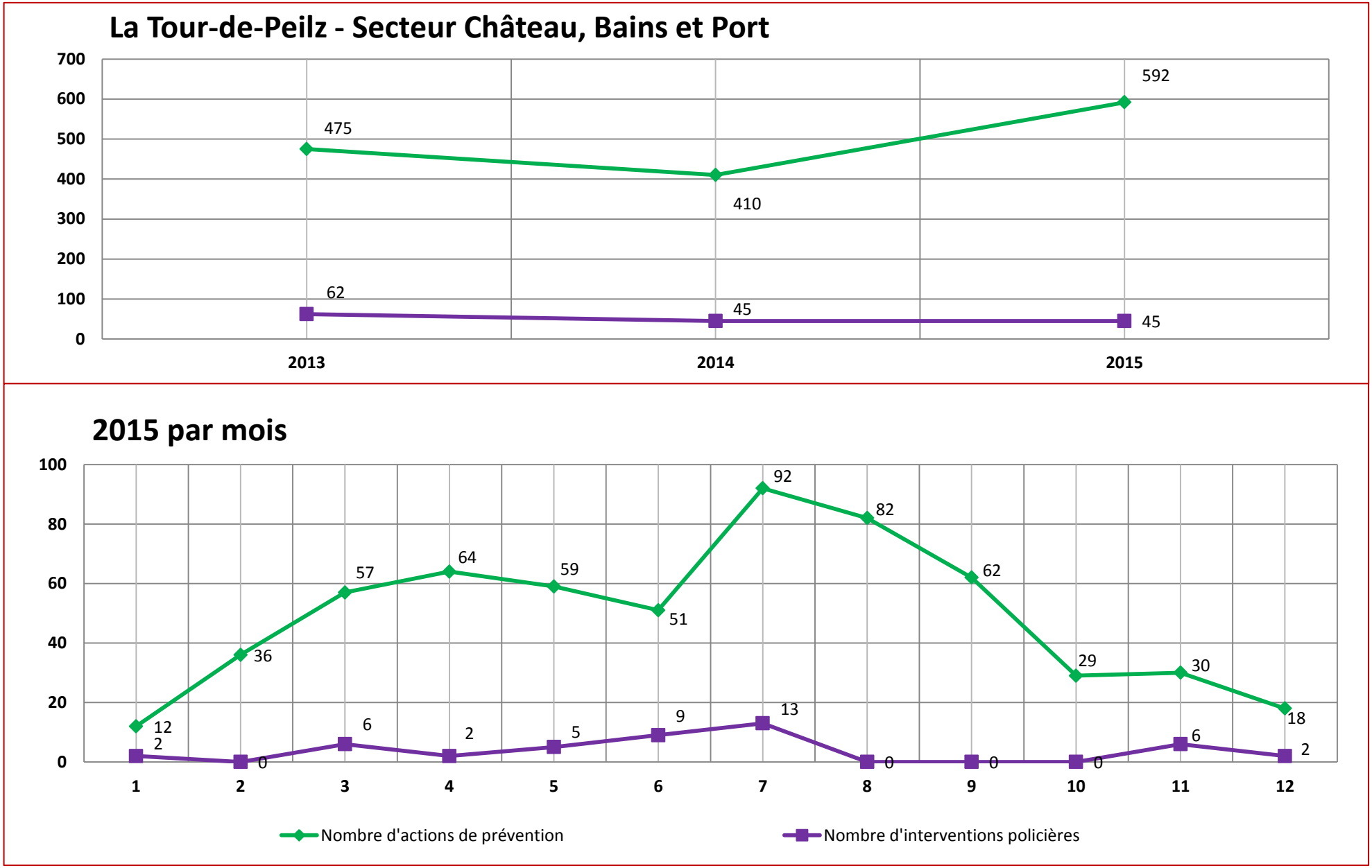
La Tour-de-Peilz - Secteur Château, Bains et Port
700
600
500
400
300
200
100
0
475
410
592
62
45
45
2013
2014
2015
2015 par mois
100
80
60
40
20
0
12
36
57
64
59
51
92
82
62
29
30
18
2
0
6
2
5
9
13
0
0
0
6
2
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Nombre d'actions de prévention
Nombre d'interventions policières

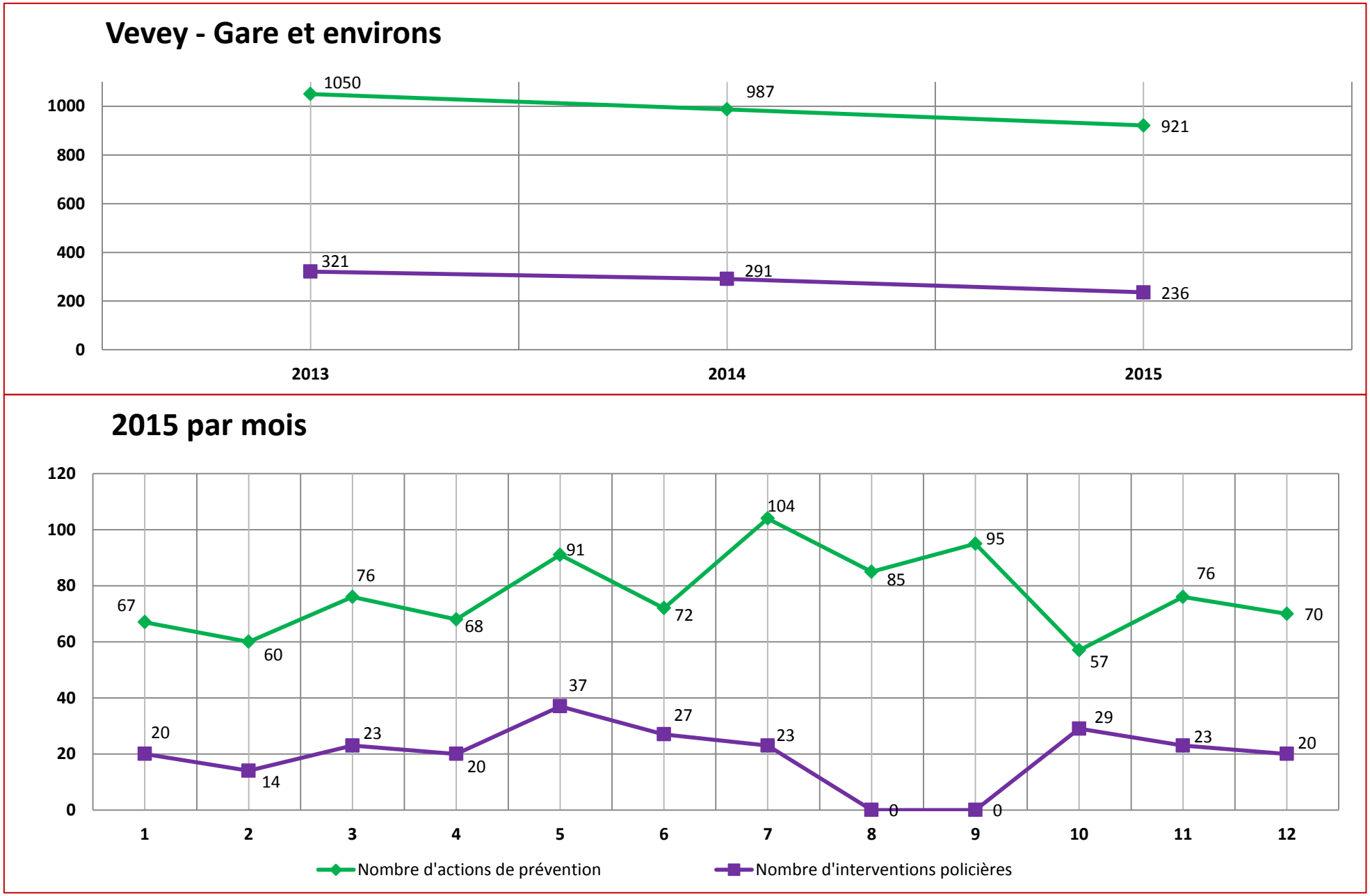
Vevey - Gare et environs
1050
987
921
321
291
236
1000
800
600
400
200
0
2013
2014
2015
2015 par mois
120
100
80
60
40
20
0
67
60
76
68
91
72
104
85
95
57
76
70
20
14
23
20
37
27
23
0
0
29
23
20
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Nombre d'actions de prévention
Nombre d'interventions policières

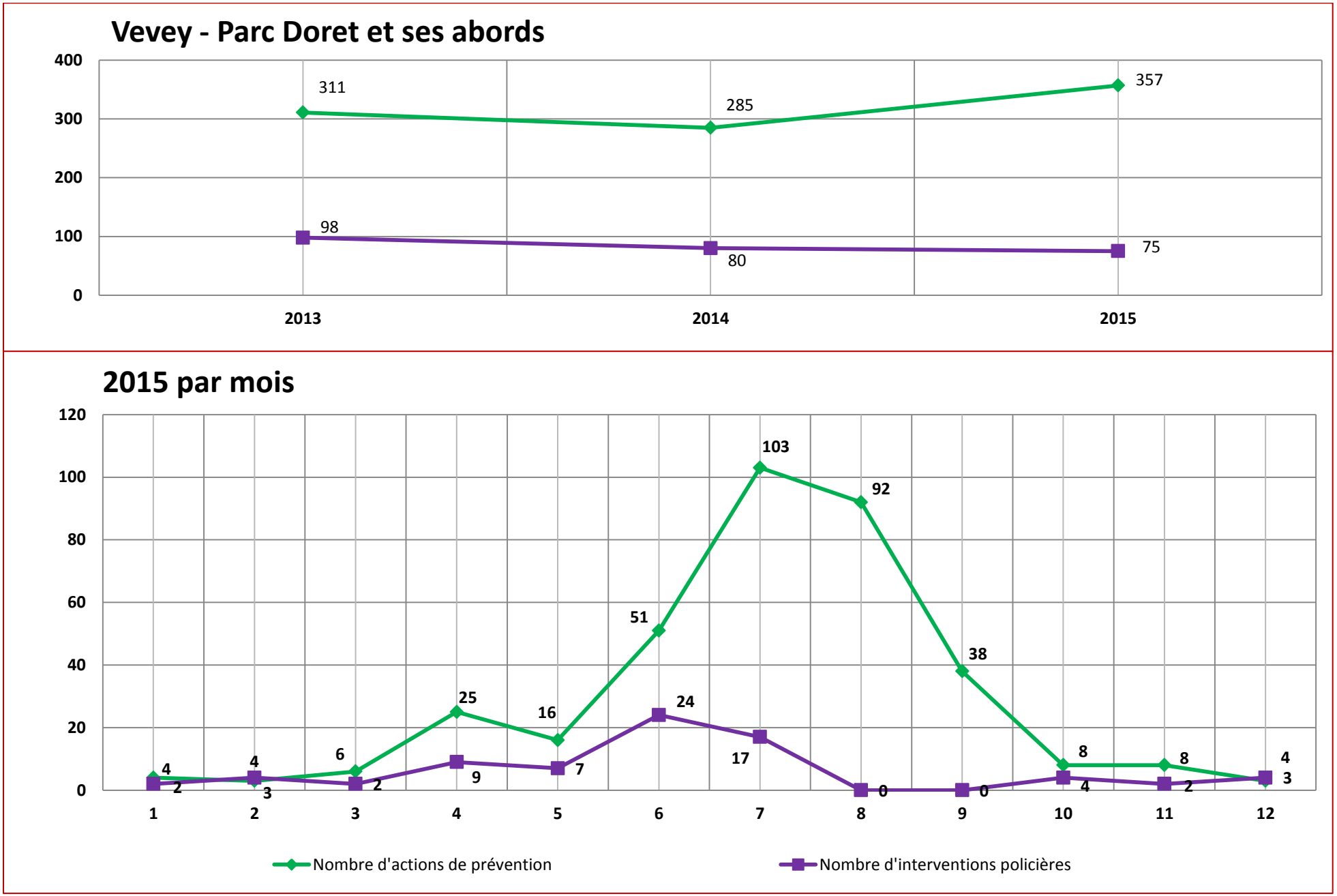
Vevey - Parc Doret et ses abords
400
300
200
100
0
311
285
357
98
80
75
2013
2014
2015
2015 par mois
120
100
80
60
40
20
0
4
2
4
3
6
2
25
9
16
7
51
103
24
17
92
0
38
0
8
4
8
2
4
3
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Nombre d'actions de prévention
Nombre d'interventions policières

Blonay - Secteur Bahyse et Gare

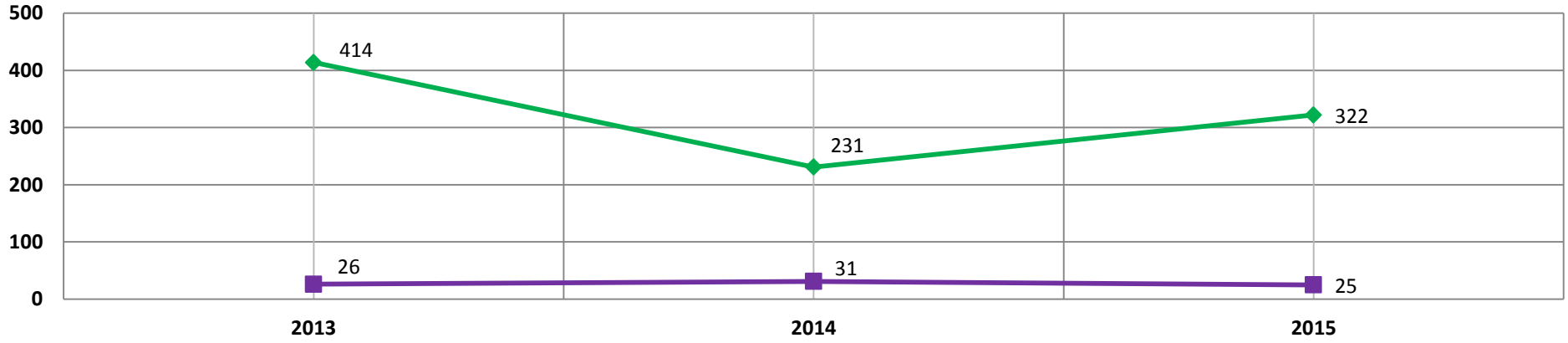

2015 par mois

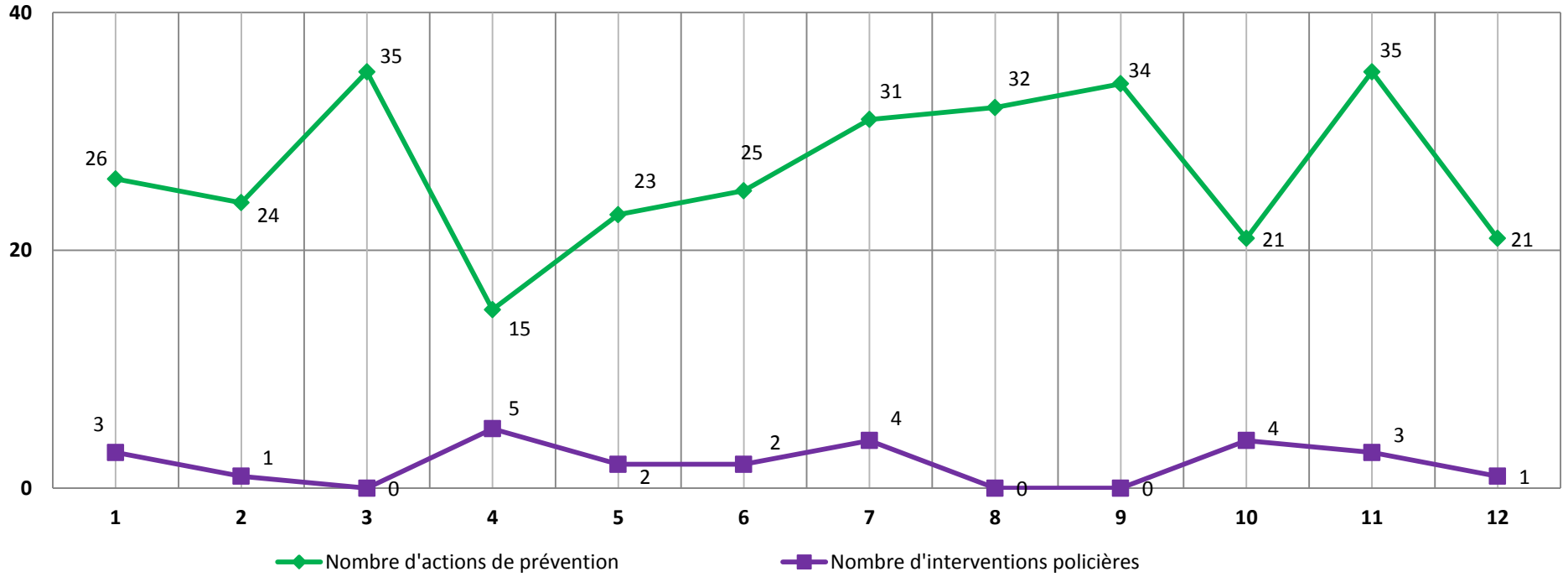

5.2 Bilan des manifestations

Plt Stephan Gattone :
Responsable des manifestations et
Remplaçant du Commandant

Comme à l'accoutumée, de nombreuses manifestations se sont déroulées sur la Riviera, en 2015. 724 demandes de manifestations ont été déposées. Nous avons vécu le retour de la Fête des Narcisses à Montreux, manifestation phare des années '60. De nouveaux événements ont vu le jour et ont réjoui un public averti, comme à Montreux les Championnats d'Europe d'escrime, Watering Contest, Montreux Tattoo Convention, Congrès Francopol, à Vevey La Vague, Quais en Fête Vevey-La Tour-de-Peilz, Lavaux Passion, ou à Corsier le Giron des musiques de la Veveyse.

5.2.1 Sommets exceptionnels à Montreux

Montreux a également accueilli la Conférence sur le nucléaire USA-Iran, du lundi 02 au vendredi 06 mars. L'ensemble des polices communales du canton de Vaud a mis à disposition de la Police cantonale des effectifs pour assurer la sécurité de ce Sommet, à raison de CHF 600.00 par homme et par jour. Le montant facturé par Police Riviera à la Police cantonale pour les prestations fournies en hommes et en logistique est de CHF 24'120.00.

En 2014, la facture adressée à la Police cantonale pour les prestations fournies par Police Riviera lors de la Conférence internationale sur la Syrie à Montreux, qui s'est tenue du lundi 20 au vendredi 24 janvier 2014, s'est montée à CHF 34'184.00. La Confédération a procédé au versement de ces indemnisations.

5.2.2 Procédure administrative

Sur les 724 demandes de manifestation annoncées, 351 l'ont été par le formulaire en ligne Pocama. Au fil des années, les organisateurs de manifestations ont pris l'habitude de remplir ce document. Ces demandes ont fait l'objet d'une analyse et d'une préparation rigoureuse, grâce notamment à la collaboration avec les services communaux des 10 communes de la Riviera, les VMCV, les 4 Corps-métier de l'ASR et leurs différentes cellules, les partenaires cantonaux, ainsi que les entreprises de sécurité privées.

5.2.2 Mesures d'amélioration pour l'accessibilité aux manifestations

Chaque année, Sécurité Riviera tente de trouver des solutions, en collaboration avec les partenaires de la sécurité et des transports publics, afin de fluidifier la circulation par la mise en place de déviations élargies pour éviter notamment le centre-ville de Montreux, lors de manifestations importantes. En 2015, une modification a été apportée au carrefour rue Industrielle/ rue de la Gare / rue du Pont, en inversant le sens des priorités. Ce changement, qui a fait l'objet d'une publication dans la Feuille des Avis Officiels (FAO), permet aujourd'hui un meilleur écoulement du trafic lors des déviations par la rue Industrielle. En effet, les véhicules qui débouchent de cette rue bénéficient aujourd'hui de la priorité.

5.2.4 Manifestations marquantes de 2015

Montreux	Conférence nucléaire USA-Iran Polymanga Fête des Narcisses Championnats d'Europe d'escrime Watering Contest Course Montreux - Les Rochers-de-Naye Montreux Jazz Festival Montreux Tattoo Convention Fête de la mi-été Sundance Congrès Francopol Foire des Planches Montreux Comedy Festival Montreux Noël
Brent	Foire de Brent
Caux	Fête de la mi-été
Chailly	Route gourmande
Chernex	Marché aux fleurs
Clarens	Coupe de la Ligue de Basket 66ème Coupe des Nations de Rink hockey Montreux Miniature Show Volley Masters Ride for the cause
Glion	90 ans du ski club Montreux-Glion

Les Avants	Cross du Cubly Bukolik
Territet	125 ans du Montreux Tennis Club
Blonay	Festival vapeur Blonay-Chamby Valais en fête sur le Blonay-Chamby Blonay Streetball Désalpe
Chardonne	Marché des vins 20 ans de la Tour Plein Ciel Route du miel
Corseaux	Fête villageoise
Corsier	Giron des musiques de la Veveyse Corsier en fête et Cross Chaplin
Jongny	Fête villageoise Pot-au-feu
La Tour-de-Peilz	Fête de la Musique Fête de la Jeunesse Quais en fête Vevey-La Tour-de-Peilz Régate des Vieux Bateaux Concerts Nox Orae Marathon de Lausanne et départ du Semi-Marathon Course Rose et Marché de Noël
St-Légier	Fête Champêtre Riviera Vente aux enchères au Château d'Hauteville St-Nicolas

Vevey	Festival gastronomique Fête de la Bière Animai Remise du drapeau du bat acc 1 Festivalocal Fête Multiculturelle Fête de la Danse Urban Project Quais en Fête Vevey-La Tour-de-Peilz Vevey Retro Festival des artistes de rue Brocante sur les quais Cinéma en plein air La Vague Lavaux Passion Festival de la Valsainte Foire de la St-Martin Noël à Vevey Vevey-Réveillon
Veytaux	Fête et dégustation de bière
Riviera	Festivités du 1er Août Vevey Lavaux UP Cyclotour Tour du Pays de Vaud Tour de Romandie Tour de Suisse BCV Riviera Triathlon Lausanne Marathon

5.3 Prévention

Adj Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

La cellule Prévention de Police Riviera, créée en juillet 2005, est basée à Clarens depuis mi-octobre 2009. Elle est composée du Chargé de prévention et de 4 policiers.

5.3.1 Missions générales

Former :
- les élèves, étudiants et apprentis de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informer :
- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenanciers d'établissements, gérants de commerces, etc.).

Participer :
- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :
- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.3.2 Actions principales en 2015

5.3.2.1 Campagnes de prévention

L'inattention au volant

Ce thème a fait l'objet d'une campagne cantonale de sensibilisation auprès des conducteurs par des affiches visibles aux abords des axes routiers, rappelant les dangers que peut provoquer une occupation accessoire (SMS, réglage d'un appareil GPS, etc.) lors de la conduite d'un véhicule. 27 contrôles ont été effectués entre le 25 mai et le 07 juin 2015. 21 conducteurs se sont vus délivrer une amende d'ordre pour utilisation d'un téléphone portable sans dispositif « mains libres » et 30 ont été dénoncés pour « occupation accessoire » telle que lecture ou composition de SMS.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a fait l'objet de 226 actions, représentant 137h30 de présence aux abords des collèges ou aux endroits sensibles sur les axes routiers y conduisant, entre le 24 août et le 04 septembre.

La pose des affiches spécialement prévues pour cette campagne nationale a été effectuée. 29 banderoles du TCS/BPA ont également été posées sur différents axes routiers et à proximité des écoles de la Riviera.

Une lettre pour les parents-taxis, rappelant le comportement attendu aux abords des écoles de la part de personnes véhiculant les enfants, a été remise, via les secrétariats des écoles, aux parents des enfants débutant leur scolarité.

Lors des premières semaines d'école, les indicateurs de vitesse et les radars mobiles ont principalement été installés sur des axes conduisant aux collèges.

La sécurité aux abords des écoles est également évoquée lors de soirées organisées par les directeurs pour les parents d'élèves.

Nombre total d'actions proactives 2015 aux abords des écoles

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	22	22	19	8	13	16	2	9	24	13	24	15	187
Chardonne	7	2	1	2	2	3		2	5	2	6	2	34
Corseaux	4	1	2	1		4		4	5	2	2	2	27
Corsier	7	3	2		4	6		1	4	1	4	1	33
Jongny	3	2	3	2	3	2		1	5		1		22
La Tour-de-Peilz	42	30	35	18	29	38	1	18	61	36	43	41	392
Montreux	163	126	143	78	90	69		47	158	75	131	90	1170
Saint-Légier	6	4	9	2	4	4		11	26	7	15	7	95
Vevey	83	78	61	29	68	79	4	35	69	27	73	74	680
Veytaux					2	2		4			1	3	12
Totaux	337	268	275	140	215	223	7	132	357	163	300	235	2652

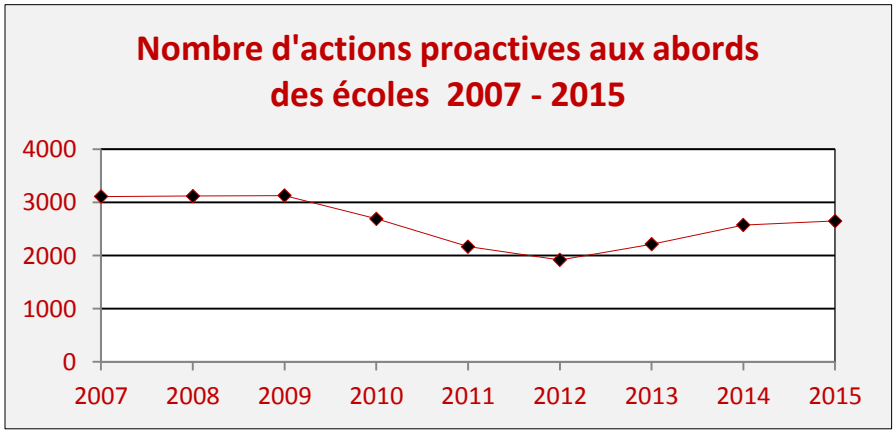

Visibilité - Lumière

Police Riviera a participé à la campagne nationale « Lumière » visant à sensibiliser tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes, sur l'importance d'être visibles, en apposant les affiches ad hoc sur les supports SGA et communaux.

Dégagez - Démarrez

En décembre, une affiche format mondial, spécialement conçue pour sensibiliser les conducteurs à l'importance de circuler avec des vitres propres, a été apposée sur les supports SGA et communaux.

Pendant la période hivernale, des contrôles de circulation ont été organisés et plusieurs conducteurs dénoncés pour avoir circulé avec des vitres embuées, givrées ou enneigées.

Campagne « Nez Rouge »

Au mois de décembre, un soutien à la Fondation « Nez Rouge » a été effectué par l'apposition d'affiches sur divers supports, par la mise à disposition de flyers aux réceptions de Vevey et Clarens, ainsi que par un don de CHF 500.00.

Prévention des incivilités et des délits

Des patrouilles pédestres préventives et dissuasives ont été effectuées aux abords des écoles, dans les centres commerciaux et les transports publics, ainsi qu'aux endroits "sensibles".

Prévention des vols auprès des touristes

Un document spécifiquement destiné aux touristes a été créé pour sensibiliser ceux-ci aux risques de vols. Il a été remis principalement aux personnes étrangères arrivant en gare de Vevey et Montreux. Ce document a également été proposé à l'Office du tourisme, aux transporteurs régionaux, au personnel du Château de Chillon, ainsi qu'à la présidente des hôteliers de la Riviera pour diffusion auprès des membres. Le visuel a aussi été diffusé sur les écrans géants de Vevey et Montreux.

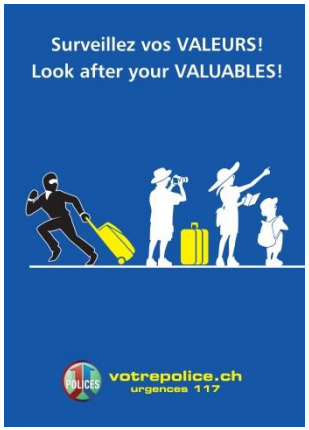

Prévention des cambriolages en période nocturne

A l'instar des années précédentes, une importante campagne cantonale de prévention des cambriolages en période nocturne a été déployée en novembre. Des affiches placardées sur des panneaux mobiles ont été placées à proximité des centres commerciaux et ont été visibles sur les écrans géants de Vevey et Montreux. Ce thème a également fait l'objet d'un article dans la Newsletter. Les entreprises de transport GoldenPass et VMCV ont participé à cette action en apposant des affichettes dans leurs véhicules.

5.3.2.2 Stands de prévention

Des stands de prévention ont été déployés sur la voie publique pendant l'année, ainsi que dans les centres commerciaux Migros et Coop à La Tour-de-Peilz, Saint-Antoine, Midi-Coindet et Coop à Vevey, Forum à Montreux et Migros à Blonay.

5.3.2.3 Prévention sur l'utilisation des médias numériques

Cette année, un accent particulier a été mis sur la prévention de l'utilisation des médias numériques, plus particulièrement auprès des enfants et adolescents. Une campagne cantonale a été menée pour informer les parents et les élèves de la création du site internet www.sois-net.ch et de son jeu interactif.

Un cours spécifique sur l'usage d'internet et des médias numériques en général, axé plus particulièrement sur la réputation individuelle qui découle des informations mises en réseau, ainsi que sur le sexting, a été dispensé à tous les élèves de 8ème année de la région.

Ce sujet a également été abordé dans les classes post-scolaires telles que l'OPTI, le gymnase, l'Ecole professionnelle de Montreux, ainsi que lors d'une semaine particulière de prévention sur ce thème, initiée par un établissement scolaire montreusien.

Les sujets de l'usage d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone portable et de certaines applications ont également été évoqués lors de cours aux personnes migrantes et lors de soirées dédiées aux parents d'élèves.

5.3.3 Education routière – Patrouilleurs scolaires – Apprentis – Etudiants - Année scolaire 2014 – 2015

L'enseignement de **l'éducation routière** a été dispensé dans les 501 classes publiques et privées de la Riviera, totalisant 9'491 élèves.

28 **patrouilleurs** ont été formés en automne 2015, soit 7 adultes pour Blonay et 21 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans les sous-sols du 2M2C à Montreux, a permis à 775 élèves de 7ème année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant.

Le programme de **prévention des délits et incivilités** a été dispensé à 39 classes de 8ème année Harmos, soit à 754 élèves.

264 apprentis des Ecoles professionnelles de Montreux, 117 jeunes de l'OPTI et du SeMo, ainsi que près de 520 étudiants du Gymnase de Burier ont participé à une présentation de prévention et d'information sur différents thèmes, dont la problématique de la consommation abusive d'alcool, des stupéfiants, de la violence, des dangers liés à l'utilisation d'internet et des incivilités telles que les déchets sauvages et les nuisances sonores.

Les étudiants des Ecoles hôtelières GIHE, SHMS et HIM sont rencontrés durant le mois qui suit leur arrivée en Suisse, pour les informer sur diverses législations en vigueur dans notre pays.

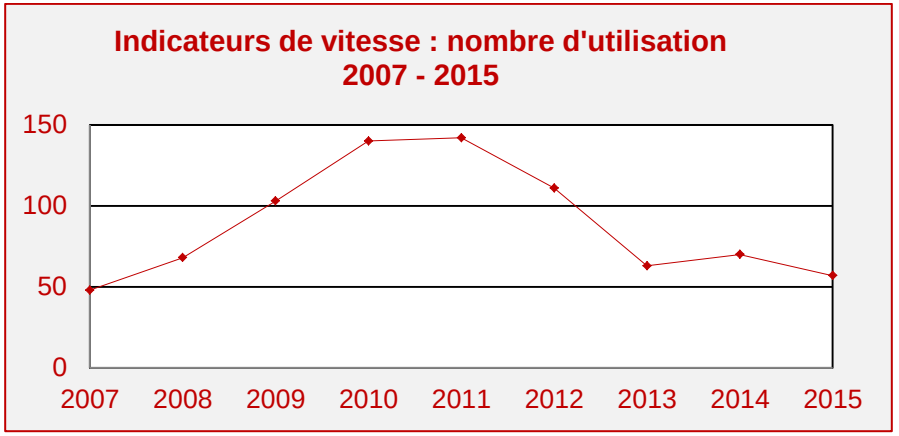

5.3.4 Indicateurs de vitesse

Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 57 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	pas de mesure	pas de mesure	2	1		1	Jazz Festival - pas de mesure		1	1		pas de mesure	6
Chardonne						1			1	1			3
Corseaux						1		1	1				3
Corsier			2	1									3
Jongny			1	1		1		1					4
La Tour-de-Peilz			1	1	1	1		1	1	2	1		9
Montreux			1	3	3	2		4	2	2	2		19
Saint-Légier													0
Vevey			1	1	1			1	1	2	1		8
Veytaux					1				1				2
Totaux	0	0	8	8	6	7	0	8	8	8	4	0	57

5.3.5 Contrôles radars mobiles « Doppler »

Conducteurs contrôlés

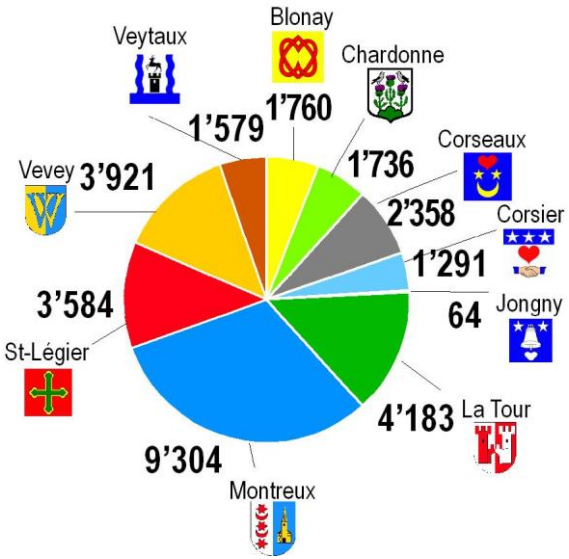

Conducteurs dénoncés

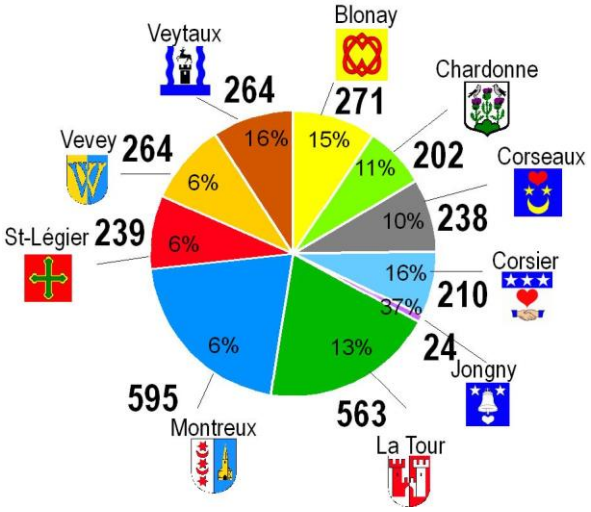

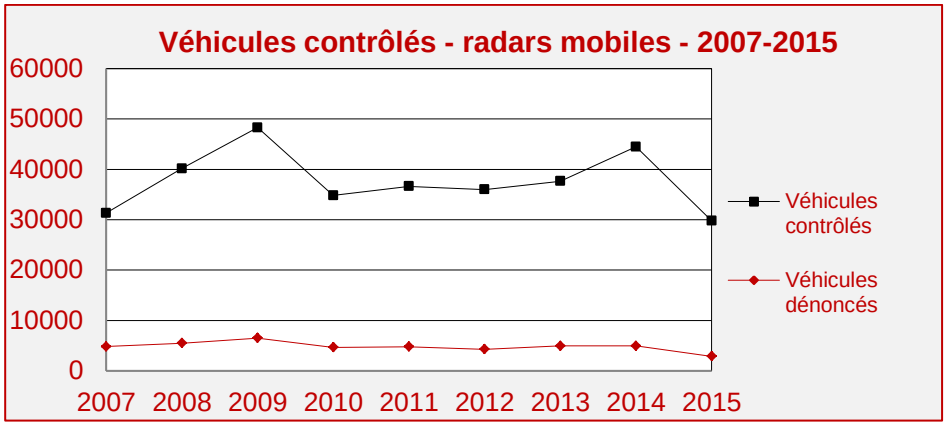

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay		1	1	1		1					1	1	6
Chardonne	1	1	1		1			1					5
Corseaux		1	1		1		1						4
Corsier	1			1	2	1	1		2		1		9
Jongny		1		1		1		1				1	5
La Tour-de-Peilz	1	1	2	1	2	2	1	1	2	1	1	1	16
Montreux	2	3	4	4	2	2	2	4		2		3	28
Saint-Légier		1	1	1				1	1				5
Vevey	2	2	2	2	1	1	1	1	2	1	1	1	17
Veytaux				1					1		1		3
Totaux	7	11	12	12	9	8	6	9	8	4	5	7	98

Nombre de contrôles radars mobiles 2015

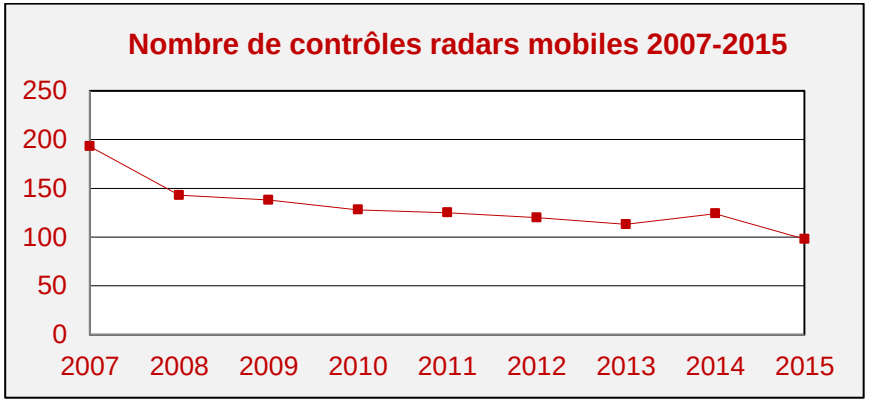

5.3.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Conducteurs dénoncés
Nombre total de véhicules en infraction : 260

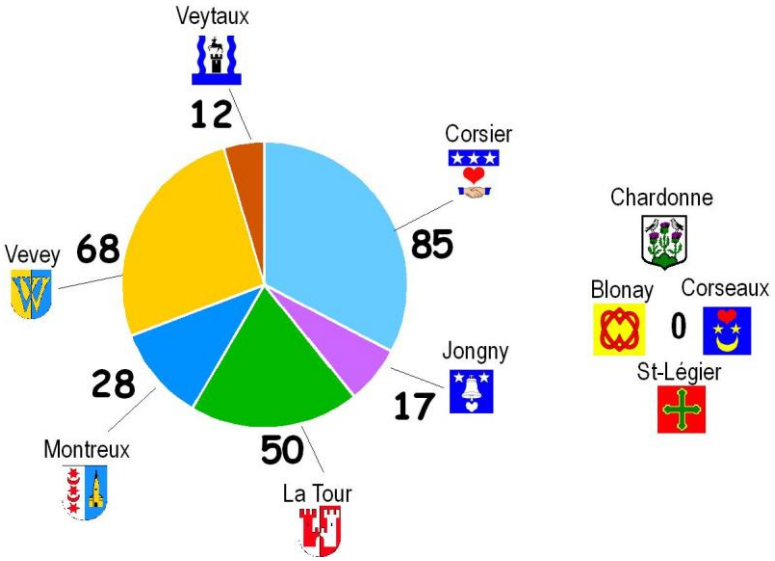

5.3.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Feux	Infractions Vitesse	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	346'205	34	4	**38**
Clarens	Av.Eugène-Rambert	50	300'214	250	0	**250**
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	1'130'399	70	3'353	**3'423**
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	966'648	470	1'523	**1'993**
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	623'765	26	1'280	**1'306**
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (admin.communale)	50	48'535	2	1'337	**1'339**
Total			**3'415'766**	**852**	**7'497**	**8'349**

5.3.8 Activités diverses – partenariats

Les membres de la cellule Prévention ont participé au **Montreux Jazz Festival**, en tenant un stand dans des tentes installées pour l'occasion à la rue Emery.

La cellule Prévention a participé au **cours organisé en partenariat avec le GoldenPass et l'entreprise VMCV** pour les classes de 7ème année Harmos de Blonay et St-Légier.

Un **cours « piétons »** a été dispensé à cinq reprises aux résidents de la Fondation Eben Hézer; après une partie théorique, ceux-ci ont effectués un circuit en ville de Vevey, où différentes situations, telles que traversées de la chaussée sur les passages pour piétons, avec et sans signalisation lumineuse, passage sous routes et voies CFF, ont été expliquées et mises en pratique.

Dans le cadre du **Passeport-Vacances**, une journée a été organisée pour les enfants de Vevey et environs, en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'ASR.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par la cellule Prévention. Cette formation a également été dispensée à plusieurs assistants de sécurité publique. Les signes de circulation ont aussi été enseignés aux personnes oeuvrant comme bénévoles dans le cadre du Montreux Noël.

La **séance de coordination/bilan** annuelle avec les **entreprises de transports** de la région a été organisée le 29 septembre par le Chargé de prévention.

Ce dernier rencontre aussi régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse.** Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Des **conseils** et un **rappel des lois et règlements** en vigueur sur les thèmes de la sécurité en général et de la vente d'alcool en particulier ont été transmis aux **responsables de bars**, lors de séances préparatoires de diverses manifestations publiques.

Le Chargé de prévention a été requis à cinq reprises pour des **analyses sécuritaires** de logements et d'immeubles.

Raid 24 heures Aventure

Les 12 et 13 septembre 2015, dans la région de Château-d'Oex, le Chargé de prévention, accompagné d'un policier des unités d'intervention, a participé au **Raid 24 heures Aventure** avec 4 jeunes. Diverses activités réparties dans la montagne et en rivière ont mis les muscles à rude épreuve et ont défié la volonté de bon nombre de participants ! Un bivouac a clôturé l'aventure.

6. Services généraux

Cap Michel Rouiller :
Chef des Services généraux

Les Services généraux regroupent les cellules de soutien de l'ensemble de l'organisation. Plus précisément, ils sont composés :

- de l'Unité Technique Logistique et Informatique UTLI
- des Amendes d'ordre et de la Commission de police
- de la Police du commerce
- de la Signalisation
- de l'Office du Stationnement

Ces différentes entités, auxquelles sont rattachés une cinquantaine de collaborateurs, assurent, à des degrés divers, l'assistance nécessaire au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera. Les cellules sont réparties sur les sites de Clarens, Vevey et St-Légier, en fonction de facteurs liés aux prestations qu'elles offrent et aux infrastructures à disposition.

Elles sont détaillées ci-après.

6.1 Unité Technique Logistique & Informatique

Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (Utli) œuvre au profit des 4 Corps-métier de l'ASR, ainsi que pour la Direction et les Services généraux.

Hormis la gestion courante des pannes et autres interventions, plusieurs projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont émaillé les différentes périodes de l'année. Cette dernière a été spécialement marquée par le démarrage des études pour le renouvellement du système de gestion des amendes d'ordres et macarons et pour le remplacement des ERP (Enterprise Resource Planning) des villes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey, pour lesquels l'ASR a été intégrée à la réflexion.

Le Responsable de la cellule est membre du Groupe des Répondants Informatique (GRI) de l'Association des Chefs des polices municipales vaudoises (ACPMV) et du comité d'exploitation JEP-Graphite (Journal des événements de police et générateur de rapports).

6.1.1 Informatique

De cette activité, qui représente la plus grande partie du travail de la cellule, il ressort les faits marquants suivants :

- étude pour le remplacement du système de gestions des amendes d'ordre, contraventions et macarons;
- participation à l'étude visant au remplacement des ERP communaux;
- renouvellement d'une partie du parc PC's selon plan établi;
- développement et installation d'un nouveau script de démarrage pour les PC's de l'ASR (mise à jour des programmes, divers contrôles, etc.);
- Cartoriviera, intégration des codes immeubles pour les interventions de secours;
- finalisation du nouveau système de sauvegarde des archives inertes;
- paramétrage de deux nouvelles plages d'adresses IP dédiées à l'ASR;
- mise en place de la messagerie d'alarme en collaboration avec les services techniques de la Police cantonale;
- lancement du projet de gestion des commandements de payer pour la Chancellerie;
- finalisation de l'application Web pour la gestion des taxis;
- mise en service du nouveau système de gestion des objets trouvés Easyfind;
- mise en service d'un serveur d'impression ASR et du logiciel de gestion des impressions PaperCut;
- mise en service du nouveau système de gestion du parc véhicules et appareils techniques Fleet Manager;
- extension du réseau informatique dans les nouveaux locaux d'Ambulance Riviera;
- travaux préparatoires pour la mise en place d'un système de gestion de tickets de pannes et du parc informatique;
- travaux préparatoires pour la mise en place d'un système de fichiers partagés OwnCloud;
- création et suppression des comptes informatiques pour 21 nouveaux collaborateurs et 15 départs;
- étude préalable pour la mise en place du système d'aide à l'engagement cantonal (SAE).

6.1.2 Technique

- remplacement du parc des photocopieurs;
- travaux préparatoires pour le regroupement des forces de police à Clarens (interphonie, vidéo, réaménagement des locaux);
- installation de la Centrale d'engagement et de coordination CECo dans les locaux de Clarens, lors du Festival de Jazz;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic;
- gestion, entretien, calibrage des appareils suivants : appareils photos, caméras, détecteurs de métal et lecteurs de puce animaux, éthylomètres (18 étalonnages et 9 certifications), sonomètres (3 étalonnages), scootroll test, sabot de Denver, Cosmo pour les assistants de sécurité publique.

6.1.3 Télécommunications

- étude et proposition pour le remplacement du système d'enregistrement des communications;
- extension des boîtes vocales (Call Pilot) pour certaines cellules;
- extension du réseau téléphonique pour Ambulance Riviera à La Tour-de-Peilz, pour le SDIS Riviera site de Vevey et pour Police Riviera à Clarens;
- mise en service d'un dispositif d'alarme « homme mort » pour le CRI;
- gestion technique et commerciale des appareils fixes (159 raccordements) et portables (147 abonnements dont 64 data pour les horodateurs et 10 data standards);
- gestion et entretien des appareils Polycom (136 mobiles et 3 fixes).

6.1.4 Véhicules

- gestion des achats et de l'entretien du parc des véhicules de police;
- gestion de l'inventaire et du plan de renouvellement pour tous les véhicules de l'ASR;
- remplacement de 4 voitures et une moto « Police », d'un véhicule de liaison « Ambulance » et d'un véhicule de commandement « Protection civile ».

6.1.5 Equipement

- achat, gestion et économat de l'équipement du personnel en uniforme de Police Riviera, de l'Office du Stationnement et de la Signalisation;
- commande de l'équipement des aspirants et nouveaux collaborateurs en uniforme;
- remplacement et réparation du matériel défectueux.

6.1.6 Locaux

- déménagement d'Ambulance Riviera dans ses nouveaux locaux de Béranges;
- réparations diverses;
- suivi des travaux de conciergerie.

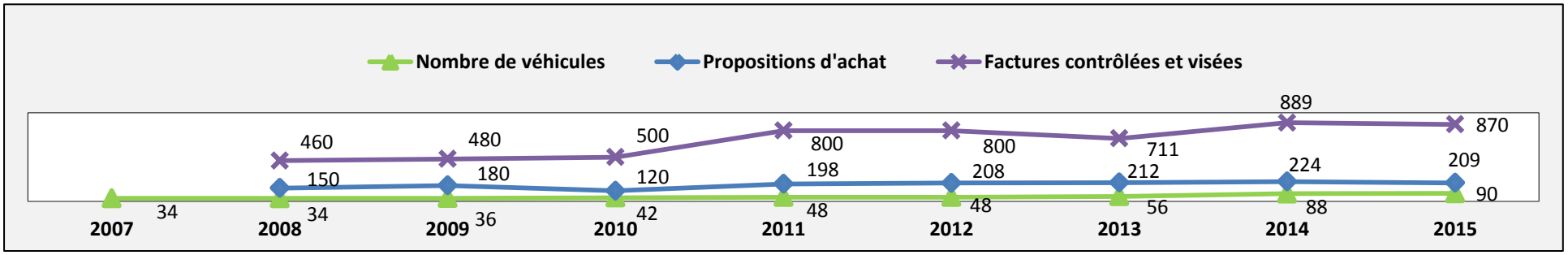

6.2 Amendes d'ordre

Francine Egger :
Responsable

Les bureaux de la cellule Amendes d'ordre (Celao) sont situés à Vevey, dans le bâtiment du poste de police.

6.2.1 Présentation

La cellule assure le suivi complet des amendes d'ordre, des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait aux règlements de police et communaux, à savoir :

- enregistrement des dénonciations;
- envoi des lettres de dénonciations radars et feux;
- envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuites et gestion du contentieux;
- traitement du courrier de contestations des amendes;
- établissement des dossiers pour la Commission de police.

La Commission de police collabore étroitement avec la cellule Amendes d'ordre. Elle assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des amendes

Nombre d'amendes	2012	2013	2014	2015
Amendes d'ordre	84'423	100'308	102'775	89'216
Radars	16'419	14'143	11'969	11'665
Domaine privé	909	1'360	1'536	1'558
Règlement de police	586	714	939	744
Stupéfiants	-	59	347	420
Total	**102'337**	**116'584**	**117'566**	**103'603**
Correspondance				
Amendes maintenues	966	1'043	1'066	1'053
Amendes annulées/avertiss.	1'581	1'489	1'816	1'382
Juges, Tribunaux, DP, OP.	1'978	1'504	1'801	1'179
Total	**4'525**	**4'036**	**4'683**	**3'614**
Procédures				
Rappels	41'305	43'073	46'671	40'783
Ordonnances pénales	13'145	14'098	16'169	15'442
Sommations	6'748	6'755	7'949	6'958
Poursuites	4'798	4'674	6'078	6'041
Total	**65'996**	**68'600**	**76'867**	**69'224**
Commission de police				
Dossiers traités	174	227	252	170
Conversions	2'499	668	1'864	3'004

6.2.2 Statistiques

Les tableaux ci-dessous concernent la totalité des amendes infligées en 2015. Les effets de l'action des assistants de sécurité publique, dont la mission principale est le contrôle du stationnement dans les communes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier et Blonay, sont visibles. A Montreux et Jongny, des installations de contrôle automatique des feux et de la vitesse permettent le constat de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1'539	128	468	679	88	6'573	49'077	1'298	28'437	929	89'216
Domaine privé	27	49	34	148		65	700	4	518	13	1'558
Radar sans poste					2'654		4'951				7'605
Règlement police	11	4	9	7	7	54	375	25	245	7	744
SAT - Feux					38		886				924
SAT - Radar	272	202	239	295	41	614	624	239	334	276	3'136
Stup	3	1	14	19		32	228	8	112	3	420
Total	**1'852**	**384**	**764**	**1'148**	**2'828**	**7'338**	**56'841**	**1'574**	**29'646**	**1'228**	**103'603**

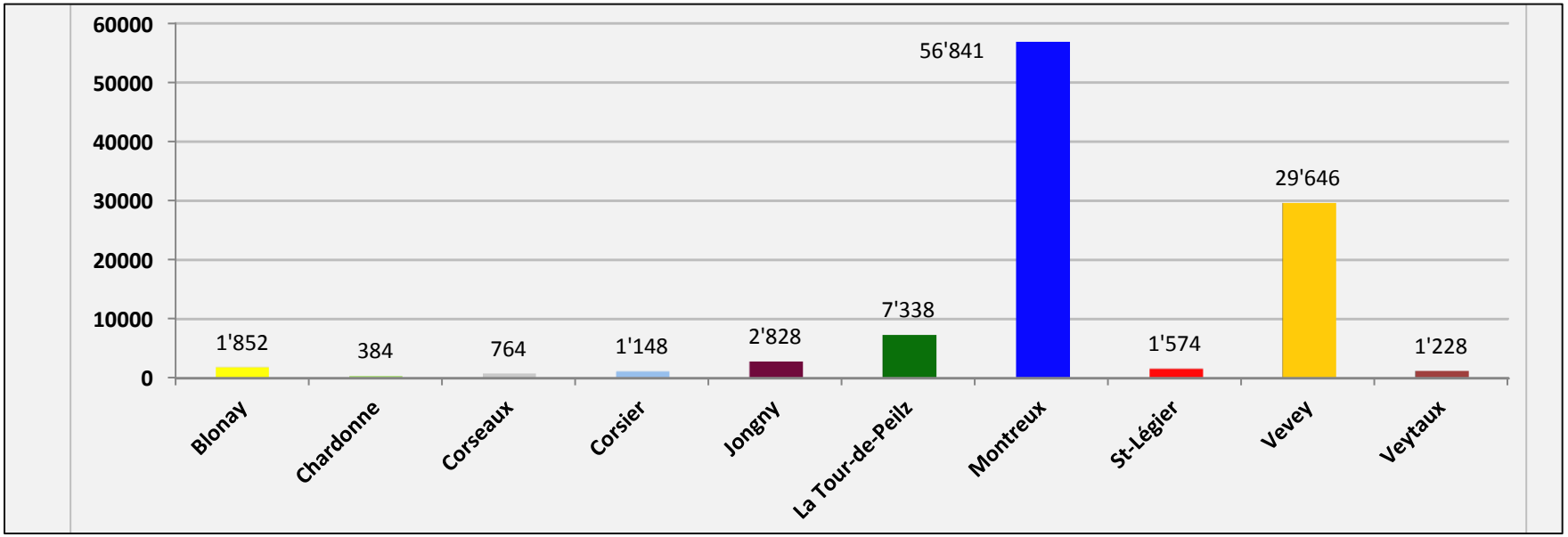

6.2.3 Contentieux

Le traitement du contentieux se fait avec l'appui du programme « cash-in ».

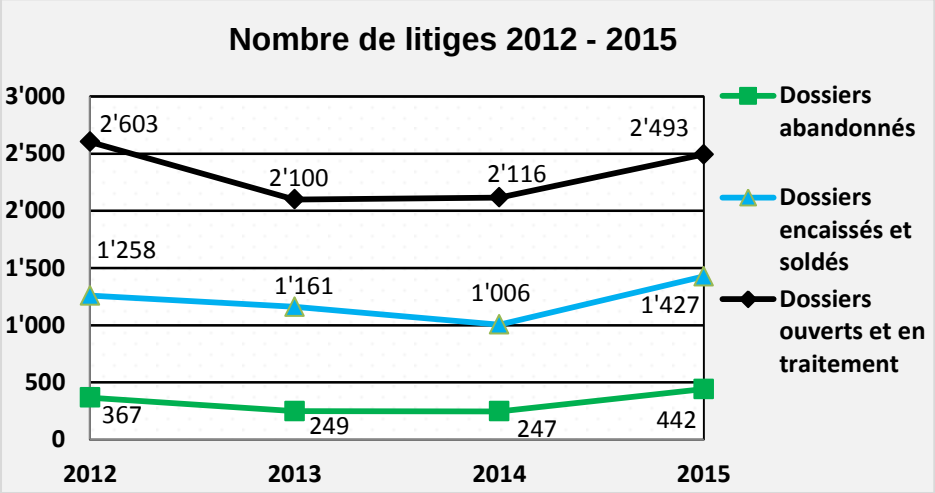

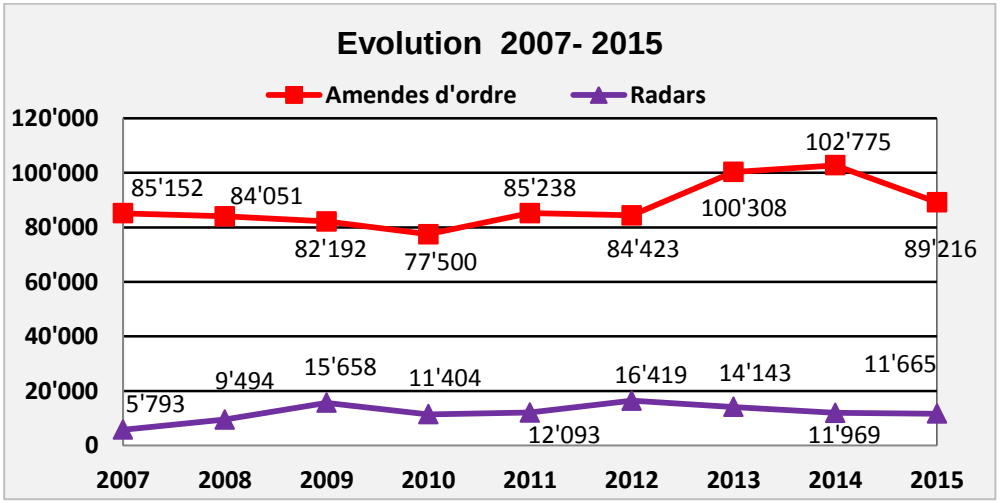

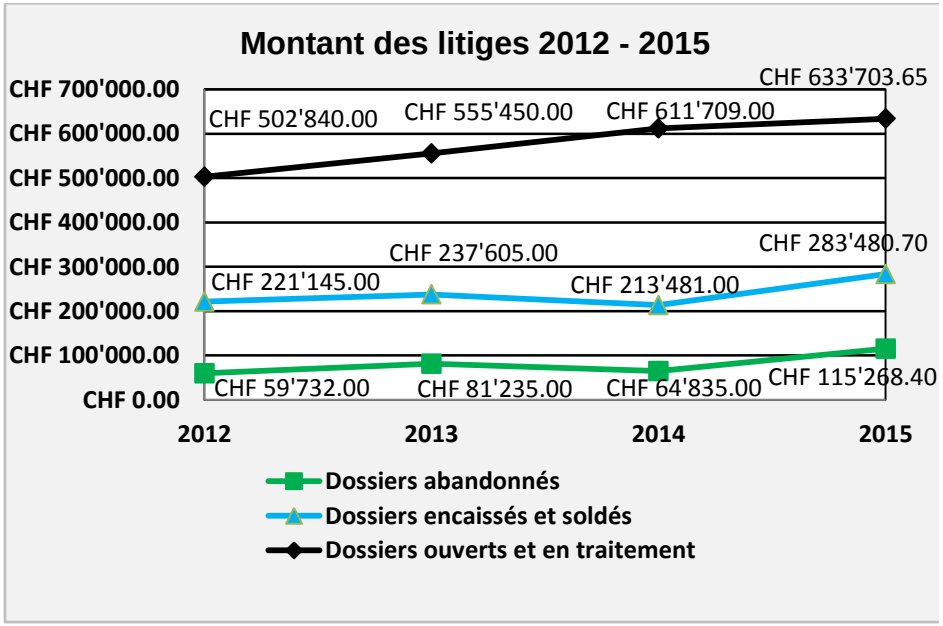

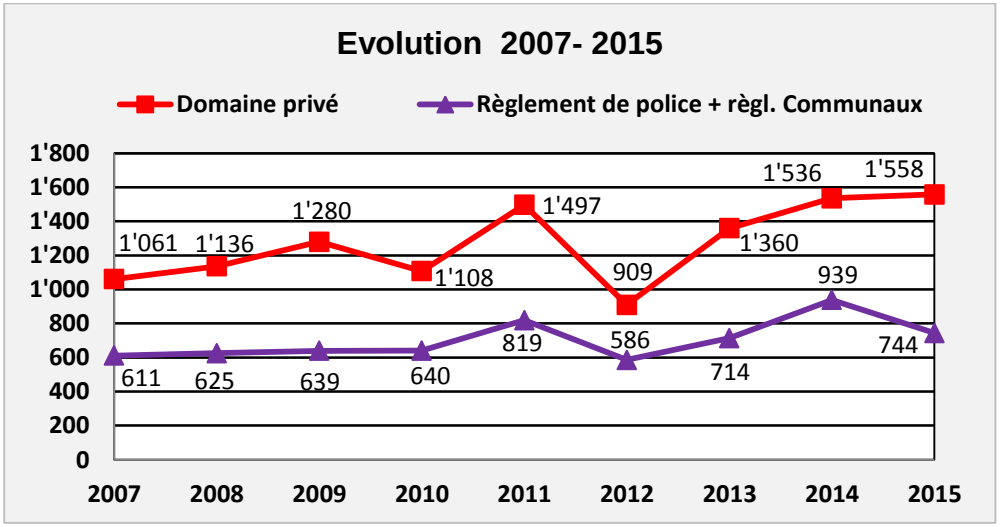

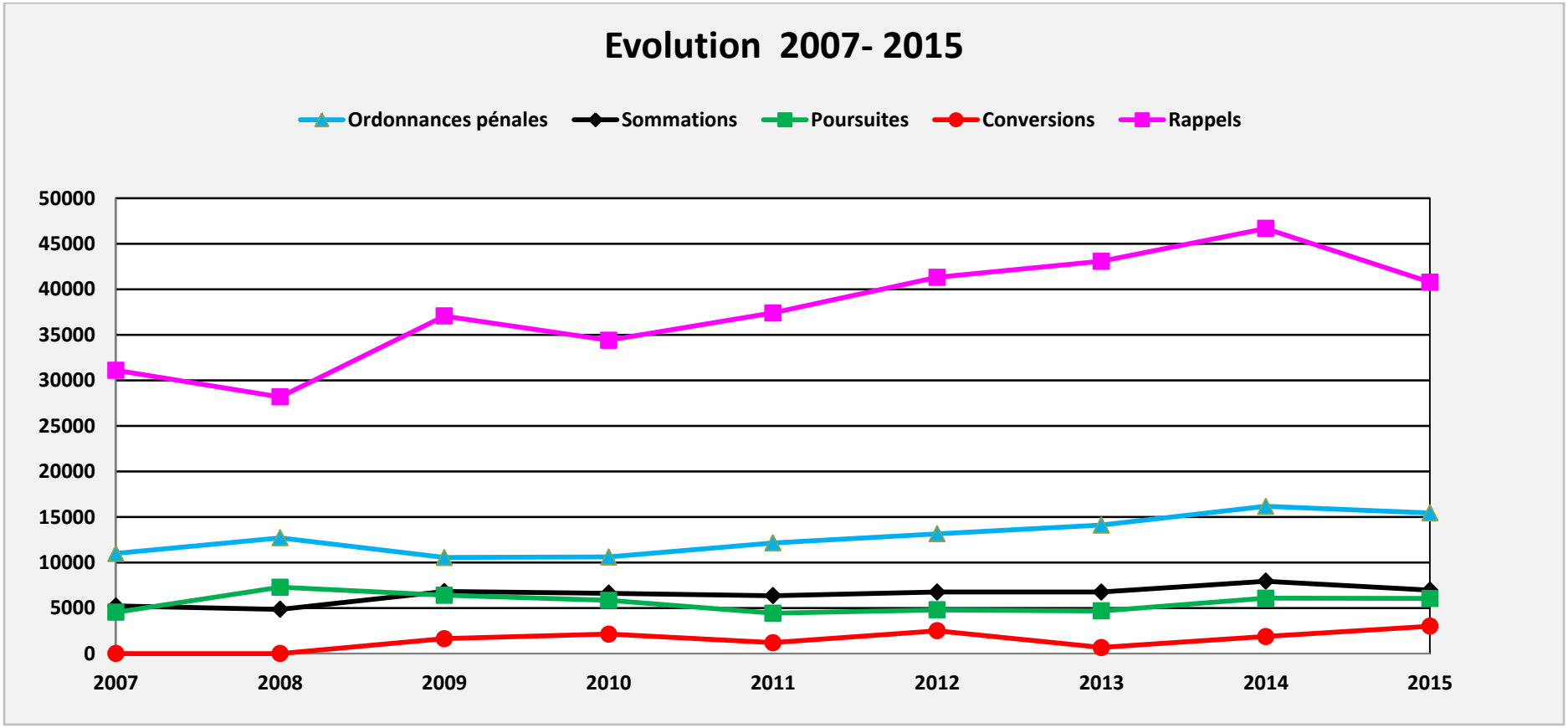
Evolution 2007- 2015
Ordonnances pénales
Sommations
Poursuites
Conversions
Rappels
50000
45000
40000
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

6.3 Police du commerce

Véronique Egnersson :
Responsable

La Police du commerce (Polcom), dont les bureaux se situent à Clarens, prend en charge l'ensemble des activités découlant de diverses législations cantonales, notamment de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), de la Loi sur le commerce itinérant (LCI). Elle procède à la mise à jour quotidienne du Registre des entreprises, ainsi qu'à la gestion du domaine public. Elle gère également le service des taxis, pour lequel la réglementation régionale est entrée en vigueur en avril 2015. La législation est désormais identique pour tout le territoire couvert par l'ASR.

Elle collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et plus particulièrement le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Elle travaille en étroite collaboration avec le Responsable des manifestations, tant par son appui lors des séances de coordination ou de débriefing que par l'octroi d'autorisations pour les manifestations dont la compétence est déléguée aux Services généraux.

De fréquents et fructueux contacts avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçants et des citoyens.

La Police du commerce reçoit régulièrement des usagers en quête d'informations diverses, plus particulièrement lors d'ouverture de nouveaux établissements ou commerces. Dans le second cas, elle doit souvent les diriger vers des institutions partenaires, susceptibles de leur apporter un soutien non négligeable allant de la recherche de locaux au choix de la bonne infrastructure (Promove, par exemple) ou vers des services cantonaux ou communaux impliqués dans la future exploitation (Service cantonal des affaires vétérinaires, Services de l'urbanisme, par exemple).

Ci-après sont décrites les principales activités de la Polcom :

6.3.1 Loi sur l'exercice des activités économiques LEAE

- délivrance des autorisations pour marchands d'occasions;
- délivrance des autorisations pour appareils automatiques;
- préavis pour les autorisations de vente au détail de tabac;
- Registre des entreprises, inscription et mise à jour quotidienne des commerces;
- contrôles divers sur le terrain.

6.3.2 Loi sur les auberges et les débits de boissons LADB

Le territoire couvert par Sécurité Riviera compte 418 établissements et débits. Les tâches liées à ces derniers sont pour l'essentiel :

- gestion administrative des licences, préavis municipaux;
- examen des dossiers pour de nouveaux établissements;

- examen des dossiers techniques pour mise à l'enquête de nouvelles terrasses;
- encaissement des taxes et émoluments, prolongations d'ouverture;
- contrôles dans les établissements;
- gestion de manifestations, délivrance d'autorisations;
- permis temporaires pour manifestations diverses;
- contrôle des débits de boissons lors des manifestations.

6.3.3 Service des taxis

De façon générale, la gestion du service des taxis s'articule autour des points principaux suivants :

- gestion des concessions;
- délivrance des nouvelles concessions;
- examen des conducteurs;
- mise à jour annuelle des autorisations;
- contrôles ponctuels des chauffeurs et du respect du Règlement (en collaboration avec Police Riviera).

6.3.4 Loi fédérale sur le commerce itinérant LCI (gestion du domaine public)

La nouvelle configuration du marché de Vevey a définitivement trouvé ses marques et est appréciée des usagers. L'amélioration nécessaire de la disponibilité en électricité et de la sécurité relative à l'encombrement de câbles constituera la prochaine étape.

Foires, marchés, expositions

- commerces itinérants;
- ventes de sapins de Noël;
- ventes aux enchères;
- métiers forains, cirques;
- stands de vente et d'information sur la voie publique.

6.3.5 Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)

Contrôles imposés dans les commerces

- plaintes émanant du public;
- contrôles ponctuels (soldes);
- contrôles des stands durant les manifestations importantes (MJF, Montreux Noël);
- contrôles requis par le SECO.

6.3.6 Collectes, jeux divers, lotos, loteries, tombolas, etc.

Gestion des demandes

- délivrance des autorisations;
- encaissement des taxes communales et cantonales.

6.3.7 Objets trouvés, objets perdus

Un nouveau logiciel de gestion des objets trouvés est utilisé depuis le 1er avril 2015. Son principal avantage est de permettre à l'usager d'avoir accès aux objets trouvés dans la majeure partie de la Suisse, en se rendant sur le site internet d'Easyfind, et de s'adresser à l'ASR si l'objet a été trouvé sur son territoire. Cet outil offre un réel avantage tant pour l'usager que pour les organisations chargées de la gestion des objets trouvés/perdus. En effet, il offre la possibilité de procéder à des « concordances » permettant ainsi d'identifier plus facilement des propriétaires d'objets trouvés. Dans de nombreux cas, des objets tels que des documents d'identité ou cartes bancaires peuvent être restitués rapidement.

La gestion des objets perdus/trouvés comprend notamment :

- gestion, respectivement contrôle et suivi des objets trouvés;
- échéancier pour restitution des objets aux trouveurs, si non réclamés;
- annonce d'objets perdus.

Pour Sécurité Riviera, quelques chiffres enregistrés en 2015 :

Nouvelles annonces de découvertes d'objets :	2'180
Nouvelles annonces de pertes :	1'285
Affaires terminées :	1'527

6.3.8 Gestion administrative des foires, marchés, manifestations

- Montreux Jazz Festival (87 stands de vente);
- Foire de la St-Martin à Vevey (451 stands de vente);
- Marché de Noël à Montreux (160 stands de vente);
- Fêtes des écoles à Vevey (14 métiers forains) et à La Tour-de-Peilz (13);
- Festival des artistes de rue à Vevey (env. 20 stands de vente);
- Fête multiculturelle à Vevey (env. 45 stands);
- Marchés hebdomadaires (La Tour-de-Peilz 51, Blonay 49, Vevey mardi 52 et Vevey samedi 52);
- Abonnés sur les marchés hebdomadaires (2 à Blonay, 45 à Vevey le mardi, 90 le samedi et 5 à La Tour-de-Peilz).

6.3.9 Événements particuliers en 2015

Service des taxis

Au mois de novembre 2014, le nouveau Règlement sur le service des taxis est entré en vigueur. Il avait pour but notamment d'unifier les législations communales existantes et instituait, pour le service des taxis, un territoire s'étendant à toutes les communes de l'ASR. Les Prescriptions d'application dudit Règlement, sont, quant à elles, entrées en vigueur le 1er avril 2015 et c'est à partir de cette date que la nouvelle législation a pu être appliquée.

C'est au cours de cette année 2015 que la nouvelle procédure d'attribution des concessions, définie dans les Prescriptions d'application du Règlement, a connu ses premiers cas d'octrois de concessions A (avec possibilité de stationnement sur le domaine public), qui font cependant l'objet de recours actuellement pendants auprès de la Cour de droit administratif et public.

Modifications de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE)

Un certain nombre de modifications légales a entraîné des transferts de compétences entre la Police cantonale du commerce et les communes. Il s'agit notamment de la délivrance des autorisations de collecte qui sont maintenant directement octroyées par l'ASR, cellule Police du commerce.

Modifications de la Loi sur les auberges et les débits de boissons alcooliques à l'emporter (LADB) et de son Règlement d'exécution (RLADB)

Des dispositions importantes, dont voici un extrait, ont été introduites le 1er juillet 2015 :

- interdiction de la vente de vin et de boissons distillées après 21h00 dans les débits de boissons alcooliques à l'emporter;
- interdiction de diffusion de musique sur les terrasses;
- diminution du nombre de patentes à un même titulaire (2 au lieu de 3) et augmentation du temps de présence obligatoire dans l'établissement par le titulaire de la patente (50 % au lieu de 30 %);
- opportunité de définir un périmètre extérieur limité aux terrasses en dehors duquel il n'est pas autorisé de consommer des boissons alcooliques.

Afin de clarifier au mieux les nouvelles règles en vigueur, la Police du commerce a insisté sur la qualité de l'information dispensée aux partenaires concernés par le biais d'une correspondance, ainsi que par la remise d'une circulaire informative lors des visites d'établissements. En fin d'année, des contrôles ont été organisés, visant à vérifier leur bonne application.

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du Concordat sur les entreprises de sécurité et au délai de mise en conformité y relatif, la Police du commerce s'est appliquée à vérifier la légitimité des agents de sécurité employés dans les établissements du territoire de l'ASR et a imparti un délai pour ceux d'entre eux qui n'étaient pas en possession de l'autorisation idoine.

Contrôles des établissements nocturnes

Depuis 2014, la Police du commerce a intensifié les contrôles des établissements nocturnes ou à vocation nocturne et procède à leur visite systématique deux fois par année. S'ensuit, selon les cas, des rappels des dispositions légales ou des affichages obligatoires ou, le cas échéant après récidive, une dénonciation à l'autorité compétente.

Foires et marchés

Depuis le printemps 2015, la commune de Montreux a repris la gestion du marché hebdomadaire, voulant par la même occasion lui insuffler un nouveau visage et une nouvelle dynamique.

Parallèlement, la commune de Blonay a souhaité développer son marché du vendredi et lui a donné un nouvel emplacement au cœur du village, sur l'Ilot du Centre. La Police du commerce est chargée de la gestion, de la dynamisation et du contrôle de ce marché comprenant, depuis la deuxième partie de l'année, un plus grand nombre d'abonnés.

Jurisprudence relative à la liberté de culte et d'expression

Une jurisprudence du Tribunal fédéral a précisé que la simple distribution de tracts à but idéal, sans installation de stand, ne constituait pas un usage accru du domaine public et que, par conséquent, elle ne devait pas être soumise à autorisation.

Synthèse des activités

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2014	TOTAUX 2015
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	22	5	25	8	7	67	158	30	162	7	**476**	**491**
Nombre de marchands d'occasion	2	0	0	1	0	4	15	1	22	0	**44**	**45**
Patentes tabac	9	7	5	7	2	24	111	6	87	2	**241**	**260**
Demandes ventes aux enchères	1	0	0	0	0	0	1	0		0	**2**	**2**
Nbre entreprises actives inscrites	405	185	141	195	67	582	2589	388	1995	42	**6611**	**6589**
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: préavis)	1	0	0	0	0	2	3	0	8	0	**3**	**14**
Autorisations - jeux de la roue	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	**2**	**1**
Autorisations - lotos	7	0	1	2	0	5	8	2	3	1	**27**	**29**
Autorisations - loteries	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	**1**	**2**
Autorisations - tombolas	11	4	4	5	2	5	14	4	11	1	**38**	**61**
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	7	0	0	1	0	28	68	0	59	0	**183**	**163**
Autorisations - occupation domaine public (autres)	5	0	1	1	1	10	36	0	33	0	**122**	**87**
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	37	21	20	15	9	58	79	27	131	10	**360**	**407**
Autorisations - permis temporaires	43	14	12	17	11	51	126	25	89	10	**367**	**398**
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements												
Hôtels	3	1	1	1	1	3	24	1	9	3	**52**	**47**
Cafés-restaurants	6	5	1	2	1	13	81	6	75	2	**191**	**192**
Agritourisme	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	**3**	**3**
Cafés-bars	0	0	0	0	0	1	8	0	8	0	**19**	**17**
Buvettes	1	0	0	0	0	5	7	1	7	0	**20**	**21**
Discothèques	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	**7**	**7**
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**
Tea-rooms	1	0	0	1	1	3	7	1	13	0	**26**	**27**
Bars à café	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	**4**	**3**
Autorisations spéciales	1	1	0	2	0	1	6	0	5	1	**17**	**17**
Traiteurs	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	**5**	**4**
Débits à l'emporter	3	3	0	3	0	5	32	3	30	1	**77**	**80**

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGIER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2014	TOTAUX 2015
Contrôles effectués dans les établissements	6	0	0	4	1	17	148	1	42	1	**220**	**220**
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	0	0	0	5	0	7	0	**18**	**12**
Création d'une terrasse (dossiers traités)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	**3**	**1**
Nombre de préavis pour licence	0	2	2	2	0	8	35	1	29	1	**86**	**80**
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces	14	5	0	2	1	6	204	1	52	0	**211**	**285**
Correspondances adressées aux entreprises	23	8	13	9	8	32	137	18	110	6	**753**	**364**
Contrôles des prix, période de soldes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	**0**
Marchés												
Marchés - correspondances	29	0	0	0	0	22	12	0	261	0	**600**	**324**
Marchés - nombre de stands (abonnés) Montreux - repris par Association des marchés	2	0	0	0	0	5	0	0	135	0	**229**	**142**
Marchés - contrôles sur place	3	0	0	0	0	2	0	0	38	0	**109**	**43**
Service des taxis												
Nombre de concessions A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**29**	**29**
Nombre de concessions B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**38**	**39**
Nombre de concessions C Dès 2015, nouvelle réglementation ASR - concessions C abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**26**	**0**
Nombre de chauffeurs à plein temps	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**147**	**172**
Nombre de chauffeurs auxiliaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**99**	**57**

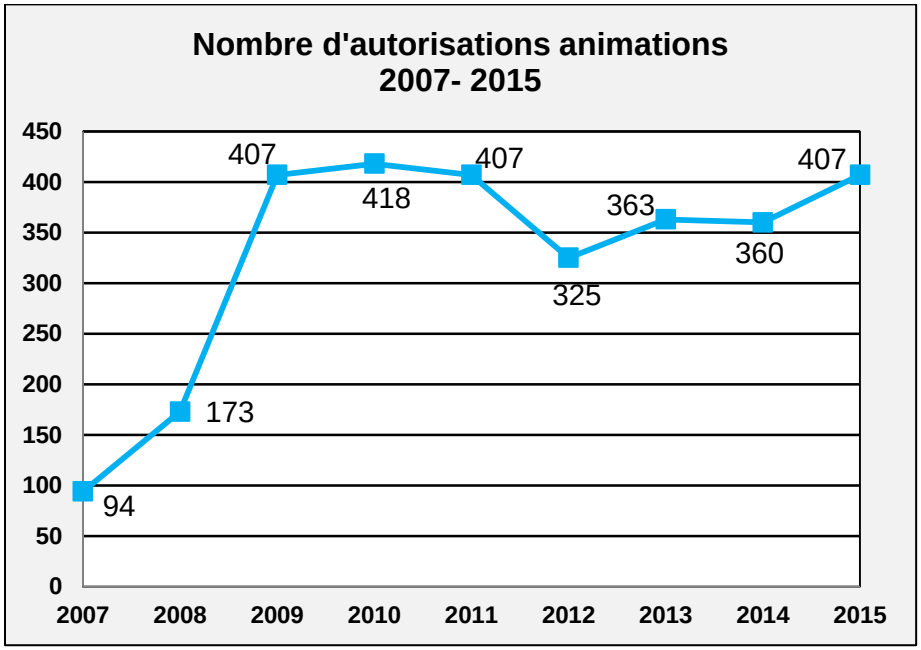

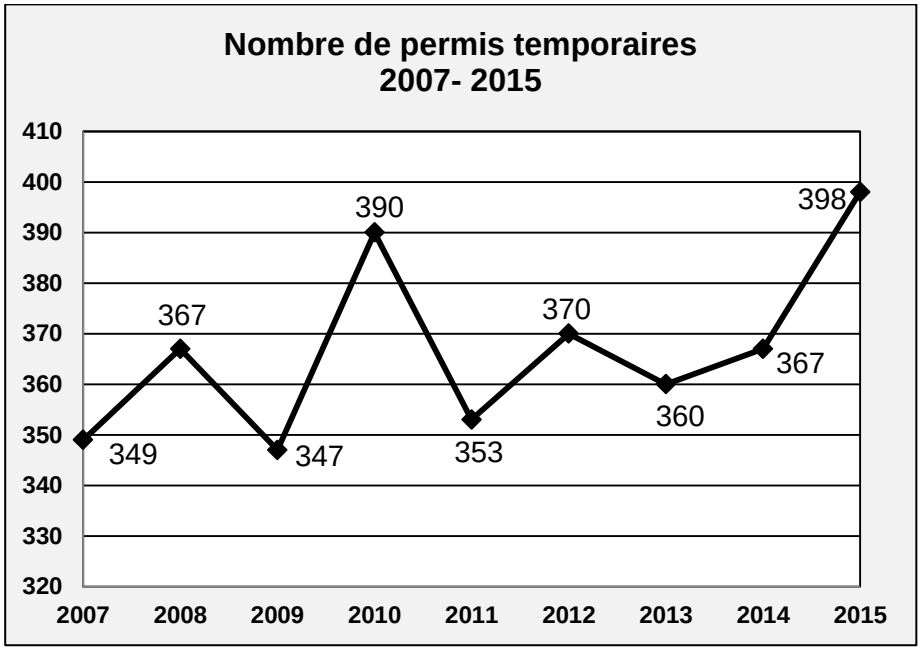

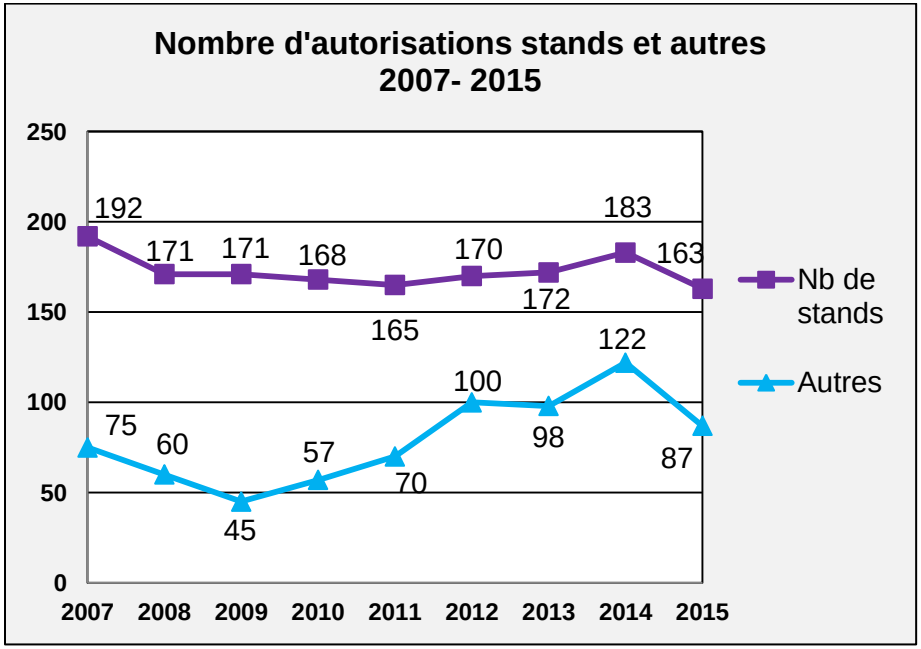

Le nombre d'autorisations pour les animations est à interpréter en tenant compte que, pour la plupart, elles étaient de compétence municipale jusqu'en 2009 et que, dès 2012, la délivrance des autorisations par la Police du commerce concerne exclusivement celles octroyées sur la base de la délégation de compétence du Comité de direction (notamment lotos, concerts en salle, etc).

6.4 Signalisation

Rocco Volpe :
Responsable

Les bureaux du Responsable et de son adjoint sont situés dans le bâtiment du poste de police de Vevey. Les dépôts et ateliers sont installés, quant à eux, à la route Industrielle à St-Légier.

6.4.1 Prestations

Les missions de base de la Signalisation sont des prestations en matière de signalisation routière, conformément au droit sur la circulation routière, notamment :

- légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
- mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres;
- élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
- réservation de places (plus de 1'600 réservations) lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres;
- dérogations dans des endroits interdits à la circulation;
- mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour plus de 60 manifestations nécessitant des mesures particulières (déviations – fermetures de rue – neutralisations d'espaces de stationnement – etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la Signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).

Les prestations facturées aux autres communes du district se sont élevées, en 2015, à **CHF 21'255.00** (voir évolution en page suivante).

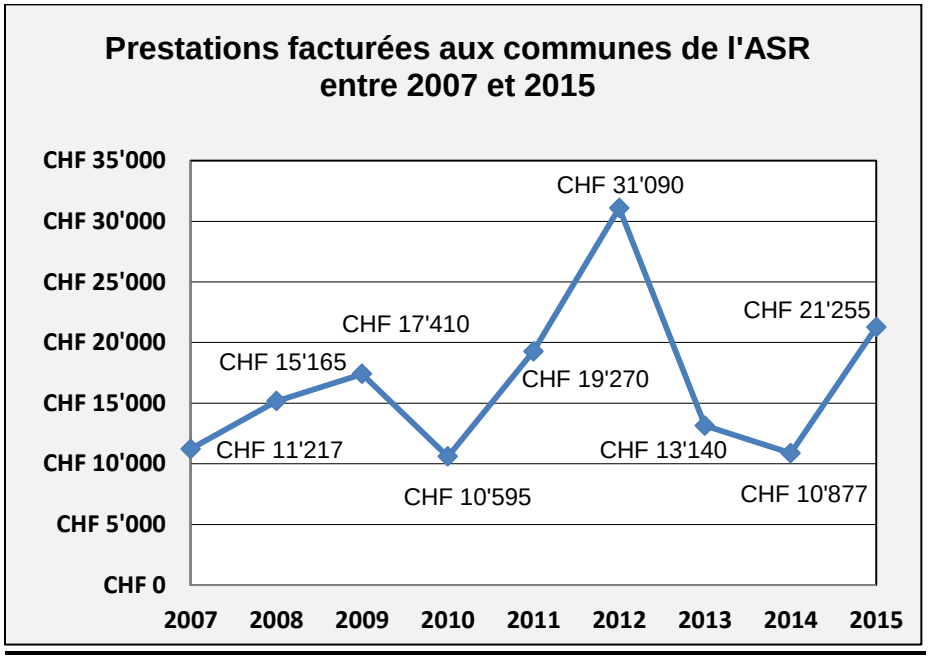

6.4.2 Principales activités en 2015

6.4.2.1 Signalisation routière

- divers travaux de marquage liés à de l'entretien et à des modifications;
- sollicitations d'entreprises tierces, notamment pour des travaux de rafraîchissement du marquage routier, pour lesquels la cellule ne dispose pas de machines adaptées (marquage en 2 composants, etc.);
- s'agissant de l'entretien de la signalisation verticale, les panneaux sont principalement réalisés par la cellule. Cette activité représente globalement la confection d'une centaine de panneaux par année, y compris les supports et socles;
- mise à jour de la signalisation directionnelle par rapport aux nouvelles normes.

6.4.2.2 Chantiers, quelques références

Montreux : route de Chaulin, route de la Saussaz, Parking Donner.

Vevey : rue des Communaux, avenue de Gilamont / rue des Bosquets, rue d'Italie, route des Entrepôts / avenue Reller.

La Tour-de-Peilz : chantier parking des Remparts / place des Anciens-Fossés.

6.4.3 Manifestations

Sur l'ensemble de la région, plusieurs manifestations d'envergure ont nécessité un important dispositif de prise en charge de la circulation et du parcage :

- Cirques Knie et Nock
- Fête des Narcisses
- Fêtes des écoles
- Montreux Jazz Festival
- 1er Août dans plusieurs communes
- Festival des artistes de rues
- Vevey-Lavaux, Journée de la mobilité douce
- Brocante
- Lausanne Marathon et départ du Semi-Marathon
- Marchés de Noël
- Nouvel An
- Etc.

6.4.4 Perspectives pour 2016

- Fête Fédérale de Musique
- Euro 2016 – Ecran géant
- 50ème édition du Montreux Jazz Festival

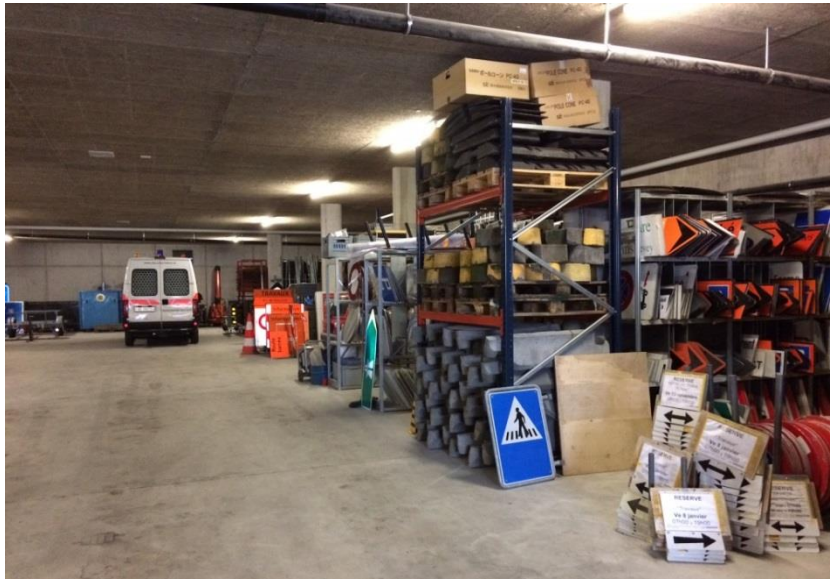

Signalisation sur internet

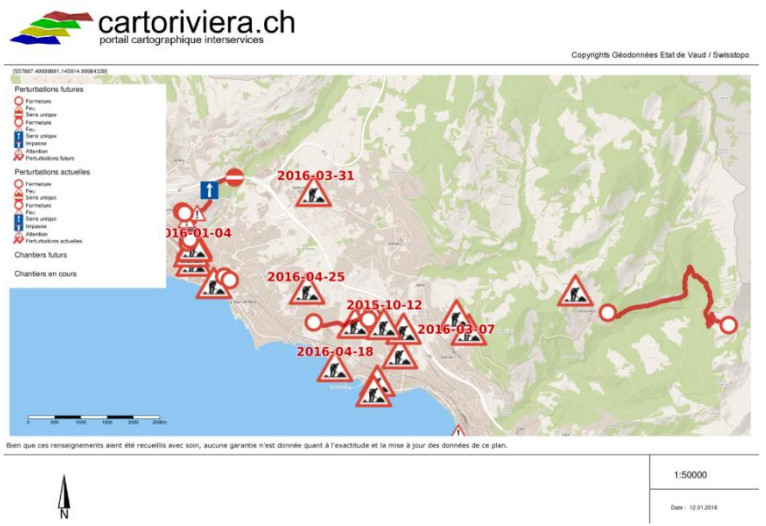

Thème : Chantiers, perturbation du trafic

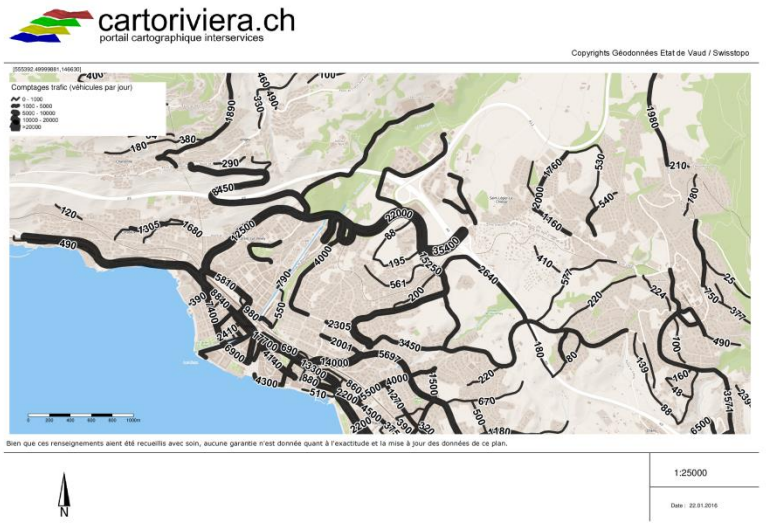

Thème : Routes et Trafic

6.5 Office du Stationnement

Eric Voland :
Responsable

6.5.1 Introduction

L'année 2015 a été marquée par l'aboutissement de la mise en place des nouvelles zones macarons « résidents » et « pendulaires » sur l'ensemble du territoire de Vevey et macarons « résidents » à La Tour-de-Peilz et Corsier. Ces dispositifs, entrés en vigueur le dernier trimestre 2014, se sont stabilisés durant l'année écoulée. Le succès relevé dans les trois localités démontre que les politiques de stationnement instaurées répondent à un besoin constant des habitants en matière de stationnement. Le détail des informations est inséré dans les points suivants par commune.

Le 1er août, le contrat de prestations passé entre la Municipalité de St-Légier et l'ASR, portant sur le contrôle du stationnement et la prévention aux abords des écoles, est entré en vigueur.

Durant l'année 2015, l'effectif de l'Office du Stationnement de Vevey, auquel est rattaché La Tour-de-Peilz, a été quelque peu réduit en raison d'absences maladie, accident, grossesse, démission, etc., ce qui représente 5'362 heures d'absences, soit l'équivalent de 2,57 ETP, comme le démontre les tableaux des taux de présence ci-dessous.

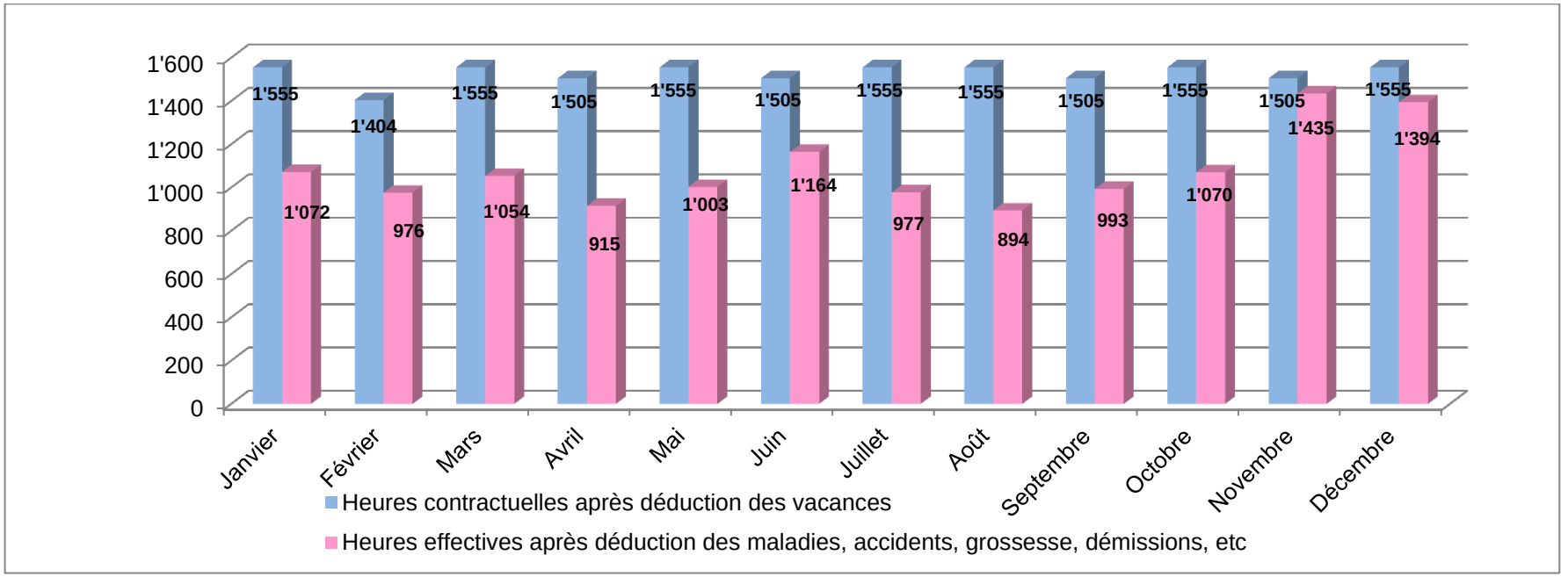

Décompte heures 2015 – Office du Stationnement Vevey

VEVEY	**1er trim.**	**2ème trim.**	**3ème trim.**	**4ème trim.**	**Totaux 2015**	**Différence entre heures de référence et heures effectuées**
Heures de référence selon contrat de prestations	3402h00	3348h00	3413h05	3343h40	13506h45	4055h35
Heures effectives après déduction des absences	2326h20	2312h05	2091h15	2807h50	9537h30	
Heures effectuées selon rapports d'activités	2412h25	2375h05	1990h55	2672h45	9451h10	
LA TOUR-DE-PEILZ						
Heures de référence selon contrat de prestations	907h10	892h50	934h15	928h50	3663h05	1161h10
Heures effectives après déduction des absences	620h20	616h35	572h45	779h55	2589h45	
Heures effectuées selon rapports d'activités	451h50	545h00	621h30	883h35	2501h55	
BLONAY*						
Heures de référence selon contrat de prestations	226h50	223h10	233h35	232h10	915h45	201h35
Heures effectives après déduction des absences	155h05	154h10	143h15	195h00	647h30	
Heures effectuées selon rapports d'activités	210h35	145h15	158h55	199h25	714h10	
SAINT-LEGIER*						
Heures de référence selon contrat de prestations			90h25	139h20	229h45	27h45
Heures effectives après déduction des absences			56h30	117h00	173h30	
Heures effectuées selon rapports d'activités			69h40	132h20	202h00	

***** Les contrats de prestations passés entre l'ASR et les communes de Blonay (20 heures/semaine) et St-Légier (12 heures/semaine) précisent que ces durées pourront être diminuées proportionnellement à la disponibilité de l'effectif complet de l'Office du Stationnement de Vevey, notamment en raison d'absences de longue durée et dans le respect des dispositions des contrats de prestations adoptés avec les autres communes partenaires.

6.5.1.1 Tâches principales

- Contrôle du stationnement : parkings, zones délimitées et routes ouvertes, contrôler la conformité de l'utilisation des différentes autorisations (macaron) et cartes à gratter par les ayants droit.
- Prévention routière lors des entrées et sorties des écoles : assurer une présence visible sur le chemin de l'école et à proximité des établissements scolaires, permettre aux enfants de traverser la chaussée, empêcher les usagers motorisés de s'arrêter aux endroits inadéquats.
- Services d'ordre divers : appuyer Police Riviera lors des diverses manifestations, courses cyclistes, courses pédestres, mariages, cérémonies funèbres, etc.
- Marchés hebdomadaires : contrôler la présence des marchands selon les autorisations délivrées, mettre en place les stands selon un plan établi, contrôler le respect des limites des emplacements, affichage des prix, etc., encaisser les taxes usuelles, contrôler le départ et l'enlèvement des déchets.
- Horodateurs : assurer la maintenance des horodateurs premier degré, la récolte de l'argent, son conditionnement en vue de la prise en charge par un prestataire externe et établir les décomptes mensuels.
- Politique de stationnement : assurer le suivi des différents projets relatifs au stationnement et des mesures correctrices.
- Macarons : réceptionner et renseigner le public, gérer et suivre les demandes (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation).
- Surveillance des parcs et promenades : assurer une présence visible et dissuasive par des patrouilles pédestres dans les parcs et promenades, visant en particulier et en cas de nécessité à dénoncer les infractions, renseigner les services concernés de tout fait suspect.

6.5.1.2 allPark®

Les communes de Blonay, Corsier, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier et Vevey offrent aux usagers la possibilité de payer leur temps de stationnement au moyen de l'horodateur personnel allPark®.

Ce système, permet de stationner avec confort, sans monnaie et en ne payant que le temps réel de parcage. Il remplace le ticket de stationnement traditionnel et libère l'automobiliste du problème de la petite monnaie.

6.5.2 Spécificités Montreux

Durant l'année 2015, les assistants de sécurité publique ont délivré 39'818 amendes d'ordre, ce qui représente 6'681 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).

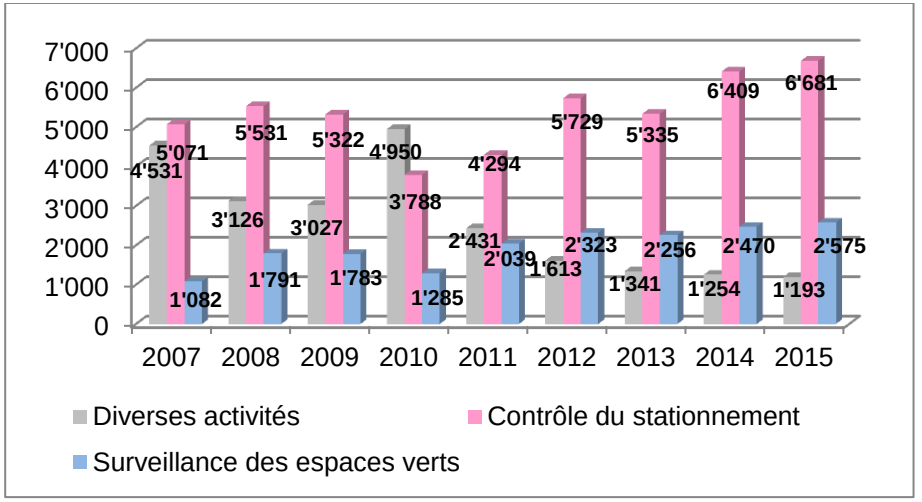

Les "activités diverses" sont liées à l'appui à Police Riviera (parcage lors de manifestations, services funèbres, etc.), à la prévention aux entrées et sorties des écoles, à la maintenance des horodateurs, au courrier et marchés hebdomadaires.

Tous les horodateurs sont configurés pour le paiement en Euros. Sur les 70 appareils, 68 fonctionnent à l'énergie solaire.

En outre, suite à des vols perpétrés dans toute la Suisse sur des appareils de type TOM, le système de sécurité a dû être revu par le fournisseur, nécessitant un module supplémentaire sur chaque appareil de ce type installé sur tout le territoire que couvre l'ASR. Le coût de cet ajout s'est monté à CHF 4'583.50 pour Montreux.

6.5.2.1 Macarons

La ville de Montreux est répartie en six secteurs de stationnement, dans lesquels il est possible de parquer au moyen d'un macaron.

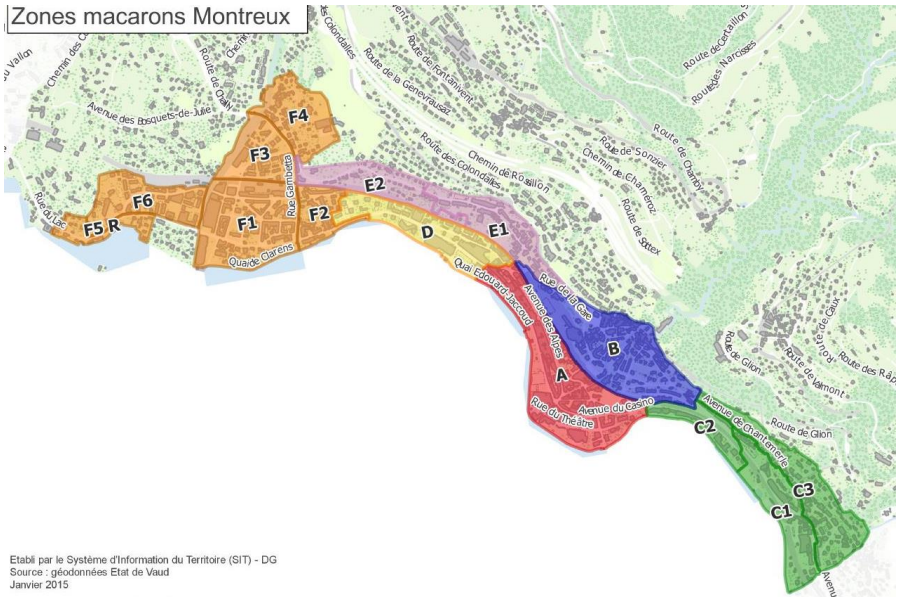

Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur A - Centre	30	49	60	58	62	49	56	55	49
Secteur B – Planches (184 dispo en A+B)	201	215	223	212	219	178	145	149	136
Secteur C – Territet (172 dispo)	94	85	108	105	106	120	101	108	104
Secteur D – Vernex (35 dispo)	12	12	19	27	13	30	33	29	33
Secteur E – Belmont (45 dispo)	46	34	37	36	33	36	48	43	45
Secteur F – Clarens (444 dispo)	314	397	388	394	386	368	372	379	392
Total	**697**	**792**	**835**	**832**	**819**	**781**	**755**	**763**	**759**

6.5.2.2 Abonnements P+R

Les abonnements mensuels coûtent CHF 100.00, combinant le stationnement et les transports publics (P+R). Ils sont proposés aux pendulaires sur 2 parkings situés à Territet (Audiorama) et à Clarens (Pierrier). Il est également possible de stationner sur le parking du Pierrier au moyen d'une carte journalière P+R, pour la somme de CHF 10.00.

Pour ces 2 types d'abonnements, les revenus sont répartis entre les 2 partenaires, selon une convention, à savoir CHF 66.00 pour les VMCV et CHF 34.00 pour la commune de Montreux pour le mensuel, respectivement CHF 8.60 et CHF 1.40 pour la carte journalière.

Un abonnement mensuel, d'un coût de CHF 60.00, est également disponible. Il est valable uniquement pour le stationnement sur ces 2 sites.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
P+R mensuel (Audiorama)	164	95	62	87	128	130	122	98	59
P+R mensuel (Pierrier)	145	131	117	113	124	150	121	105	96
Stationnement seul (Audiorama)	13	61	69	54	54	75	138	162	141
stationnement seul (Pierrier)	88	365	585	830	694	875	907	883	922
Carte journalière P+R (Pierrier)	86	174	98	93	226	164	139	110	164
Total	**496**	**826**	**931**	**1'177**	**1'226**	**1'394**	**1'427**	**1'358**	**1'382**

6.5.2.3 Cartes à gratter

Les cartes sont à l'usage exclusif des entreprises et des hôtels. Elles permettent de prolonger la durée de parcage sur les places de stationnement (gratuites ou payantes) de Montreux. Pour l'année 2015, plusieurs chantiers justifient l'augmentation de la vente de ce type d'autorisation.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Carte demi-journée à CHF 5.00	2'188	2'190	4'425	3'143	1'720	1'917	2'910	2'930	5'245
Carte journalière à CHF 10.00	2'557	5'938	7'005	5'350	3'193	3'993	4'752	3'205	8'751
Carte « Hôtel » à CHF 8.00	90	362	919	246	40	60	85	39	70
Total	**4'835**	**8'490**	**12'349**	**8'739**	**4'953**	**5'970**	**7'747**	**6'174**	**14'066**

6.5.3 Spécificités Vevey

Le début de l'année 2015 a été marqué par l'introduction, sur la Grande-Place, du paiement par le numéro de la place de parc. Les objectifs recherchés par ce changement sont d'éviter à l'usager de retourner à son véhicule et d'afficher le taux de disponibilité de la Grande-Place sur les panneaux d'information installés sur les axes principaux de la ville. Simultanément, un ticket rabais était proposé aux commerçants en faveur de leurs clients, dispositif abandonné dans le courant octobre, n'ayant pas eu le succès escompté auprès des commerçants.

Dans le cadre du contrôle du stationnement :

- 23'276 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de Vevey, ce qui représente 4'705 heures de contrôle pour 2015 (voir évolution des heures ci-après).

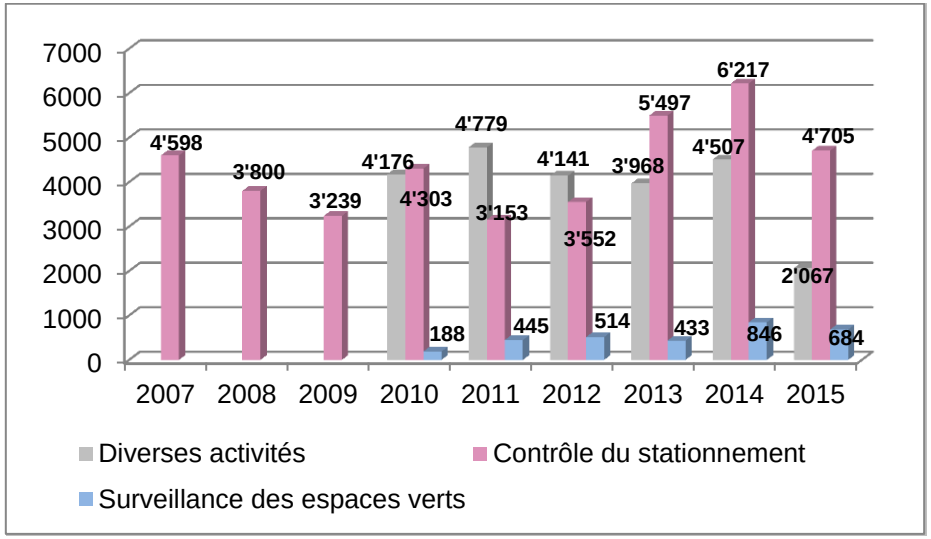

Dans les activités diverses sont, entre autres, compris :

- Appui à la Police du commerce : récolter les informations sur le terrain visant à la mise à jour, notamment, du Registre des entreprises.
- Réception et centrale téléphonique : assurer la réception du public et la prise en charge des appels téléphoniques, renseigner le public et remplir les tâches courantes du planton, enregistrer les objets trouvés et perdus et classer les amendes d'ordre.
- Courrier interne à Sécurité Riviera entre les 2 sites de Clarens et Vevey.
- Gestion de la fourrière (vélos volés – trouvés) : la liste établie, en permanence mise à jour, est insérée sur le site internet, avec pour objectif de favoriser la restitution. Une vente aux enchères est organisée trois fois par an pour les vélos qui n'ont pas été récupérés après un an et plus.

6.5.3.1 Macarons (5 zones)

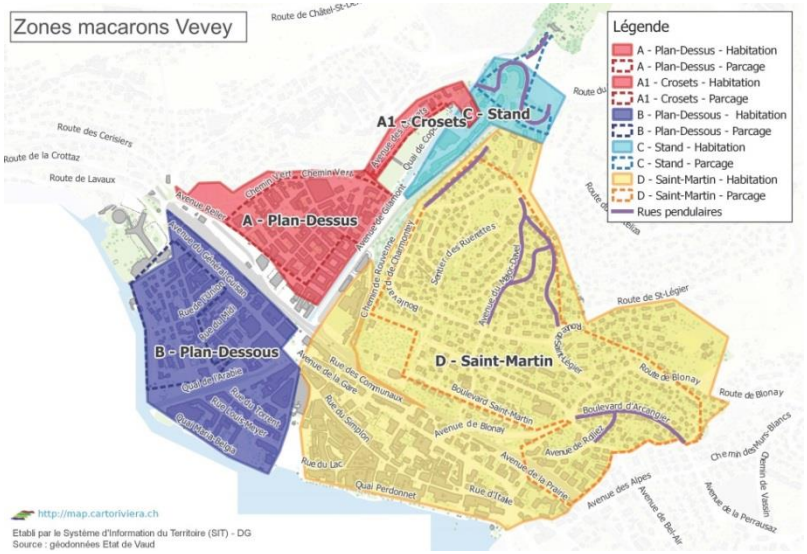

Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Plan-Dessus zone A (350 disponibles)	275	294	298	300	300	300	300	300	348
Crosets A1 (45 disponibles)	-	-	-	-	-	-	1	18	24
Plan-Dessous zone B (300 disponibles)	156	172	186	198	195	200	254	290	300
St-Martin zone D (460 disponibles)	140	147	151	157	143	151	170	339	436
Stand zone C (68 disponibles)	-	-	4	6	6	-	1	13	24
Pendulaires	-	-	-	-	-	-	-	14	25
Total	**571**	**613**	**639**	**661**	**644**	**651**	**726**	**974**	**1'157**

6.5.3.2 Horodateurs Vevey

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 99, soit : 41 TOM, 13 TICO 90, 7 appareils Citea, 38 horodateurs Strada.

TOM

TICO 90

STRADA

CITEA

Deux appareils ont subi des dommages à la propriété de la part d'inconnus qui ont nécessité des réparations pour un montant total de CHF 2'415.40.

L'installation du module de sécurité TOM a coûté la somme de CHF 4'885.90.

6.5.3.3 Cartes à gratter

Les différentes cartes sont à l'usage exclusif des entreprises, des hôtels et des visiteurs des zones macarons. Elles permettent de prolonger la durée de parcage, normalement limitée dans le temps sur toutes les zones de stationnement de Vevey, hormis celles destinées aux « Visiteurs, zones macarons », qui ne sont valables que dans les zones « macarons ».

Cartes à gratter vendues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	177	394	225	249	418	303
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	276	1'303	536	1'339	1'800	1'416
Cartes entreprise journalière à CHF 10.00	750	712	1'599	3'118	4'837	3'980
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	24	10	31	9	50	247
Cartes visiteurs zone macarons journalière à CHF 6.00	29	128	87	218	276	528
Cartes « marchés » à CHF 5.00	-	-	-	-	-	413
Cartes « brocante » à CHF 10.00	-	-	-	-	-	400
Total	**1'256**	**2'547**	**2'478**	**4'933**	**7'381**	**7'287**

6.5.3.4 Macarons « Médecin » et « CMS »

Macarons délivrés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Macarons « Médecin » à Vevey et La Tour-de-Peilz	54	64	61	43	42	42	32	32
Macarons « CMS » pour l'AVASAD (Montreux/Vevey/La Tour-de-Peilz) et RAD Equipe Mobile, valable sur tout le territoire ASR.				128	122	209	227	250

6.5.3.5 Parking du Panorama

La gestion administrative du parking du Panorama, d'une capacité de 366 places, est assurée par l'Office du Stationnement. Différentes possibilités d'abonnements sont offertes et seules les résiliations permettent de répondre aux nouvelles demandes.

Les critères d'attribution pour l'obtention d'un abonnement sont :

- temps de trajet porte à porte en transports publics supérieur à 30 minutes;
- temps de trajet porte à porte en transports publics une fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé.

Le principe de gestion est basé sur 3 types d'abonnements mensuels proposés aux usagers, à savoir :

- Nocturne : CHF 90.00, lundi - vendredi de 17h00 à 09h00 + samedi, dimanche et jours fériés
- Bureau : CHF 120.00, lundi - samedi de 05h00 à 19h30
- Général : CHF 140.00, tous les jours 24h/24

Les recettes des abonnements sont encaissées directement par la commune de Vevey. Celles liées aux usagers utilisant le parking ponctuellement, en s'acquittant du temps réel de stationnement, sont encaissées par l'ASR (compte 610.02.4232.01).

Parking du Panorama : Total des places louées en 2015

	Nocturne	Bureau	Général	Général réservé	Commune gratuit	Total
Janvier	22	136	177	6	17	358
Février	25	135	175	6	17	358
Mars	26	134	174	6	17	357
Avril	24	136	179	6	17	362
Mai	21	136	179	6	17	359
Juin	20	136	178	6	17	357
Juillet	19	141	186	6	-	352
Août	19	146	185	6	-	356
Septembre	23	145	186	6	-	360
Octobre	25	141	185	6	-	357
Novembre	24	141	185	6	-	356
Décembre	26	143	186	6	-	361

6.5.4 Spécificités La Tour-de-Peilz

A la suite de l'introduction le 1er septembre 2014 du nouveau régime de stationnement sur l'entier de la commune, un bilan a été réalisé durant le premier trimestre 2015. Ce dernier a conduit la Municipalité à apporter des mesures correctives, dont les principales sont les suivantes :

- création d'un nouveau secteur macaron « A1 », dédié aux habitants domiciliés au centre de la ville, lesquels peuvent stationner dans leur quartier, de 18h00 à 08h00, le reste du temps étant inchangé, soit possibilité de parcage dans la zone « A ».
- déplacement de la limite du secteur « B1 » de l'avenue des Baumes à la rue des Terreaux, permettant aux résidents de cette rue de pouvoir parquer proche de leur domicile.

Dans le cadre du contrôle du stationnement :

- 5'967 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de La Tour-de-Peilz, ce qui représente 1'506 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).

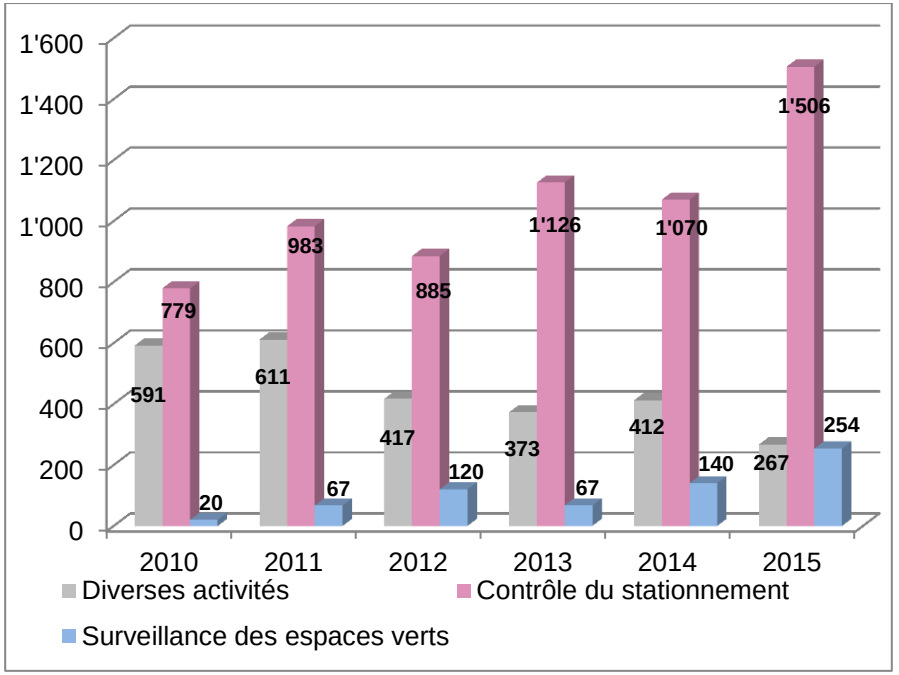

6.5.4.1 Horodateurs

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 22, à savoir : 18 Strada, 2 TOM, 1 STELIO et 1 DG-4.

Un appareil a été endommagé par un inconnu et l'installation du module de sécurité TOM a coûté CHF 688.50.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey, à raison d'une fois par semaine.

6.5.4.2 Macarons (4 zones)

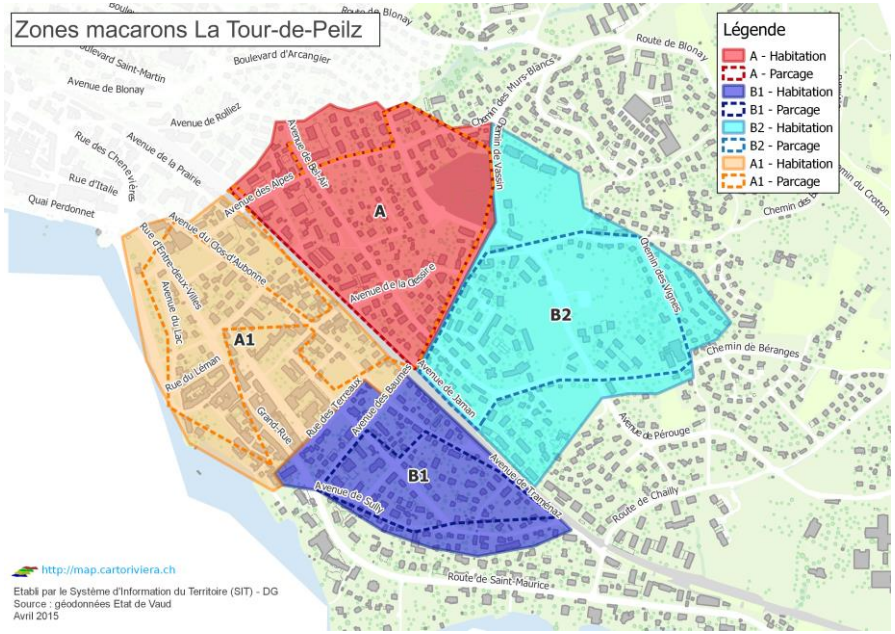

Macarons attribués

	2014	2015
Zone A-A1 (175 disponibles)	142	153
Zone B1 (75 disponibles)	40	60
Zone B2 (115 disponibles)	72	74
Total des macarons	**254**	**287**

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de La Tour-de-Peilz, les frais de gestion pour 2015 s'élèvent à CHF 69.25 par macaron.

6.5.4.3 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du service des Finances de La Tour-de-Peilz.

Cartes à gratter vendues

	2014	2015
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	-	50
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	91	563
Cartes entreprise journalière à CHF 10.00	115	91
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	67	305
Cartes visiteurs zone macarons journalière à CHF 6.00	89	269
Cartes « marchés » à CHF 5.00	-	80
Total	**362**	**1'358**

6.5.5 Spécificités Blonay

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de Blonay, l'Office du Stationnement de Vevey affecte 0.5 ETP pour les missions à remplir sur le territoire blonaysan. Lors des contrôles, il a en outre été délivré :

- 1'364 amendes d'ordre, ce qui représente approximativement 494 heures de contrôle du stationnement (voir évolution des heures ci-après).

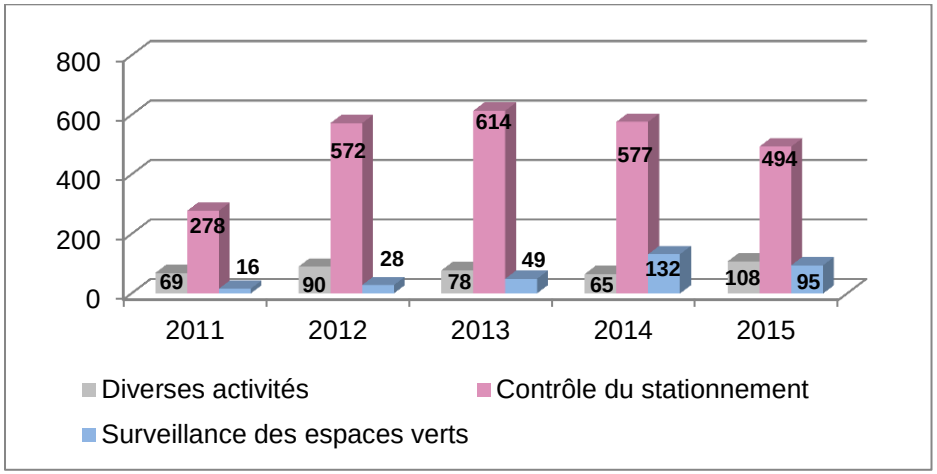

6.5.5.1 Horodateurs

Un horodateur Citea est installé sur le parc des Oches et 2 appareils de type « Strada » ont été implantés, l'un au parking de Bahyse et le second sur l'espace de stationnement du Grand-Pré. Tous offrent la possibilité de payer par cartes de crédit et les recettes sont directement versées à la commune, tout comme celles liées à l'appareil allPark.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey, au rythme de 2 fois par mois.

6.5.5.2 Macarons 2 zones

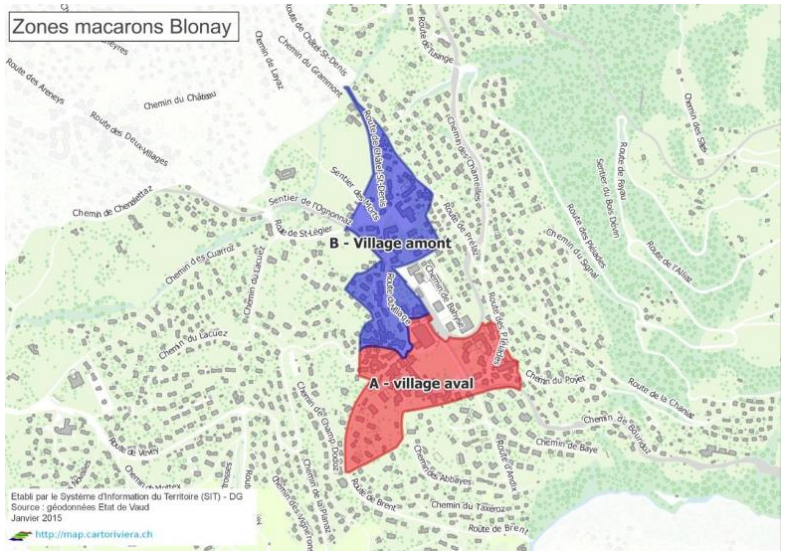

La gestion des macarons est assurée par l'Administration communale.

6.5.6 Spécificités Corsier

Le contrat de prestations passé entre la Municipalité de Corsier et l'ASR au travers de l'Office du Stationnement de Vevey, porte sur la gestion des macarons et autorisations diverses.

Un horodateur de type «Strada » est installé sur le parking de la Planie, offrant la possibilité de s'acquitter de son stationnement, à l'heure, par forfait journalier (CHF 6.00) ou mensuel (CHF 60.00).

La maintenance, ainsi que la récolte de la monnaie sont pris en charge par l'Administration communale.

6.5.6.1 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du Greffe de Corsier.

Cartes à gratter vendues

	2014	2015
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	15	-
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	-	-
Cartes entreprise journalière à CHF 10.00	-	-
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	-	15
Cartes visiteurs zone macarons journalière à CHF 6.00	16	13
Total	**31**	**28**

6.5.6.2 Macarons (1 zone)

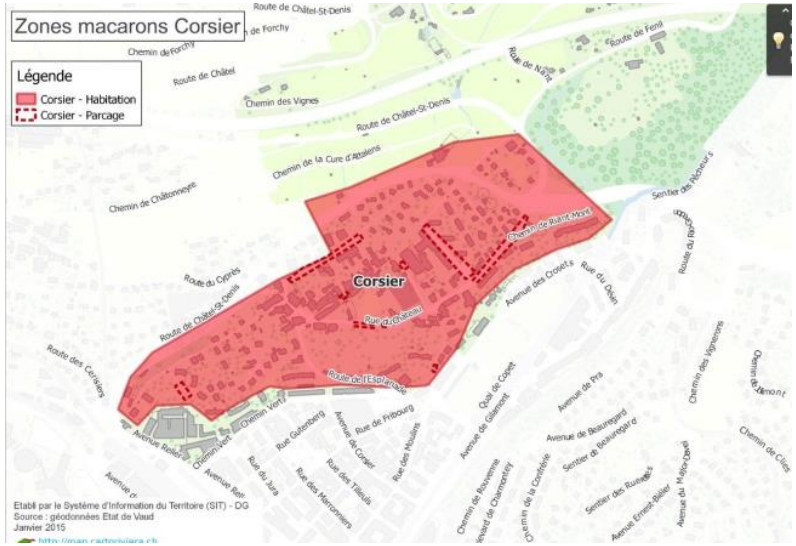

Macarons attribués (95 disponibles)

	2014	2015
Macarons annuels	19	27
Macarons semestriels	66	66
Total des macarons	**85**	**93**

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de Corsier, les frais de gestion pour 2015 s'élèvent à CHF 69.25 par macaron.

6.5.7 Spécificités St-Légier

Dès le 1er août 2015, un contrat de prestations a été conclu entre la Municipalité de Saint-Légier et l'ASR, à raison de 0.3 ETP prélevé sur l'Office du Stationnement de Vevey. Les principales missions sont le contrôle du stationnement et la prévention aux abords des écoles. Les tâches liées à la gestion des horodateurs (maintenance, récolte monnaie) et des diverses autorisations sont assurées par l'Administration communale.

Lors des 168 heures de contrôle du stationnement, 326 amendes d'ordre ont été délivrées.

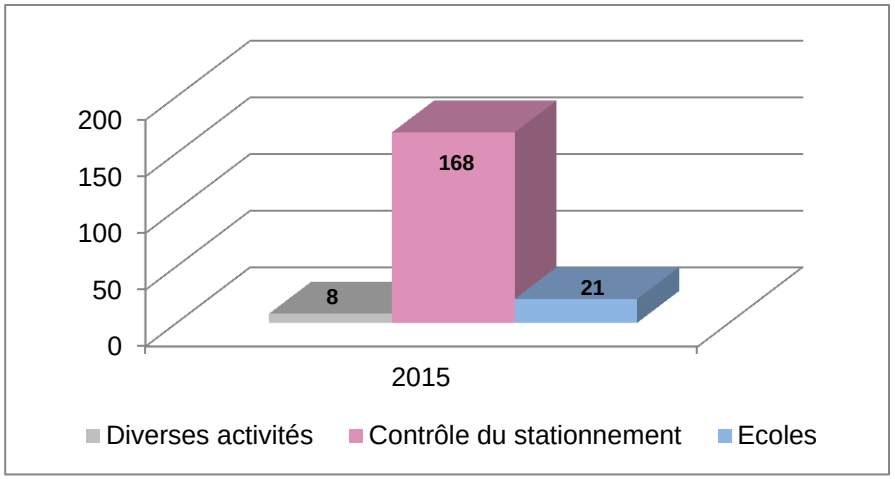

7. Ambulance Riviera

Marc François :
Responsable d'exploitation

7.1 Organisation générale

7.1.1 Localisation

Début mars 2015, Ambulance Riviera emménage dans sa nouvelle base de La Tour-de-Peilz, au chemin de Béranges 111. Des travaux ont préalablement été réalisés dans ces anciens locaux du SDIS Rivera, pour répondre aux besoins du service et pour accueillir ses 30 collaborateurs, amenés à travailler 24 heures sur 24 dans cette base unique. Pour procéder à ces travaux, un crédit supplémentaire a été octroyé par le Comité de direction, en date du 22 janvier. Cette nouvelle localisation et ce regroupement des forces opérationnelles sur une seule base ont été confirmés au Service de la santé publique, dans une optique de rationalisation, de pragmatisme, et dans la recherche d'une solution optimale en prévision de la construction du futur hôpital intercantonal Riviera-Chablais à Rennaz. C'est avec un recul de dix mois que ce changement de base intervenu en 2015 sera développé au chapitre 7.6.2 de ce rapport, revenant particulièrement sur les travaux réalisés.

7.1.2 Equipages

Le principe d'organisation défini par le Service de la santé publique pour son dispositif cantonal en matière d'urgences préhospitalières, à savoir 3 ambulances en journée et de 2 durant la nuit sur la Riviera, s'est avéré d'autant plus simple à garantir dès l'emménagement à La Tour-de-Peilz. Le personnel ambulancier prenant et terminant son service sur un seul site, les transitions jour-nuit s'en sont trouvées améliorées. Le fait de disposer d'une ambulance de réserve sur le site y a également contribué, en permettant d'agir avec flexibilité et de parer sereinement aux inévitables imprévus opérationnels ou techniques. L'activité de terrain des équipages s'est révélée importante en 2015, avec une augmentation de 15 % en comparaison avec l'année précédente. Relevons qu'à aucun moment le déménagement d'Ambulance Riviera à Béranges n'a interféré avec la mission première de soins d'urgence.

Base de Béranges, 3 ambulances de première ligne et un véhicule de réserve.

7.1.3 Accès au patient

La norme fédérale de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), à laquelle les services d'ambulances de Suisse doivent répondre pour les urgences les plus graves appelées primaires de priorités 1 (P1), est une nouvelle fois respectée en 2015. Plus de 90 % de ces missions présentent en effet un délai de moins de 15 minutes pour atteindre le patient. Le respect de cet intervalle de référence est essentiel pour qu'Ambulance Riviera bénéficie de la reconnaissance qualité de l'IAS et réponde ainsi aux exigences du Service de la santé publique et des assureurs.

7.1.4 Validation de la projection

L'étude réalisée en 2014 sur l'impact de la localisation du service à Béranges, respectivement sur l'absence d'impact défavorable dû au regroupement à la Tour-de-Peilz, se trouve ainsi validée par les données enregistrées en 2015. A des fins de cohérence, les lieux de prise en charge éloignés n'ont pas été pris en compte dans l'analyse des intervalles; seules les 10 communes de l'Association Sécurité Riviera, ainsi que les communes adjacentes traditionnellement desservies par Ambulance Riviera ont été étudiées.

Missions P1		
10 communes de l'ASR & St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz		**1'419**
Région Chablais	46	111
Région Lausanne	58	
Nord vaudois	1	
Sud fribourgeois	5	
Genève	1	
Total		**1'530**

10 communes de l'ASR & St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz	
Nombre de missions P1	Intervalle moyen alarme - contact patient ≤ à 15 minutes
1'419	**91%**

Toutes communes confondues	
Nombre de missions P1	Intervalle moyen alarme - contact patient ≤ à 15 minutes
1'530	**86%**

7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité

4'622 missions ont été réalisées en 2015, soit 618 de plus qu'en 2014. L'analyse des paramètres des missions ne nous conduit pas à identifier le motif qui permettrait d'expliquer cette augmentation. Les mois de janvier et de février ont vu de nombreux appels pour des chutes et des infections respiratoires, alors qu'en juillet et en août, les patients semblent avoir souffert de l'épisode caniculaire. Il convient, parallèlement, d'observer que les appels au 144 pour alcoolisation abusive, pour des détresses psychosociales ou pour des décompensations psychiatriques sévères représentent désormais une part importante de l'activité préhospitalière. Il s'agit néanmoins de rester prudent face à ce constat, l'extraction et l'analyse des données étant complexes. Des causes associées sont fréquemment notées, voire inconnues du personnel préhospitalier, car détectées ultérieurement en milieu hospitalier.

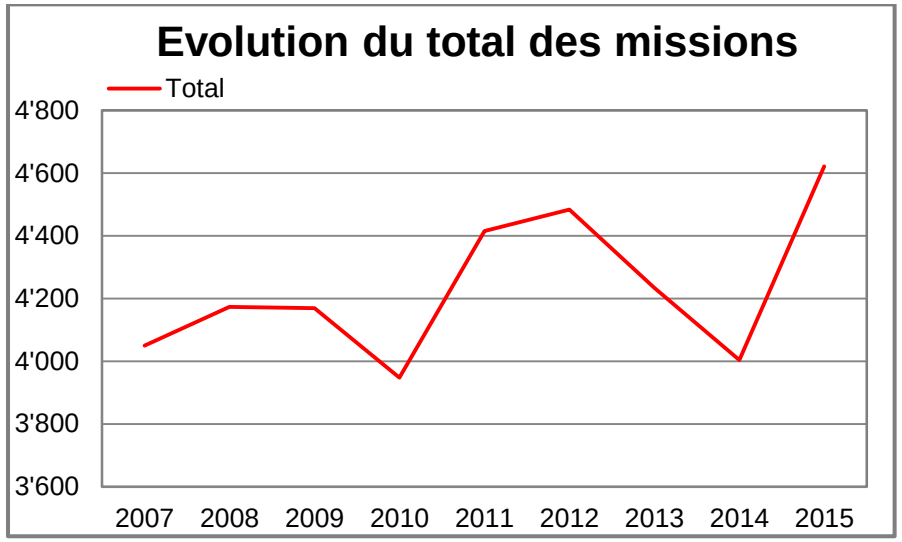

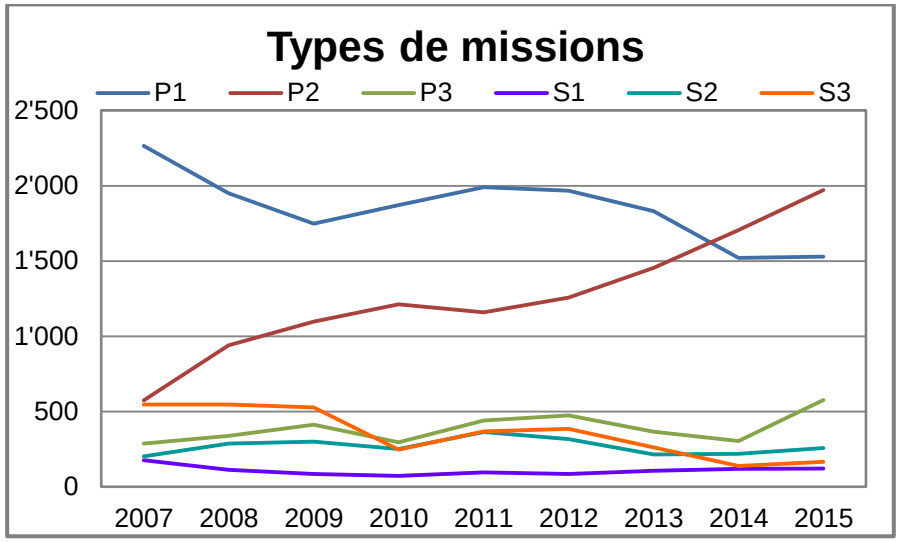

Classification 144 des missions par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales

P	Mission **primaire**, dans un lieu public ou privé
1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
3	Engagement programmé, autorisant un délai
S	Mission **secondaire**, transfert interhospitalier
1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
3	Transfert d'un patient stable sans particularité

Mission P2, sans atteinte immédiate des fonctions vitales. Un traitement et une surveillance sont en cours. Durant le trajet vers l'hôpital, patient et ambulanciers portent leurs ceintures de sécurité.

7.2.2 Activité par commune

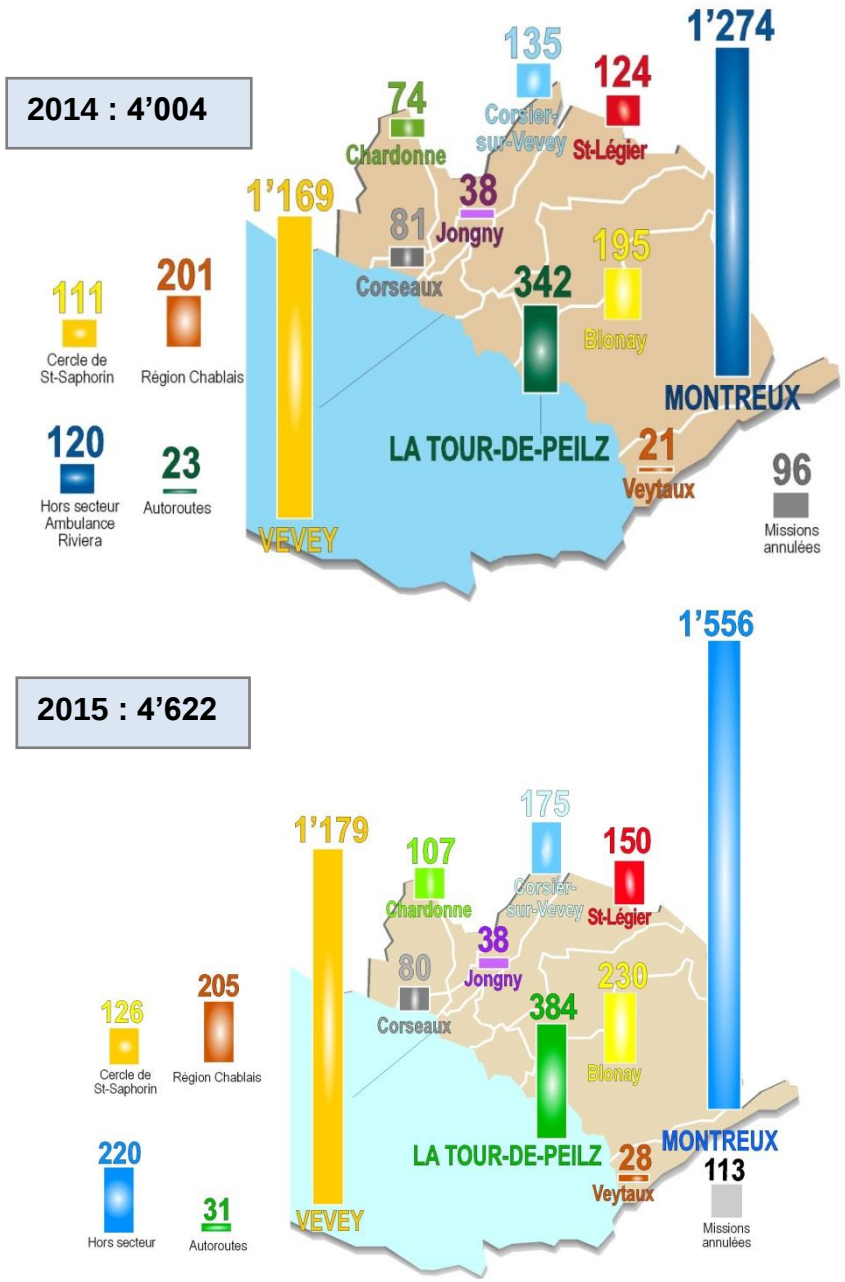

7.2.3 Activité pour l'Hôpital Riviera-Chablais

Les transferts interhospitaliers confiés aux services d'ambulances du dispositif cantonal par la centrale 144 sont principalement des secondaires de priorité 1 (S1) et 2 (S2). Il est en effet essentiel que les ambulanciers qui assument la responsabilité de ces prises en charge bénéficient d'une formation adaptée et de l'équipement adéquat, de manière à pourvoir garantir la sécurité de patients souvent instables ou chez lesquels un traitement médicamenteux nécessitant une surveillance étroite est en cours.

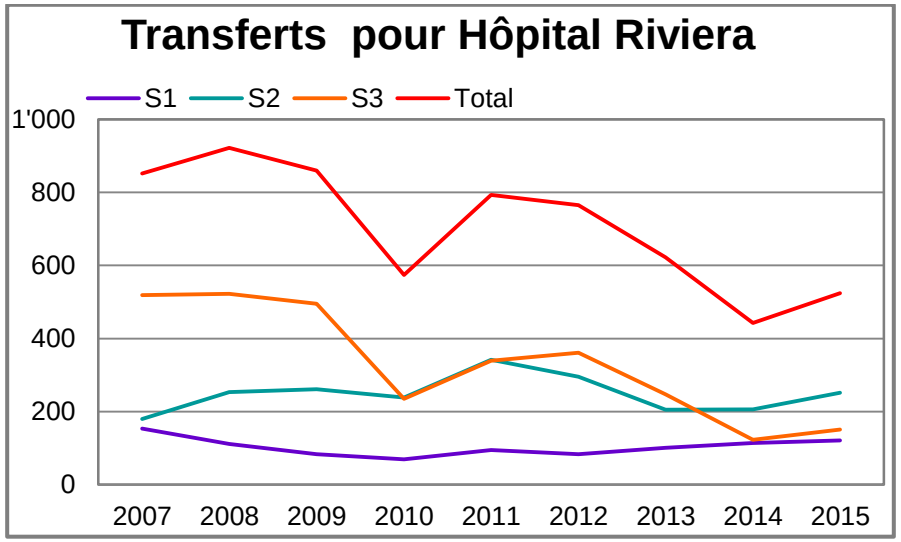

Ce phénomène est clairement identifié sur la Riviera, où Ambulance Riviera intervient principalement pour des transferts de type S1 et S2, au bénéfice de l'Hôpital Riviera-Chablais. Ces transferts ont pour but d'acheminer un patient d'un site régional à l'autre, ou en direction du CHUV pour suite de traitement. Les secondaires non urgentes, de priorité 3 (S3) effectuées par Ambulance Riviera visent fréquemment à transférer des patients du site du Samaritain, à Vevey, vers un hôpital psychiatrique.

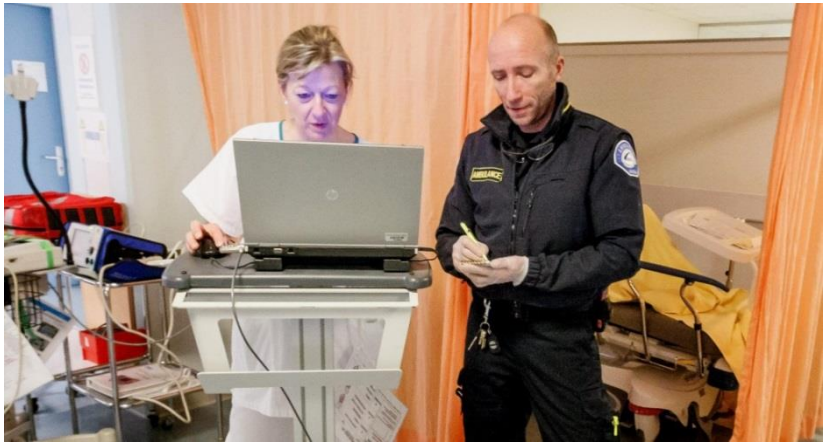

Collaboration quotidienne avec le personnel soignant hospitalier, ici lors de la transmission des données cliniques du patient dans le service des urgences.

7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

Le Service de la santé publique applique un principe de subventionnement, décrit dans les directives relatives à la contribution de l'Etat au financement des services d'ambulances d'urgence et de sauvetage. Ce principe est prévu pour financer l'écart qui existe entre les dépenses des services et les recettes engendrées par la facturation des prestations. Il se base sur une méthode de calcul théorique, appliquée à l'identique pour l'ensemble des services qui constituent le dispositif cantonal. Les coûts réels de l'exploitation ne sont ainsi pas intégralement reconnus. Année après année, un résidu de charges chronique est identifié, en défaveur de Sécurité Riviera. Un des mécanismes qui contribue à cet état de fait est celui des recettes. L'Etat se base sur une projection théorique des recettes, sur la base du nombre de missions effectuées. Or, les personnes qui doivent recourir à une ambulance éprouvent de la difficulté à s'acquitter du montant de leurs factures, entre autres en raison des dispositions prévues par la LAMal, qui rembourse à l'assuré seulement la moitié des frais du traitement préhospitalier.

7.4 Personnel

7.4.1 Dotation et organisation

La dotation 2015 est de 28 ETP, répartis entre 29 collaborateurs. 1.5 ETP sont dédiés aux postes du Responsable d'exploitation et de son Adjoint. La structure interne d'Ambulance Riviera a été légitimée par le Comité de direction, sur la base d'un Etat-major composé du Responsable d'exploitation, de son Adjoint, en charge de la planification du travail, et des ambulanciers à la tête des secteurs technique, formation et prévention.

Hommes		Femmes	
24		5	
83%		17%	
Dont à 100% :	21	Dont à 100% :	4
Dont à 80% :	1	Dont à 80% :	1
Dont à 50% :	1		
Dont à 40% :	1		

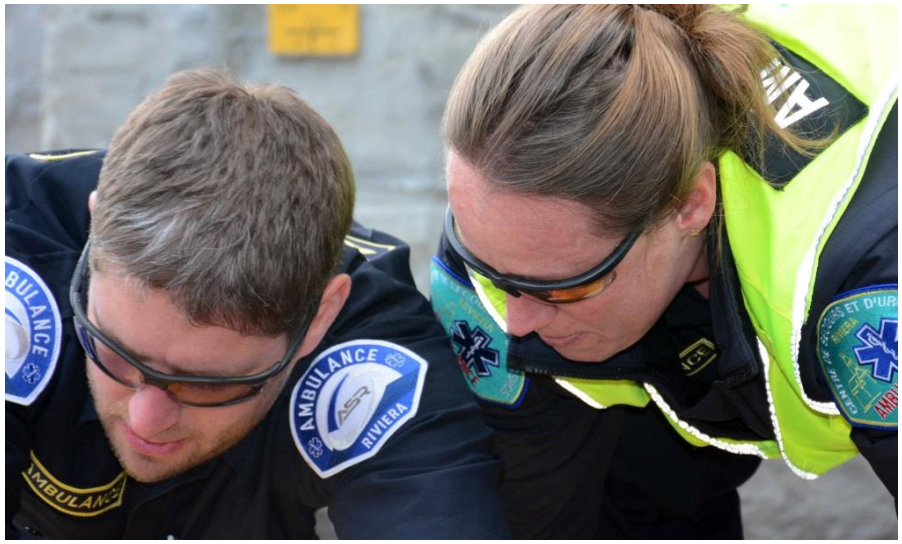

Equipage composé d'une ambulancière et d'un technicien ambulancier, en cours de mission en rue.

7.4.2 Taux de rotation

Une seule démission est intervenue en 2015, celle d'un étudiant technicien ambulancier, à l'issue d'une année de formation non achevée. Le taux de rotation est donc de 0 % pour le personnel au bénéfice d'un titre professionnel et de 3 % si l'on tient compte de cet unique départ. Ce taux globalement proche de zéro, corroboré par l'avis très positif des collaborateurs à l'occasion des appréciations annuelles, illustre la satisfaction des ambulanciers, que ce soit à propos des conditions de travail proposée par Sécurité Riviera ou quant à l'environnement métier dans lequel ils évoluent.

7.4.3 Taux de présence

1'250 heures d'absence pour maladie ou accident sont comptabilisées, soit environ 0.7 ETP. L'absentéisme chronique n'existe pas au sein du service, ces heures ont principalement pour origine des maladies saisonnières ou des atteintes musculosquelettiques résultant de lésions traumatiques non professionnelles.

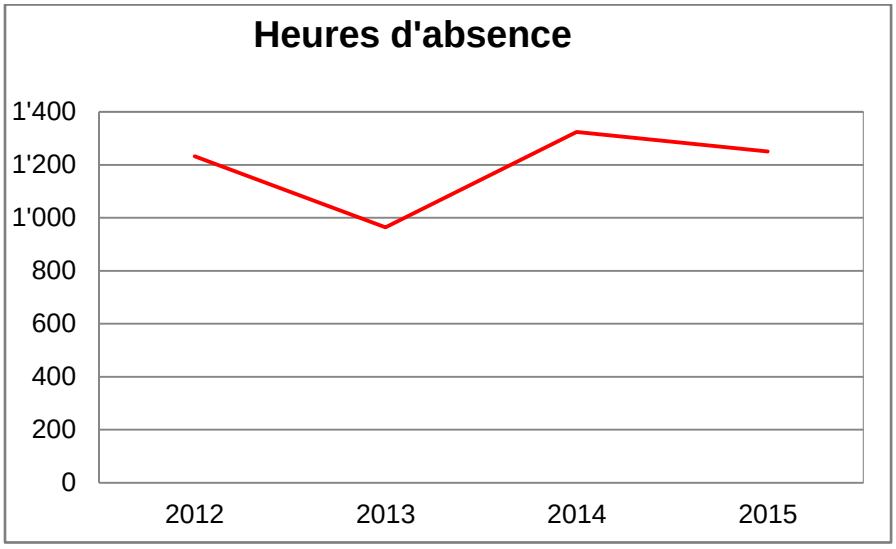

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Après l'excellente prestation de la première étudiante formée au Brevet fédéral de technicienne ambulancière en cours d'emploi, en 2013-2014, un nouvel étudiant a été engagé sur le même principe pour la période 2014-2015. L'apprentissage de terrain n'ayant pas répondu aux critères de validation des stages, une situation de prolongation d'études a été décidée par l'institution formatrice. C'est à ce stade que l'étudiant a décidé de démissionner. Cette situation débouchera en 2016 sur un concept d'évaluation en stage complètement revu, afin de pouvoir bénéficier d'une possibilité de recours à une expertise tiers, indépendante d'Ambulance Riviera, ainsi que d'outils d'évaluation de la progression plus adaptés. Dans l'attente de la validation de ce dispositif, il a été renoncé à l'engagement d'un étudiant pour la volée 2015-2016.

Pour garantir que les techniciens ambulanciers expérimentés et engagés de longue date bénéficient eux aussi du Brevet fédéral, au même titre que leurs collègues formés dans le service en cours d'emploi, Sécurité Riviera soutient leur inscription aux examens fédéraux. Cette étape demande une importante préparation personnelle, ainsi qu'un encadrement formatif par du personnel expérimenté. C'est ainsi qu'en 2015, un collaborateur ASR s'est présenté aux examens à Nottwil et a brillamment obtenu son Brevet, 8 ans après son certificat romand et 7 ans après son engagement par l'Association. Sur l'effectif actuel de 5 techniciennes ou techniciens ambulanciers, 4 sont désormais au bénéfice du Brevet fédéral.

7.5.2 Formation continue

Dans le cadre de la reconnaissance qualité, l'IAS impose 40 heures de formation continue annuelle par collaborateur. Ambulance Riviera ayant accédé à la reconnaissance IAS en 2013, l'ensemble du personnel est tenu de répondre à cette exigence en prévision du renouvellement planifié pour 2016. L'objectif est atteint en 2015, que ce soit par le biais de formations externes suivies à l'école ES ASUR à Lausanne ou par d'autres cours reconnus.

7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice en réponse aux demandes des deux Ecoles romandes, ES ASUR à Lausanne et ESAMB à Genève. Ponctuellement, des étudiants de l'Ecole de Bellinzona & Lugano sont également présents dans notre service. 9 étudiants ont été accueillis en 2015, durant 59 semaines au total. Le suivi des étudiants demande une charge de travail considérable, partagée entre 9 ambulanciers. 3 ambulanciers sur 9 sont au bénéfice de la formation de praticien formateur ES - domaine soins ambulanciers, dispensée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). La durée de ce cursus est de 160 heures, partiellement financé par le SSP à hauteur d'un praticien formateur reconnu par tranche de 10 ETP.

7.6 Technique

7.6.1 Véhicules

Deux nouvelles ambulances Mercedes Sprinter 4x4 équipées de caissons sont entrées en service en septembre 2014. De conception innovante, ces véhicules proposent une ergonomie de travail optimisée.

Dans la cellule arrière, des sièges pivotants permettent d'être dirigés face à la route ou à 45° par rapport à cet axe. L'objectif principal de pouvoir garantir un niveau de sécurité élevé aux patients et aux intervenants est ainsi renforcé. La disposition en triangle autour de la civière améliore le travail en équipe pluridisciplinaire, si le médecin du SMUR ou de la Rega se trouve à bord, et améliore le contact visuel avec le patient. Les places de travail sont clairement identifiées en fonction des rôles (ambulancier responsable de la mission, médecin, étudiant ou parfois escorte de police) et permettent d'accéder aux commandes et aux équipements principaux sans gêner son voisin, tout en portant la ceinture de sécurité.

Disposition de travail en triangle. Avant de prendre la route, le patient est équipé des appareils de surveillance cardiaque et respiratoire.

Avec désormais un peu plus d'une année de recul, les avis des utilisateurs, des partenaires et des patients sont favorables, tant pour la conduite, le confort ou le travail de soignant. Les contraintes sur le dos et les articulations des ambulanciers sont atténuées par le système d'aide au chargement de la civière Power-LOAD. Rappelons que ces véhicules, tout comme les deux autres ambulances plus anciennes, sont financés par le Service de la

santé publique sur la base du prix d'achat de l'ambulance, de sa civière électrique et du système Power-LOAD, remboursés à Sécurité Riviera en 7 tranches annuelles.

Civière électrique Power-PRO et système d'aide au chargement Power-LOAD. Le coût global du dispositif est de CHF 45'000.00 par véhicule.

A des fins d'économie et pour garantir la disponibilité opérationnelle des ambulances, toute la maintenance qu'il est envisageable de réaliser à la base de Béranges est effectuée par des ambulanciers spécialisés. Les collaborateurs au bénéfice d'un CFC de mécanicien sur automobiles ou sur poids lourds interviennent pour le suivi mécanique de base et la coordination avec le garage régional de référence, alors qu'un technicien ambulancier est formé à la maintenance des civières électriques et des Power-LOAD, dans le respect du contrat passé avec le fournisseur et des normes de sécurité en la matière.

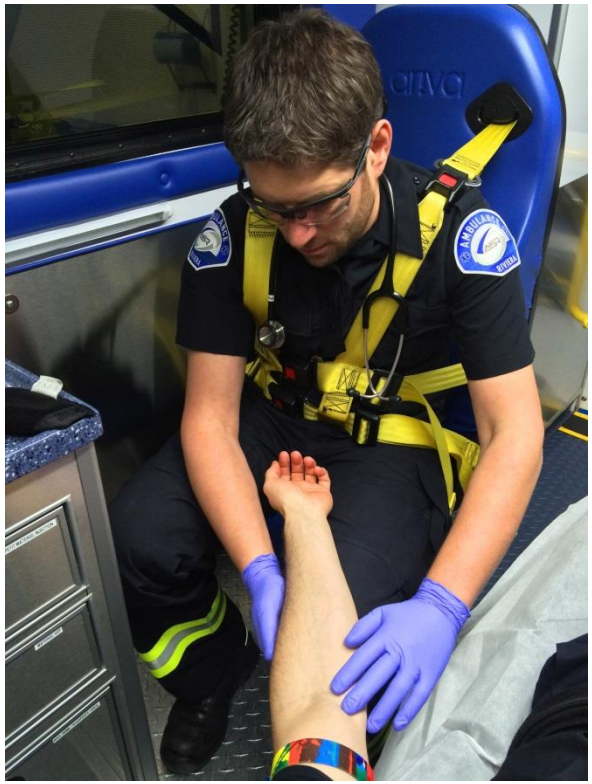

Gestes techniques et surveillance du patient sont pratiqués alors que l'intervenant préhospitalier est attaché sur son siège, ici dans le sens de la marche.

Début 2015, Sécurité Riviera a fait don d'une ancienne ambulance, un fourgon Ford Econoline de 2004, à une association caritative. Pro Sanitas, dont le siège se situe à St-Légier, est active notamment dans la région septentrionale du Cameroun, particulièrement frappée par les attaques de Boko Haram. Cette association est représentée en Suisse par son président, le Dr Jean-Baptiste Ngassop, médecin camerounais en poste au CHUV. Pour compléter ce don, de l'ancien matériel ne répondant plus aux normes helvétiques a également été offert à Pro Sanitas, notamment des gilets pare-couteau et pare-balle, désormais portés par des ambulanciers au Cameroun.

7.6.2 Base de Béranges

En étroite collaboration avec le Service des domaines et bâtiments de la Ville de La Tour-de-Peilz, les travaux nécessaires à l'accueil d'Ambulance Riviera à Béranges ont été réalisés en janvier et février 2015. Si certains d'entre eux, en lien avec la construction, ont été financés par la Commune, d'autres, relatifs aux impératifs du service, ont été pris en charge par Sécurité Riviera, grâce à l'octroi d'un crédit supplémentaire au budget 2015 de CHF 43'660.30 :

- construction et peinture d'une paroi de séparation maçonnée pour isoler la zone du garage exposée aux gaz d'échappement du reste de la zone technique;
- création d'un pilier de soutien d'une mezzanine pour créer un passage au premier étage;
- installation d'une porte automatique dans la paroi de séparation;
- Installation de signaux lumineux indiquant les mouvements des portes permettant aux ambulances de sortir et d'entrer dans leur garage;
- obturation d'une ancienne fosse à tuyaux du SDIS Riviera;
- déplacement d'un radiateur aérochauffant dans le garage;
- divers raccordements sanitaires pour la zone de lavage du matériel et des uniformes;
- construction et peinture d'une paroi, installation d'une porte anti-feu pour créer un vestiaire sur la mezzanine;
- peinture deux composants du sol du vestiaire, obturation du plafond d'un couloir.

Hors crédit supplémentaire, le budget initialement prévu pour l'entretien des bâtiments a permis de réaliser d'autres travaux :

- expertise d'ingénieur pour la modification de la zone du vestiaire, vérification de la charge maximale par mètre carré;
- percement d'un mur entre le vestiaire et la zone administrative, pour que les flux de circulation soient logiques et les départs en mission plus rapides;
- installation d'évacuations d'air pour les climatiseurs avec sorties en toiture;
- divers travaux électriques pour la charge des ambulances et l'éclairage des zones de travail.

Porte automatique et paroi de séparation entre le garage et la zone technique.

Bureau principal rénové par la Ville de La Tour-de-Peilz. Des fenêtres permettent de visualiser la zone du garage et de communiquer avec le personnel qui s'y trouve.

A l'exception du problème des températures très élevées dans les locaux durant l'été et qui fera l'objet d'aménagements et d'améliorations en 2016, la base de Béranges représente un outil de travail particulièrement bien adapté au service d'ambulances. La surface répond aux besoins, la répartition des zones et des pièces offre une excellente fonctionnalité et la localisation du site est totalement cohérente.

7.7 Prévention

7.7.1 Enseignement du BLS-AED

Depuis 2013, les ambulanciers de Sécurité Riviera interviennent en qualité d'instructeurs dans l'enseignement des gestes de base pour la réanimation cardiaque de l'adulte et de l'enfant et pour la défibrillation à l'aide d'un appareil automatique (BLS-AED). Les cours proposés sont destinés aux partenaires directs, ainsi qu'au personnel des 10 communes de l'Association. Cette année, un cours complémentaire a été introduit en Suisse, sous son appellation américaine de "First Aid AHA" (premiers secours). Ce cours traite des premiers gestes d'urgence tels l'arrêt d'un saignement, la position latérale de sécurité, les premiers gestes en cas de crise d'épilepsie, etc.

Destinataire	Nombre de participants
Cours BLS Mini Anne (non certifiant, 60 minutes)	
Protection civile Riviera	50
Cours BLS-AED (certifiant, 4 heures 30)	
Commune de Chardonne	9
Commune de Blonay	16
Commune de St-Légier	44
Cours First Aid AHA (premiers secours, certifiant, 4 heures 30)	
Commune de La Tour-de-Peilz	23

Totaux (tous types de cours confondus)	**Charges**	**Produits**
Frais de certification, frais de matériel, frais divers	3'906.05	
Frais salariaux des instructeurs	10'335.00	
Facturation des prestations selon les tarifs adoptés par le Comité de direction		21'350.00
Total	**14'241.05**	**21'350.00**
Bilan	**7'108.95**	

Cours dit Mini Anne, du nom du mannequin remis à chaque participant, lequel peut par la suite diffuser cette formation à ses proches à l'aide d'un DVD d'autoformation.

7.7.2 Autres actions de partenariat

- Implantation de défibrillateurs automatiques, conseils professionnels pour les collectivités et le secteur privé, Communes de Blonay et Corsier;
- Service de la santé publique, participation au groupe de travail pour la révision des actes médicaux délégués aux ambulanciers;
- Commune de Montreux, forestiers-bûcherons, révisions des gestes de premiers secours et exercice dans le terrain en partenariat avec le Secours Alpin Romand (SARO), 15 participants;
- Passeport Vacances, en collaboration avec Police Riviera, le SDIS Riviera et Protection civile Riviera, plus d'une centaine d'enfants sensibilisés au numéro 144 et aux premières actions en cas de problème de santé;

Reconnaissance, présentation des objectifs de l'exercice, entraînement des gestes de base.

Forestiers-bûcherons, SARO et Ambulance Riviera le 8 octobre 2015 à Glion.

- Journée Osez tous les métiers (JOM), en collaboration avec le service des urgences d'Hôpital Riviera-Chablais, 30 participants;
- Alliance suisse des Samaritains, section de Vevey, séance d'information sur la collaboration entre ambulanciers et samaritains, 20 participants.

7.8 Eléments cantonaux

7.8.1 Uniformes

Dans le but de disposer d'une identité professionnelle homogène pour le dispositif cantonal, le Service de la santé publique a graduellement introduit des directives pour les uniformes et pièces d'équipement des intervenants préhospitaliers des services d'ambulances et des SMUR vaudois. Cette démarche a également pour objectif de garantir une bonne lisibilité des fonctions en cas d'événement majeur. Il est vrai que, précédemment, les policiers, les sapeurs-pompiers et le personnel de la protection civile étaient facilement identifiables grâce à leurs tenues, à l'inverse des ambulanciers aux uniformes souvent disparates en fonction des régions du canton.

Uniforme de base en version été, sans équipement de protection.

Le processus répond parallèlement aux directives de l'IAS qui a référencé les couleurs et les marquages pour l'entier de la Suisse, retenant le bleu marine, le jaune fluorescent et la norme de sécurité européenne ISO 20471 comme critères. Début 2015, c'est la nouvelle tenue de base qui entrait en service, puis. fin 2015, la tenue de protection contre les intempéries, les flammes et étincelles les fluides corporels ou les impacts si l'on prend le casque et les chaussures en considération.

Tenue de protection complète, couleurs et inscriptions normalisées. Chaque collaborateur dispose de chaque pièce d'équipement à titre personnel.

7.9 Données complémentaires

Indice NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138
	Total	**4'050**	**4'174**	**4'170**	**3'948**	**4'416**	**4'484**	**4'234**	**4'004**	**4'622**

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126
Total	**4'050**	**4'174**	**4'170**	**3'948**	**4'416**	**4'484**	**4'234**	**4'004**	**4'622**

Destinations

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684
Total	**4'050**	**4'174**	**4'170**	**3'948**	**4'416**	**4'484**	**4'234**	**4'004**	**4'622**

8. Protection civile Riviera

Lt col Pierre-Alain Masson :
Commandant de Protection civile Riviera

Les missions de la Protection civile sont définies à l'art. 3, let. e de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les obligations des organisations sont, à ce titre, de protéger la population, assister les personnes en quête de protection, protéger les biens culturels, appuyer les organes de conduite et des autres organisations partenaires, effectuer les travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité.

Opérationnellement dépendante du Service de la sécurité civile et militaire cantonal (SSCM), Protection civile Riviera regroupe un effectif, comme mentionné plus loin, de 687 officiers/sous-officiers et soldats, ainsi qu'une réserve de 226 hommes placés sous la responsabilité du Commandant, lui-même appuyé par 6 professionnels qui assurent respectivement la charge de l'instruction, de la protection de la population, de l'entretien du matériel et du secrétariat.

L'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle Loi modifiant celle du 11 septembre 1995 d'exécution de la législature fédérale sur la protection civile a arrêté le nouveau découpage territorial pour le canton de Vaud, qui passe de 21 à 10 régions de protection civile conformes au découpage des districts. Pour l'organisation Protection civile Riviera, l'intégration du secteur Pays-d'Enhaut à partir du 1er janvier 2016 a été finalisée, sur la base d'un contrat de droit administratif adopté par les Municipalités des 3 communes du Pays-d'Enhaut et par le Comité de direction de l'ASR, puis ratifié par le Conseil d'Etat, le 09 décembre 2015.

Abréviations :

AIC :	Aide à la conduite
CIMI :	Civil et militaire
CR :	Cours de répétition
CC :	Cours de cadre
CCPP :	Centre de compétence de la protection de la population
CFI :	Centre fédéral d'instruction
EFB :	Ecole de formation de base
EM :	Etat-major
RP :	Rapport préparatoire
Rap :	Rapport
GRID :	Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
FIR :	Formation d'intervention régionale
FAR :	Formation d'appui régional

8.1 Bilan de capacité Riviera

Bataillon Protection civile Riviera

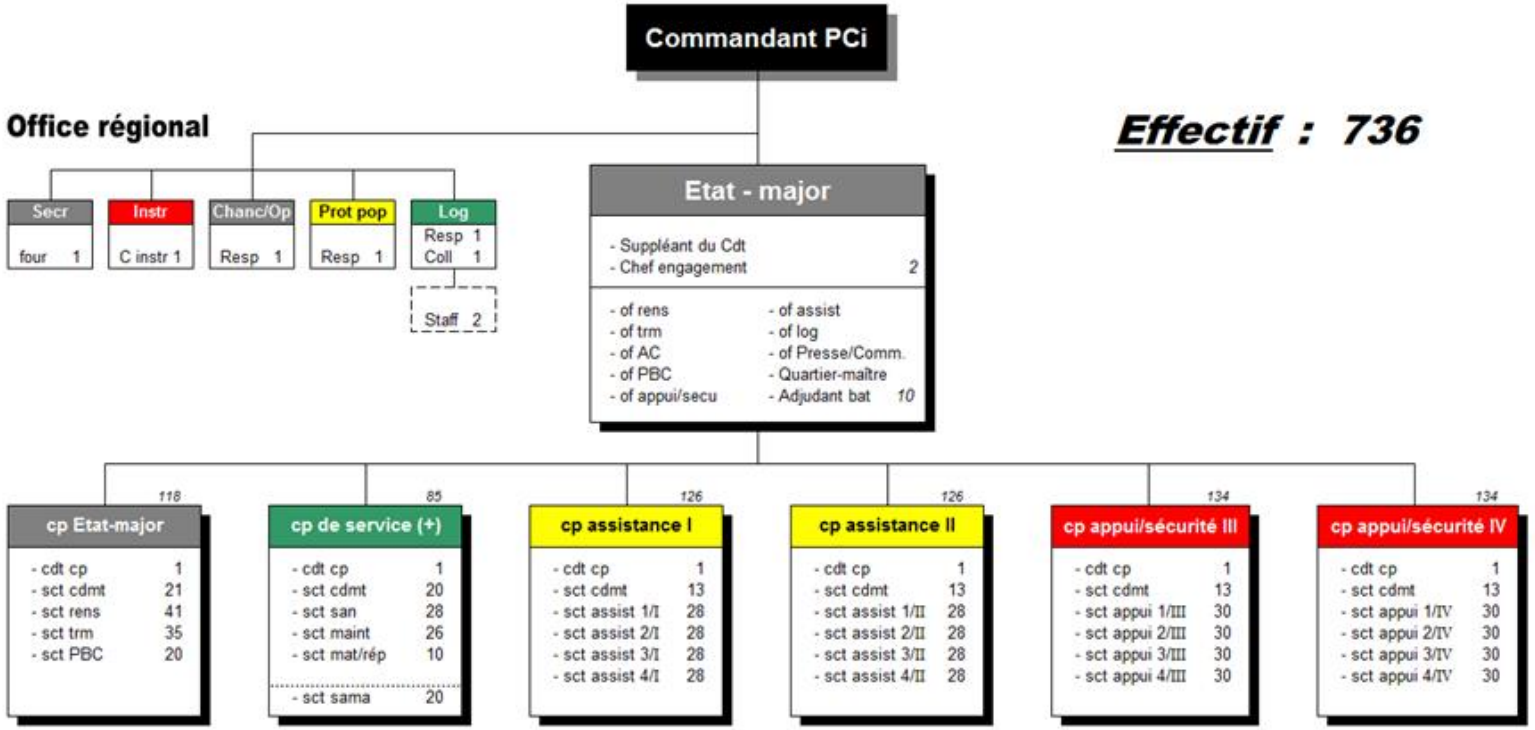

PROTECTION CIVILE RIVIERA
2015
Commandant
Lt col P-A. Masson
Rempl du cdt
Chef de l'instruction
Maj J-M. Beaud
Resp Chancellerie Riviera
App F. Fiorelli
Resp Chancellerie Pays-d'Enhaut
Four M.-Cl. Eggen
Effectif réglementaire
Bataillon Riviera 736
Cp Pays-d'Enhaut 120
Adjudant de bataillon a.i.
Plt Ph. Nicole
Cellule communication
Cap P. Wetzel
Of EM (à dispo Cdt)
Cap M. Rist
Of EM (à dispo Cdt)
Cap L. Gilliard
GESTION & DEVELOPPEMENT
Plt P. Nicole
PROTECTION POPULATION
Sgt J. Martin
LOGISTIQUE
Cap P. Chavan
Cpl S. Gallaz
Staff rétablissement
B. Gomes
T. Milovanovic
DIRECTION OPERATIONNELLE
Appui-sécurité
Maj F. Fleuti
Aide à la conduite
Plt T. Leuthold
Protection Atomique, Biologique, Chimique
Cap F. Groslimond
Protection et Assistance
Cap L. Berthoud
Protection des Biens Culturels
Cap P. Umberti
Infrastructure, Matériel
Cap P. Chavan
Ravitaillement
Sgt G. Jung
ORPC Pays-d'Enhaut
Maj H. Schopfer
Chef eng et Of EM appui-séc e.r.
Of EM AIC a.i.
Of EM ABC
Of EM assist
Of EM PBC
Of EM log
QM a.i.
Cdt PdE
COMPAGNIES
cp Etat-major
121
cp de service
91
cp assistance I
126
cp assistance II
126
cp appui-sécurité III
130
cp appui-sécurité IV
130
cp PdE
120

Au 31 décembre 2015, le contrôle de l'effectif complet totalisait 913 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif actif du personnel Riviera	723	727	689	657	687
Effectif du personnel FIR	(100)	(93)	(98)	(73)	(67)
Effectif du personnel FAR	(623)	(634)	(591)	(576)	(620)
Réserve	382	268	280	256	226
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	**1105**	**995**	**969**	**913**	**913**

Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2011	2012	2013	2014	2015
Officiers EM	12	12	12	14	12
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)
Officiers, cdt de compagnie	(5)	1	1	2	2
Officiers, chef de section	23	13	19	22	22
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	26	25	24	21	19
Sous-officiers (sgt, cpl)	69	68	74	72	74
Appointés et soldats	593	608	559	526	558
TOTAL	**723**	**727**	**689**	**657**	**687**

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2015, 55 jeunes ont été attribués à la Protection civile Riviera, après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues,
- instruction spécialisée de 6 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base
Protection civile Riviera

Recrues	2012		2013		2014		2015	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Collab EM	7	84	6	72	4	48	7	84
Préposé assistance	14	168	8	96	10	120	17	204
Pionnier	24	288	8	96	12	144	23	276
Logistique (fourriers, chef cuisine)	0	0	2	24	1	12	1	12
Préposé construction-matériel	0	0	2	24	1	12	7	84
TOTAL	**45**		**26**		**28**		**55**	

8.2.2 Instruction régionale Riviera

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

> *Selon l'art. 36 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002, état au 1er février 2015, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 2 à 7 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 14 jours de cours au plus.*

En 2015, conformément au planning d'instruction, les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme fédéral			1		
CR EM			4		
CR AIC	1	2	4		
CR AC ou ABC			1		
CR appui-séc	1	3	4		
CR assist	1	4	4		
CR assist / dons du sang			3		
CR LOG / constr & mat			5		
CR LOG / chauf			7		
CR PBC			1		
Rap spéc rav				1	
TOTAL	**3**	**9**	**34**	**1**	**47**

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	9
CR instr FIR - GRID	7
CR instr FIR - AIC	2
CR instr FIR - mat	2
CR instr FIR - CIMI	1
rap activité FIR	1
TOTAL	**22**

Au niveau des FIR, ce sont 22 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.

8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 69 services d'instruction totalisant 1'734 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, dont 515 avec les FIR.

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres.

L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

Mis en place depuis 2010, un paiement de galons obligatoire a été instauré par la Protection civile vaudoise.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récidive, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2015, 82 dossiers ont été traités contre 132 en 2014 :

	2014	2015
Dossiers classés sans suite	42	28
Avertissements	66	29
Dénonciations	19	23
Exclusions	5	2
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	**132**	**82**

8.3 Engagements et prestations subsidiaires

En 2015, 6'336 heures ont été effectuées au profit de la collectivité, en termes de prestations subsidiaires d'appui.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
CR divers domaines	Marché des vins - Chardonne	8	8	80
CR divers domaines	Fête des Narcisses - Montreux	18	18	110
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECo montage	2	3	25
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Formation	7	7	50
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECo	11	64	500
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Circulation	63	435	3330
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECo repli	1	1	10
CR divers domaines	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	15	18	55
CR divers domaines	Triathlon	16	16	80
Eng au profit de tiers	Enduro - Académie de police	27	58	600
Eng au profit de tiers	Marathon	39	39	390
Eng au profit de tiers	Marché de Noël - Montreux	28	175	1106
TOTAL		**235**	**842**	**6336**

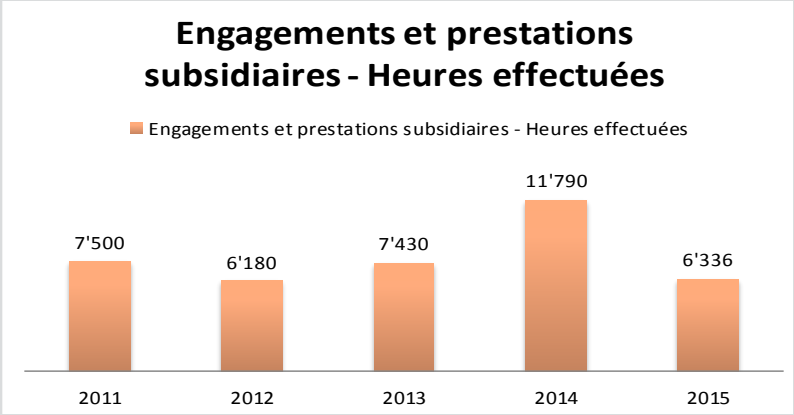

2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)
2015 = Opérations Pistache et Atome

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 27a de la LPPCi qui stipule :

Les personnes astreintes peuvent être convoquées en vue d'interventions en faveur de la collectivité :

a) par le Conseil fédéral en vue d'interventions à l'échelle nationale
b) par les cantons en vue d'interventions à l'échelle cantonale, régionale ou communale.

La durée totale des interventions ne doit pas dépasser 21 jours par an. La convocation doit parvenir aux personnes astreintes au moins 42 jours avant le début de l'intervention.

8.3.1 Service de piquets actif

L'**engagement Delesta** au profit de la Police cantonale a été reconduit. Il s'est déroulé depuis mi-mai 2015 jusqu'à fin novembre 2015. Il consistait à assurer un service de piquets actif, avec une vingtaine de personnes prêtes à intervenir en cas d'accident majeur, ceci durant la réfection du Viaduc de Chillon (partie amont). 4'263 services de piquets de 24 heures ont été effectués à cet effet. Nous sommes intervenus, heureusement, à une seule reprise.

8.4 Interventions d'urgence Riviera

Dans chaque cas, les officiers de piquet alarmés se sont déplacés sur le lieu du sinistre.

Service	Type d'engagement	pers.	j./s.	h.
Eng sit urgence	Intervention incendie Vevey	6	6	20
Eng sit urgence	Intervention incendie Chardonne	12	12	60
Eng sit urgence	Intervention diverses inondations	27	44	200
Eng sit urgence	Intervention diverses inondations	25	42	280
Eng sit urgence	Intervention diverses inondations	28	61	540
	Piquet alarmé pour battue	1	0	2
Eng sit urgence	Engagement canicule	19	62	310
	Piquet alarmé incendie Veytaux	1	0	2
Eng sit urgence	Engagement canicule 2	12	34	82
Eng sit urgence	Intervention Blonay piquet	2	2	5
Eng sit urgence	Intervention Pistache - Montreux	76	111	920
Eng sit urgence	Intervention Atome - Lausanne	17	29	120
Eng sit urgence	Intervention DELESTA	19	20	119
TOTAL		**245**	**423**	**2660**

Inondations – Blonay

Incendie - Vevey

8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR), Protection civile Riviera

Ces statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2015 (EFB – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » au 31.12.2015 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

FIR	Nbres pers	j/s 2015	j/s pers 2015
EM	12	297	24.8
sauvetage	22	711	32.3
aide à la conduite	9	117	13.0
assistance	17	511	30.1
logistique	9	162	18.0
TOTAL	**69**	**1798**	**26.1**

FIR = moyenne de 26.1 jours de service par personne contre 23.7 en 2014

Statistique des jours de service effectués par les « FAR » au 31.12.2015 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

FAR	Nbres pers	j/s 2015	j/s pers 2015
TOTAL	615	2447	**4.0**

(y compris les jours effectués dans les Ecoles de formation de base – EFB)

FAR = moyenne de 4.0 jours de service par personne contre 4.5 en 2014

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2015 à la Protection civile Riviera, CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbres pers	j/s 2015	j/s pers 2015
FIR	69	1798	26.1
FAR	615	2447	4.0
TOTAL	**684**	**4245**	**6.2**

FIR & FAR = moyenne de 6.2 jours de service par personne contre 6.8 en 2014

Remarques : Ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2015, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme OM (données exportées vers d'autres organisations PCi); ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de services (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Statistiques régionales

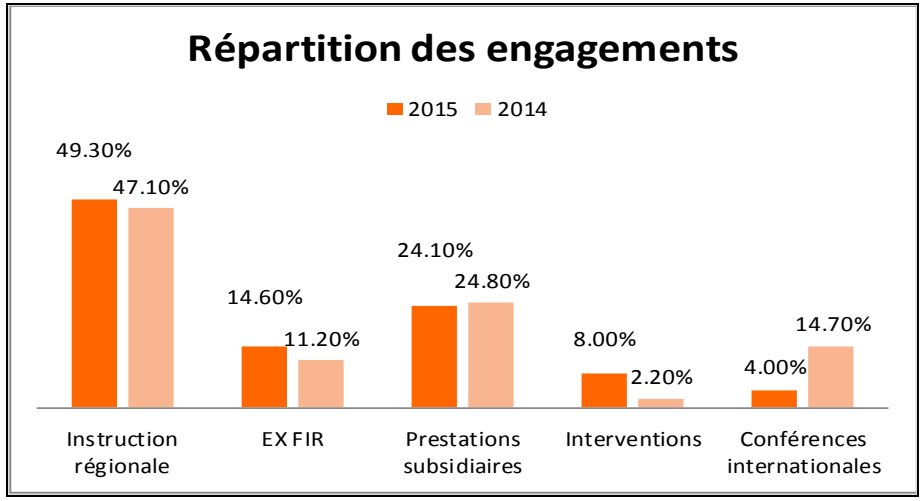

2014 = 4'427 jours de service
2015 = 4'245 jours de service

Fête des Narcisses

9. SDIS Riviera

Maj Cédric Fagherazzi :
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Le SDIS Riviera boucle sa deuxième année de fonctionnement au sein de l'Association Sécurité Riviera et, après une année 2014 qui a permis la mise en place progressive de la nouvelle entité sous sa nouvelle bannière, 2015 fut l'année des nombreux réglages nécessaires en regard de la dimension de l'organisation.

C'est au travers d'un certain nombre de directives et procédures internes au service que ces réglages ont pu s'effectuer, offrant ainsi aux membres du SDIS la maîtrise de son fonctionnement. Aussi bien en termes de formation, de gestion du matériel que de procédures de gestion financière, le SDIS Riviera est, à l'issue de ce deuxième exercice, posé sur de bonnes bases permettant le déploiement optimal de l'organisation.

Au chapitre des interventions, une série d'événements naturels, au printemps, toucha particulièrement les hauts du secteur du SDIS Riviera, pour lesquels les pompiers furent largement sollicités.

Du point de vue de la gestion, l'année 2015 fut celle de la consolidation dans le fonctionnement, notamment au niveau de l'Etat-major; celui-ci a en effet trouvé son rythme de croisière dans l'administration globale du service et consolidé la qualité des prestations fournies par les pompiers volontaires au profit de la population.

Incendie Veytaux, juillet

Abréviations :

ECADIS : Programme informatique dédié à la gestion des SDIS
ECA : Etablissement Cantonal d'Assurance
SDIS : Service de défense incendie et secours
DPS : Détachement premier secours
DAP : Détachement d'appui
EFBR : Ecole de formation de base Riviera
CTA : Centre de traitement des alarmes
APR : Appareil de protection respiratoire
ABC : Atomique, biologique, chimique

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2015, de 281 sapeurs-pompiers volontaires, dont 15 recrues ayant réussi le test d'entrée, début janvier. Par ailleurs, 29 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs, sans cependant être autorisés à intervenir.

Le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et du Détachement d'appui) et de 5 collaborateurs professionnels en charge de la gestion globale. Appuyé par 2 secrétaires à temps partiel, le service peut compter également sur 2 collaborateurs techniques, chargés notamment de l'entretien du matériel; ils assurent ainsi le backoffice du service.

Tableau des effectifs au 31.12.2015

Caserne	Sapeur		Sous-officier		Officier		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Montreux	23	25	15	15	10	11	48	51
Vevey	31	32	11	11	9	9	51	52
Saint-Légier	14	13	17	16	6	8	37	37
Jongny	13	12	13	10	11	11	37	33
DAP	87	80	6	6			93	86
EFBR	34	15					34	15
Permanents			2	2	5	5	7	7
Total	**202**	**177**	**64**	**60**	**41**	**44**	**307**	**281**

C'est donc une organisation reposant presque entièrement sur des pompiers volontaires qui assure les missions au quotidien dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres.

Au début de l'année 2015 et après avoir analysé les ressources dans les différentes casernes, l'Etat-major, constatant le faible effectif desservant la caserne de Corseaux et prenant conscience que l'ancienne organisation ne respectait pas les principes et directives de l'ECA, décida de fermer le site comme point de premier départ, en accord avec l'ECA. Le personnel y étant rattaché eut le choix de son transfert, soit à Vevey soit à Jongny. Cette réorganisation eut comme effet corollaire que le chef de site dut quitter l'Etat-major, dont la composition 2015 est donnée ci-après.

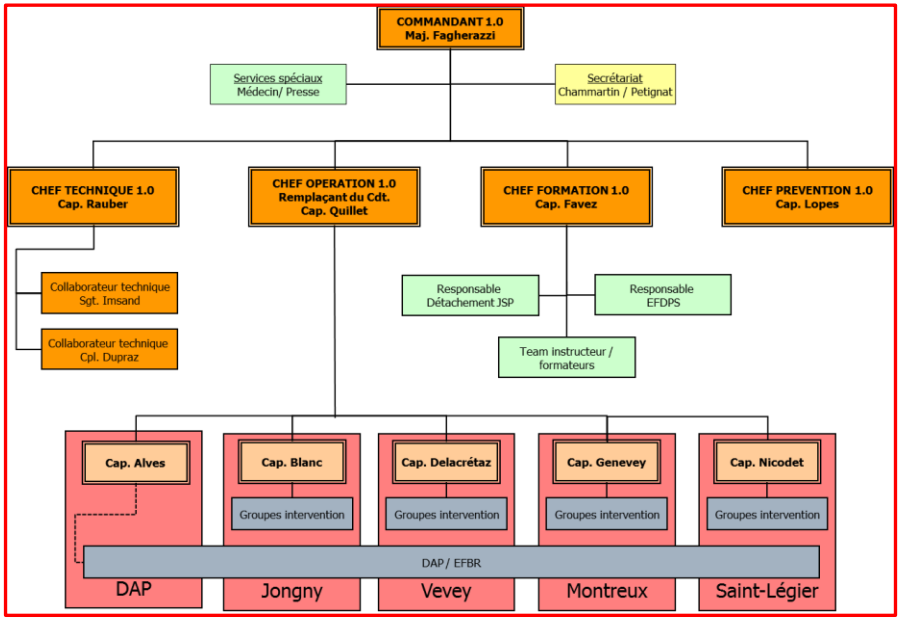

9.3 Organisation opérationnelle

Le SDIS Riviera dispose, afin d'accomplir l'ensemble de ses missions, de 180 pompiers du premier échelon d'intervention (DPS) et de 86 pompiers d'appui en cas d'événements importants ou majeurs; ces derniers représentent également la relève pour le détachement de premier secours.

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), en charge de

l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le CTA.

En matière de compétences opérationnelles et suite à l'introduction, au 1er janvier 2015, de l'ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires (OFSI), les sites de Vevey et Montreux se voient attribuer de nouvelles missions cantonales, à savoir celles de spécialistes dans le domaine ferroviaire. Ces spécialistes devront suivre en 2016 une formation spécifique afin d'accomplir ces nouvelles missions.

Incendie Veytaux, juillet

9.3.1 Sites opérationnels

La région est couverte, au chapitre opérationnel, par 4 sites de premières interventions localisés à Vevey, Montreux, St-Légier et Jongny. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens à disposition pour les casernes, respectivement les missions supplémentaires confiées aux différents sites.

Ainsi, si toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont la lutte contre le feu, le sauvetage et la lutte contre les éléments naturels, la caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires telles que la lutte contre les évènements chimiques ou les hydrocarbures, mais également des missions de secours routier. S'agissant de la caserne de Montreux, celle-ci est compétente, en plus des missions de base, pour le secours routier, l'appui avec des moyens lourds en cas d'incendies importants et dispose également d'un véhicule de transmission régional engagé lors de toutes les situations importantes dans l'Est du canton.

Un certain nombre de locaux annexes utilisés par le SDIS jusqu'alors ont pu être rendus en fin d'année à leur propriétaire, ceci dans le cadre de l'optimisation souhaitée dans ce domaine. Ces locaux, essentiellement situés sur la Commune de Montreux, étaient le fruit de l'héritage des anciennes organisations des années 2000 et n'avaient plus lieu d'être dans la configuration organisationnelle actuelle.

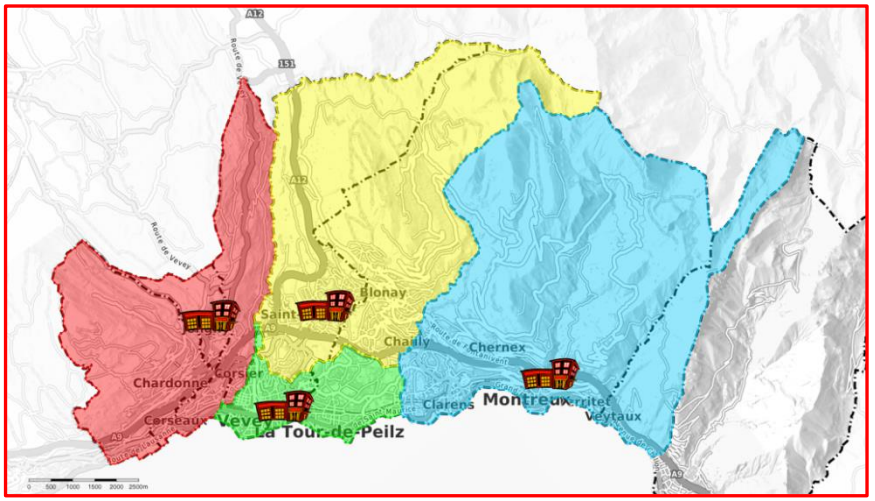

Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'Etablissement cantonal d'assurance. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 28 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 11 véhicules non pris en charge par l'ECA.
Ces moyens, dont l'entretien est également financé par l'ECA, sont, pour la plupart d'entre eux, de dernière génération et standardisés, facilitant notablement la formation et l'engagement en intervention.

Ce sont par ailleurs 6 tonnes-pompes, 2 échelles automobiles de 30 mètres, 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique, 2 véhicules de secours routier, mais également plusieurs véhicules polyvalents dont les sapeurs-pompiers bénéficient pour l'accomplissement de leurs missions.

En 2015, le SDIS Riviera a vu son parc d'appareils respiratoires (APR) entièrement renouvelé par l'ECA; au nombre de 145, ils ont été livrés cet automne. Ces appareils de dernière génération permettent aux intervenants du service d'accomplir leurs missions en toute sécurité. A noter encore que, dans ce domaine, le rétablissement de ces appareils après utilisation a dû être fait à plus de 800 reprises.

Dans le cadre de la conduite des interventions importantes ou multiples, un piquet de direction a été mis en place durant l'année, sous revue, permettant un soutien en matière de gestion de l'intervention ou de coordination avec les partenaires. Afin de permettre au cadre de piquet d'accomplir son service, un véhicule a été acquis, conformément à la planification budgétaire.

Véhicule de chef d'intervention acquis en 2015.

9.3.3 Bilan des interventions

En 2015, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 886 interventions. Parmi les plus marquantes, notons un feu d'habitation à Chardonne en janvier, un important incendie à Veytaux, sous le viaduc, en juillet et, bien entendu, un grand nombre d'interventions fin avril - début mai suite aux intempéries dans la région, notamment à Blonay, Saint-Légier et Jongny. Lors de ces intempéries, c'est près d'une centaine de sollicitations que le SDIS Riviera dut affronter, essentiellement pour des caves inondées.

Sur ce nombre d'interventions, notons que, mis à part les événements multiples cités plus haut, le 90 % nécessite, en principe, l'engagement de 4 à 5 personnes et d'un seul véhicule.

Le type d'interventions pour l'exercice 2015 est conforme à la moyenne cantonale, puisque les interventions techniques (sauvetages ascenseur, inondations, prévention et alarmes automatiques) représentent près de 50 % de l'activité.

Notons que 162 feux de tous types, allant du feu de poubelle au feu d'habitation, ont marqué l'exercice, notamment une série d'incendies volontaires sur le secteur de Veytaux et Territet, cet été. Il est également à relever que, malgré les fortes chaleurs de l'été 2015, il n'y a pas eu d'augmentation notable de feux de broussaille ou de forêt.

Interventions 2015 : 886

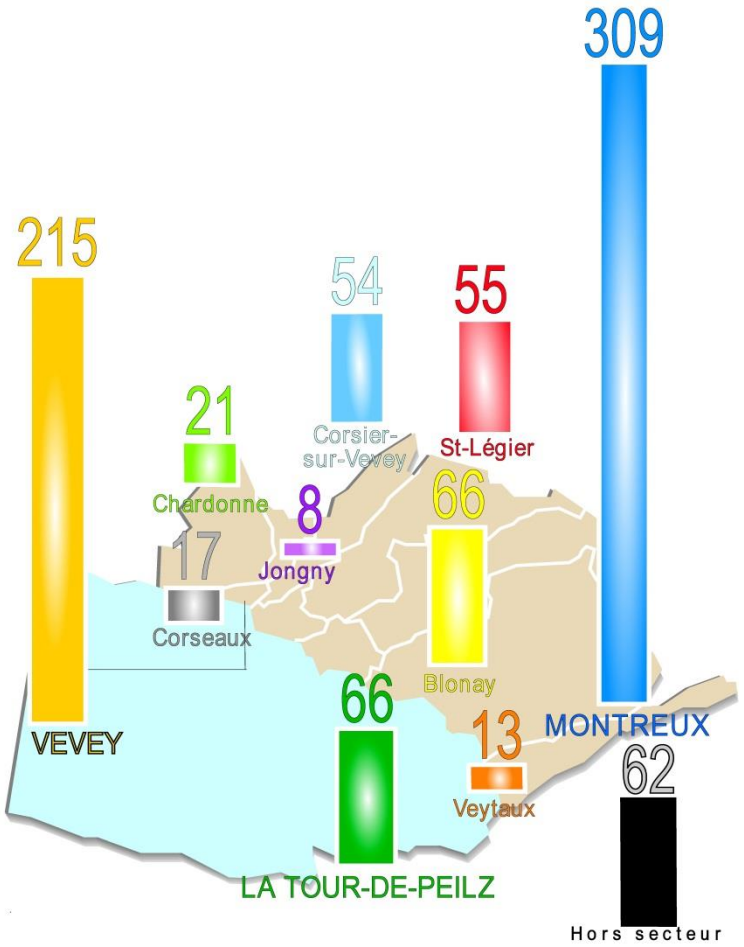

9.4 Formation

9.4.1 Formation interne

L'essentiel de la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires est assuré par la mise sur pied d'exercices à l'interne. Ainsi, plus de 240 activités ont été organisées en 2015, afin de garantir le suivi de la connaissance selon les standards de l'ECA. Ce dernier fixe les règles en matière de formation, notamment au chapitre du nombre d'heures que doivent suivre les différents intervenants. Le graphique ci-après donne un aperçu du taux de participation aux différents exercices par les sapeurs-pompiers volontaires, taux satisfaisant pour l'année sous revue.

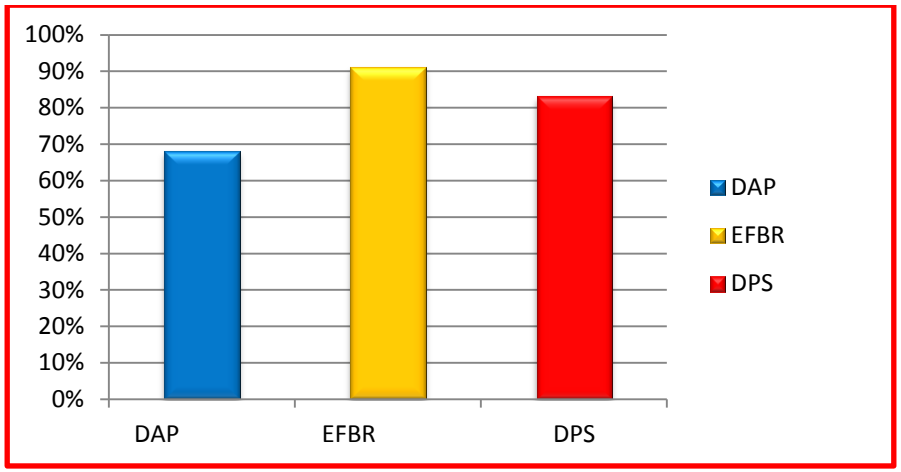

DAP, détachement d'appui / EFBR, école de recrues / DPS, détachement de premier secours

9.4.2 Formation cantonale et fédérale

En plus de la formation interne, les pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou le perfectionnement. Pour un certain nombre de formations spécifiques, le personnel du SDIS Riviera suit des formations organisées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ou

encore par l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal s'agissant de spécialistes intervenant dans des infrastructures souterraines.

Jours de cours suivis aux niveaux cantonal et fédéral

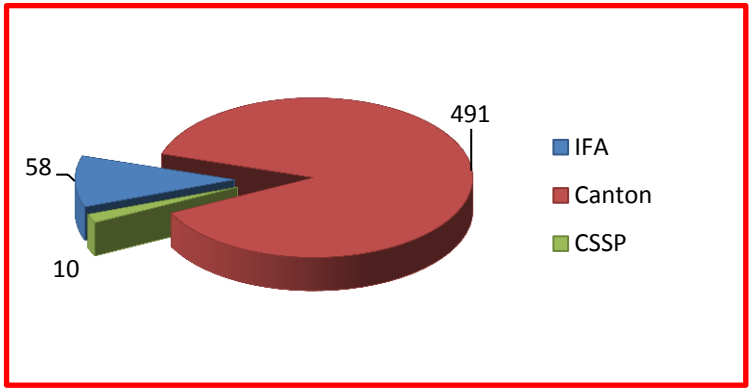

Jours de cours dispensés par les instructeurs fédéraux

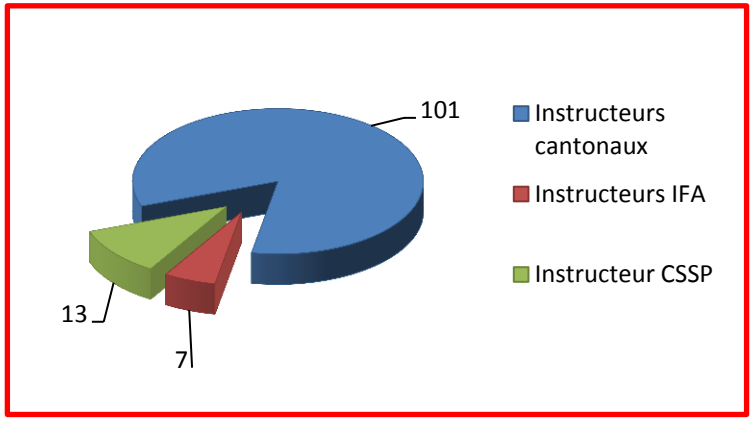

9.4.3 Formations particulières

En 2015, les cadres professionnels de l'Etat-major ont également suivi des formations spécifiques en matière de conduite d'intervention, cours proposés par l'EMCC dans le cadre de la collaboration inter-partenaire.

Relevons également que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux (ECA) sur son secteur, mettant ainsi à disposition les infrastructures et le personnel nécessaire à leur bon déroulement. En 2015, le service a donc accueilli un cours pour sous-officiers, un cours de base, un cours pour formateurs spécialistes en protection respiratoire, un cours pour formateurs échelle automobile, des cours de spécialisation en ventilation et en mousse, ainsi que les cours théoriques pour les futurs chauffeurs et, en fin d'année également, une formation pour l'Ecole d'ambulanciers de Genève dans le cadre d'un exercice à l'échelle 1.1 sur un gros accident de circulation, en collaboration avec Ambulance Riviera.

Intempérie Blonay, avril

9.5 Prévention

La prévention pour le SDIS Riviera consiste, d'une part, en la gestion et la mise à jour des quelque 300 dossiers d'intervention pour plus de 270 bâtiments ou objets sous détection incendie et, d'autre part, en la gestion des tubes à clés permettant l'accès à ces bâtiments.

La coordination et la mise sur pied de services de garde lors de manifestations organisées sur la région font également partie du volet prévention, au même titre que les différentes actions auprès des établissements scolaires; l'organisation de cours de sensibilisation auprès des élèves ou de conseils lors de la mise en place de procédures d'évacuation dans les établissements scolaires en constitue une facette.

Durant l'exercice, le responsable en charge du département a également, en collaboration avec le responsable de l'application Cartoriviera, créé une couche spécifique pompiers, permettant entre autres aux officiers de consulter les dossiers d'intervention en ligne sur ce portail cartographique ou encore d'identifier les tubes à clés donnant accès aux bâtiments sous détection.

Feu d'habitation Chardonne, janvier

9.6 Perspectives 2016

Bien entendu, dans la poursuite des deux premières années, l'Etat-major du SDIS Riviera consolidera l'organisation au travers du respect de la Feuille de route du Comité de direction de l'ASR et travaillera activement sur l'optimisation en matière de gestion administrative, mais également en matière de formation.

L'introduction, au 1er janvier 2016, du nouveau Règlement en matière d'évènements ABC devra être également progressivement accompagnée; ce nouveau Règlement ayant une implication pour tous les sites opérationnels, il devra donc être travaillé, surtout en matière de formation, durant l'année 2016.

Au niveau de la gestion, la perspective du nouveau logiciel fourni par l'ECA à l'horizon 2017 permettra au SDIS, tout comme en 2015, de participer, au travers de la consultation entreprise par l'ECA, à l'élaboration de cette nouvelle interface.

La réflexion sur les secteurs d'intervention dévolus aux différents sites opérationnels sera poursuivie en collaboration avec l'ECA, dans le but de s'assurer que les citoyens de la région disposent des secours les plus proches et les plus adéquats.

Enfin, la poursuite de recherches de solutions quant à la disponibilité du personnel de jour, notamment, ne sera pas abandonnée, tout comme le recrutement de forces nouvelles pour le service. Dans le cadre de la nouvelle école de formation qui sera mise en place au début 2016, il s'agira, là aussi, de s'assurer de la pertinence de ce nouveau dispositif de formation qui doit permettre une connaissance de base plus rapide pour les intervenants du premier échelon.

Exercice de l'école d'ambulanciers de Genève